

RÉPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès

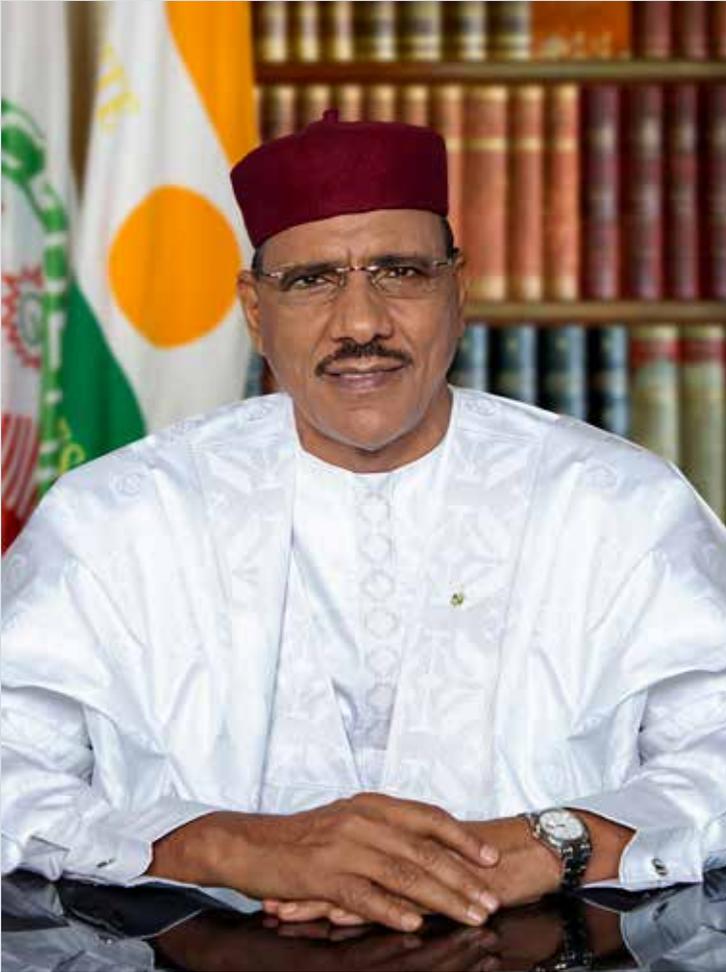


CABINET DU PREMIER MINISTRE

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE 2021-2022

*Deux ans de mise en œuvre
du Programme de Renaissance III*





Programme de Renaissance III

« Consolider les acquis du travail accompli aux cours de ces dix dernières années et avancer vers de nouveaux objectifs tels qu'ils découlent des enseignements critiques que nous avons retenus de notre expérience bien plus complexe que les idées aux moyens desquels nous l'avions abordée. »

SEM. BAZOUM Mohamed
Président de la République, Chef de l'Etat.



« Le rapport sur la performance de l'action gouvernementale matérialise la volonté politique d'amélioration de la gestion publique et du renforcement de la redevabilité. Elaboré selon une démarche inclusive et itérative, ce rapport analyse la performance du point de vue de la mobilisation et de l'utilisation des ressources, du niveau d'atteinte des cibles des livrables, ainsi que de l'évolution des principaux indicateurs sectoriels. »

**SEM. OUHOUMODOU
Mahamadou
Premier Ministre,
Chef du Gouvernement.**

Table des matières

Liste des graphiques et des tableaux	vii
Sigles, abréviations et acronymes	ix
Résumé exécutif	xii
<i>Introduction</i>	1
<i>I. Analyse de la performance globale</i>	5
1.1. Cadre de l'analyse	6
1.2. Limites	7
1.3. Analyse de principaux aspects de la performance	8
1.3.1. Analyse globale	8
1.3.2. Analyse par axe de la DPG	12
<i>II. Analyse des principaux résultats</i>	25
2.1. Sécurité et quiétude sociale	26
2.2. Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines	27
2.2.1. Gouvernance économique	27
2.2.2. Justice et droits humains	32
2.2.3. Diplomatie	32
2.2.4. Gouvernance politique et administrative	33
2.2.5. Communication et médias	33
2.3. Développement du capital humain	34
2.3.1. Education et formation	34
2.3.2. Santé	38
2.3.3. Eau et assainissement	40
2.3.4. Jeunesse et sports	41
2.4. Modernisation du monde rural	42
2.4.1. Agriculture	42
2.4.2. Elevage	42
2.4.3. Environnement	43
2.5. Développement des infrastructures économiques	44
2.5.1. Infrastructures et services des transports	44
2.5.2. Energie	45
2.5.3. Poste et télécommunications	45
2.6. Exploitation des potentialités économiques	47
2.6.1. Pétrole	47
2.6.2. Mines	47
2.7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité	49

III. Analyse des principales réalisations	51
3.1. Sécurité et quiétude sociale	52
3.2. Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines	54
3.2.1. Gouvernance économique	54
3.2.2. Justice et droits humains	56
3.2.3. Diplomatie	60
3.2.4. Gouvernance politique et administrative	60
3.2.5. Gouvernance locale	62
3.2.6. Communication et médias	63
3.3. Développement du capital humain	65
3.3.1. Education et formation	65
3.3.2. Santé	70
3.3.3. Eau et assainissement	72
3.3.4. Développement urbain et habitat	75
3.3.5. Jeunesse et sports	77
3.3.6. Culture	78
3.4. Modernisation du monde rural	80
3.4.1. Agriculture	80
3.4.2. Elevage	81
3.4.3. Environnement	83
3.5. Développement des infrastructures économiques	86
3.5.1. Infrastructures et services des transports	86
3.5.2. Energie	88
3.5.3. Poste et télécommunications	90
3.6. Exploitation des potentialités économiques	91
3.6.1. Commerce	91
3.6.2. Développement industriel	93
3.6.3. Tourisme et artisanat	95
3.6.4. Pétrole	96
3.6.5. Mines	96
3.7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité	98
3.7.1. Emploi et protection sociale	98
3.7.2. Population et actions sociales	100
3.7.3. Promotion de la femme et protection de l'enfant	100
3.7.4. Entreprenariat des jeunes	104
3.7.5. Actions humanitaires et gestion des catastrophes	105
Conclusion	109

Liste des graphiques et tableaux

Liste des graphiques

<u>Graphique 1</u>	Evolution des taux de libération des crédits	8
<u>Graphique 2</u>	Evolution des taux de consommation des crédits	9
<u>Graphique 3</u>	Evolution des taux de consommation des ressources extérieures	10
<u>Graphique 4</u>	Evolution des scores moyens d'efficacité	11
<u>Graphique 5</u>	Evolution des taux de libération des crédits	12
<u>Graphique 6</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	12
<u>Graphique 7</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 1	13
<u>Graphique 8</u>	Evolution des taux de libération des crédits	13
<u>Graphique 9</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	14
<u>Graphique 10</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 2	14
<u>Graphique 11</u>	Evolution des taux de libération des crédits	15
<u>Graphique 12</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	15
<u>Graphique 13</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 3	16
<u>Graphique 14</u>	Evolution des taux de libération des crédits	16
<u>Graphique 15</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	17
<u>Graphique 16</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 4	17
<u>Graphique 17</u>	Evolution des taux de libération des crédits	18
<u>Graphique 18</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	19
<u>Graphique 19</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 5	19
<u>Graphique 20</u>	Evolution des taux de libération des crédits	20
<u>Graphique 21</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	20
<u>Graphique 22</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 6	21
<u>Graphique 23</u>	Evolution des taux de libération des crédits	21
<u>Graphique 24</u>	Evolution des taux de consommation des crédits libérés	22
<u>Graphique 25</u>	Evolution des scores d'efficacité de l'axe 7	22
<u>Graphique 26</u>	Evolution de l'Indice Harmonisé des prix à la consommation	29
<u>Graphique 27</u>	Evolution du déficit budgétaire	30
<u>Graphique 28</u>	Evolution des taux de croissance de quelques agrégats monétaires	30
<u>Graphique 29</u>	Montants des ressources extérieures mobilisées	31
<u>Graphique 30</u>	Montants des ressources extérieures décaissées	31
<u>Graphique 31</u>	Evolution des principaux indicateurs de l'accès aux enseignements de base et moyen	35
<u>Graphique 32</u>	Evolution des principaux indicateurs de qualité des enseignements de base et moyen	36
<u>Graphique 33</u>	Taux de réussite au niveau de l'enseignement technique et formation professionnelle	36

Liste des graphiques et tableaux

<u>Graphique 34</u>	Evolution de quelques indicateurs de l'enseignement supérieur	37
<u>Graphique 35</u>	Evolution des taux de couverture sanitaire et d'utilisation des soins curatifs	38
<u>Graphique 36</u>	Evolution des indicateurs relatifs à la malnutrition	38
<u>Graphique 37</u>	Evolution des principaux indicateurs de la santé de reproduction	39
<u>Graphique 38</u>	Evolution des indicateurs relatifs à la qualité des soins	39
<u>Graphique 39</u>	Evolution des indicateurs d'accès à l'eau potable en milieu rural sur la période 2020-2022	40
<u>Graphique 40</u>	Evolution des principaux indicateurs relatifs à la promotion des jeunes	41
<u>Graphique 41</u>	Evolution des principaux indicateurs relatifs à la promotion des sports	41
<u>Graphique 42</u>	Evolution des productions céréalières et horticoles	42
<u>Graphique 43</u>	Evolution des taux d'accès à l'électricité (en %)	45
<u>Graphique 44</u>	Evolution des nouvelles localités électrifiées	45
<u>Graphique 45</u>	Evolution des ressources générées par le secteur pétrolier	47
<u>Graphique 46</u>	Evolution des principaux indicateurs du secteur minier	48
<u>Graphique 47</u>	Répartition des emplois créés	49
<u>Graphique 48</u>	Niveau de réalisations des ouvrages en hydraulique rurale (en nombre)	73
<u>Graphique 49</u>	Principales réalisations du sous-secteur assainissement 2021-2022	74
<u>Graphique 50</u>	Etat des réalisations physiques volet environnement 2021-2022	84

Liste des tableaux

<u>Tableau 1</u>	Evolution des principaux indicateurs	26
<u>Tableau 2</u>	Contribution des secteurs à la croissance du PIB	28
<u>Tableau 3</u>	Evolution des taux d'investissements	29
<u>Tableau 4</u>	Ratios du personnel de justice par rapport aux normes internationales	32
<u>Tableau 5</u>	Evolution des productions volet pêche et produits forestiers non ligneux	43
<u>Tableau 6</u>	Evolution des principaux indicateurs des NTIC	46
<u>Tableau 7</u>	Evolution des recrutements des FDS	52
<u>Tableau 8</u>	Evolution des vaccinations du cheptel	82

Sigles et abréviations

AEP	Adduction d'Eau Potable
AGR	Activités Génératrices des Revenus
AHA	Aménagements Hydro-Agricoles
ANAJJ	Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire
AND	Agence Nigérienne de Diffusion
ANLTP/TIM	Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite des Migrants
ANP	Agence Nigérienne de Presse
APC	Approche Par Compétence
ARSEau	Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CFJA	Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs
CMCF	Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières
CNRS	Centre National de Recherche Scientifique
CSI	Centres de Santé Intégrés
DCO	Défenseur Commis d'Office
DPG	Déclaration de Politique Générale
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
EFAC	Ecole de Formation Artistique et Culturelle
EFJN	Ecole de Formation Judiciaire du Niger
éqPEM	équivalents Points d'Eau Modernes
FAN	Forces Armées Nigériennes
FARSIT	Fonds d'Appui à la Recherche Scientifique et à l'Innovation Technologique
FDAL	Fin de Défécation à l'Air Libre
FDIF	Fonds de Développement de l'Inclusion Financière
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FPMH	Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine
GDT	Gestion Durable des Terres
GN	Gendarmerie Nationale
GNN	Garde Nationale du Niger
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
INAM	Institut National d'Assistance Médicale
Kml	Kilomètre linéaire
LABOCEL	Laboratoire Central de l'Elevage
LFR	Loi de Finances Rectificative
MAE/C	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Sigles et abréviations

MAG	Ministère de l'Agriculture
MAH/GC	Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes
MAT/DC	Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
MC	Ministère du Commerce
MC/RI	Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions
MCTA	Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat
MDN	Ministère de la Défense Nationale
ME/LD	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification
ME/T/PS	Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale
MEER	Ministère de l'Energie et des Energies Renouvelables
MEL	Ministère de l'Elevage
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MEq	Ministère de l'Equipement
MES/R	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MET/FP	Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
MF	Ministère des Finances
MFP/RA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIEJ	Ministère de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat des Jeunes
MILDA	Moustiquaire Imprégnée à Longue Durée d'Action
MJ	Ministère de la Justice
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MMines	Ministère des Mines
MP	Ministère du Plan
MP/NTI	Ministère de la Poste et des Nouvelles Technologies de l'Information
MPe	Ministère du Pétrole
MPF/PE	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
MSP/P/AS	Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales
MT	Ministère des Transports

Sigles et abréviations

MUL	Ministère de l'Urbanisme et du Logement
ODD	Objectifs de Développement Durable
PANGIRE	Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAP	Projet Annuel de Performance
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	Produit Intérieur Brut
PIE	Programme d'Investissements de l'Etat
PNDRLC	Politique Nationale de Développement Régional, Local et Communautaire
PNSN	Politique Nationale de la Sécurité Nutritionnelle
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse des Bovins
PPR	Peste des Petits Ruminants
PROSEHA	Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SIGCOM	Système d'Informations Géographiques sur les Communes
SNISE	Stratégie Nationale Intégrée de Suivi-Évaluation
TA	Taux d'Achèvement
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TGI	Tribunal de Grande Instance
UAM	Université Abdou Moumouni

Résumé exécutif

Depuis plusieurs années, l'action gouvernementale intervient dans un contexte marqué par des défis sécuritaire, économique, climatique et géopolitique. Malgré ces défis, le gouvernement s'investit dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la DPG qui opérationnalisent les engagements contenus dans le Programme de Renaissance III. Cela a permis d'enregistrer des résultats satisfaisants dans tous les domaines socioéconomique et politique.



Au titre de la sécurité et de la quiétude sociale, les efforts déployés ont renforcé l'efficacité des interventions stratégiques et opérationnelles des FDS. Ainsi, les différents corps militaires et paramilitaires ont bénéficié de nouveaux recrutements, de formations, de créations d'unités spéciales, de dotations conséquentes en moyens matériels et logistiques, de vecteurs aériens, d'infrastructures adéquates, ainsi que d'actions spécifiques d'amélioration du cadre de vie. Cela a permis de densifier le maillage territorial en FDS et d'obtenir des résultats significatifs en matière de sécurisation et de défense de l'intégrité du territoire. A titre illustratif, malgré l'augmentation des incidents armés, le nombre de victimes (civiles et militaires) a baissé de moitié entre 2021 et 2022. De même, la destruction des capacités des groupes armés terroristes s'est traduite par la baisse progressive et significative de l'efficacité de leurs actions, ce qui a permis le retour des populations déplacées internes dans leurs localités d'origine.



Relativement à la gouvernance économique, en dépit d'un environnement caractérisé par des chocs successifs, l'économie nigérienne poursuit sa dynamique de croissance. En effet, le taux de croissance économique s'établirait à 11,5% en 2022, dépassant ainsi la cible moyenne annuelle de 8% fixée par le Programme de Renaissance III. Le cadre macroéconomique reste l'un des plus stables de la sous-région avec un niveau d'inflation de 4,2%, largement inférieur à la moyenne de l'UEMOA de 7% en 2022. La dette publique demeure en dessous du seuil de convergence du fait notamment de l'emploi d'un mécanisme d'endettement prudent. Par ailleurs, l'action publique a abouti à la création de 187.830 emplois sur la période 2021-2022.



En matière de financement du développement, d'importants progrès sont enregistrés en lien avec les ressources internes et externes mobilisées. En effet, les recettes internes ont progressé en moyenne de 5% par an, notamment grâce aux réformes visant l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la maîtrise des exonérations et le renforcement de l'efficacité du système de contrôle interne. Au total, 1.837 milliards de FCFA ont été mobilisés en deux ans. Quant aux ressources extérieures, des accords totalisant 2.641,1 milliards ont été signés et 1.209,3 milliards décaissés. Par ailleurs, en lien avec l'évolution de l'activité économique, le crédit intérieur a progressé en moyenne de 12,5% sur la période 2021-2022. En outre, la forte entrée des IDE a contribué à améliorer le solde de la balance des paiements.



L'efficacité de la dépense publique, appréciée en termes de consommation de crédit et d'atteinte des cibles des livrables, a connu des améliorations. Le taux de consommation des crédits libérés a progressé de 3 points de pourcentage par rapport à son niveau de 81% en 2021. En plus, la consommation des ressources extérieures est passée de 63,3% en 2021 à 81,6% en 2022. Relativement à l'atteinte des cibles des livrables, l'efficacité gouvernementale a progressé de 0,05 point en 2022. Ces progrès sont notamment les résultats d'actions d'amélioration de la qualité dans l'exécution des dépenses publiques et le renforcement de cadre de programmation budgétaire.



En lien avec la gouvernance politique et administrative, les réalisations se rapportent au renforcement des Institutions de la République, à l'efficacité de l'administration publique et à la lutte contre la corruption. En plus du fonctionnement régulier des Institutions de la République, la situation politique est marquée par la redynamisation du dialogue dans le cadre du CNDP, la révision du statut du chef de file de l'opposition et les préparatifs en vue de l'élection des députés de la diaspora. Les actions de lutte contre la corruption ont mis l'accent sur la sensibilisation, l'intensification des inspections des corps de contrôle et le renforcement de la rigueur dans l'organisation des examens et concours.



Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à la justice, l'opérationnalisation de nouveaux tribunaux d'instance a permis de rehausser le taux de couverture juridictionnelle de 64,18% en 2020 à 67,16% en 2022. En outre, afin d'améliorer la célérité dans le traitement des affaires criminelles, l'institution des chambres criminelles au sein des TGI a permis de traiter 45% du stock de 2.544 dossiers au titre de l'année judiciaire 2021-2022.



L'action diplomatique a valorisé les intérêts du pays aux niveaux régional et international, ce qui a abouti à la signature de 92 accords/conventions dans les domaines sécuritaire, économique et environnemental.



En matière de communication, le cadre institutionnel du secteur a été renforcé afin de moderniser les organes des médias et de promouvoir davantage la liberté de presse.



Dans le secteur éducatif, les efforts de renforcement des capacités d'accueil et de ressources humaines ont permis d'améliorer l'accès et la qualité à tous les niveaux d'enseignements. En particulier, au niveau primaire et secondaire, 2.209 salles de classe ont été construites/réhabilitées et 2.331 salles de classe sont en cours de construction dont 2.055 suivant le modèle alternatif. Pour la scolarisation et le maintien de la jeune fille à l'école, 2 internats sont déjà fonctionnels. Globalement, les indicateurs du secteur de l'éducation ont connu des améliorations. En effet, même si le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est resté constant au niveau primaire, il a évolué de 29,3% en 2021 à 29,4% en 2022 au cycle de base 2. Les taux de réussite au BEP, au Bac technique et au Bac professionnel ont progressé respectivement de 3,6, 15,5 et 20 points de pourcentage. Au niveau supérieur, le taux de réussite aux examens du BTS d'Etat a progressé de 10,42 points de pourcentage par rapport à 2021. Quant au nombre d'étudiants, il a cru d'environ 1,5% entre 2021 et 2022.



En matière de santé, des efforts pour l'amélioration de l'accès et la qualité des services et soins de santé ont été consentis. Ainsi, les infrastructures sanitaires ont été renforcées avec la construction de 18 Centres de Santé Intégrés (CSI) et la transformation de 78 cases de santé en CSI. A cela s'ajoutent l'acquisition de divers équipements médicaux et l'organisation des campagnes de vaccination contre certaines

maladies. Grâce à ces efforts, le taux de couverture sanitaire est passé de 52,68% en 2020 à 54,47% en 2022. Cependant, le taux d'utilisation des soins curatifs a connu une baisse d'environ 5% sur la période.



S'agissant de l'hydraulique, des ouvrages ont été construits ou réhabilités pour améliorer l'accès à l'eau potable pour tous. Ces ouvrages comprennent notamment 187 mini-AEP multi-villages, 175 mini-AEP simples, 464 postes d'eau autonomes, 273 forages équipés de pompe à motricité humaine et 52 puits cimentés villageois. Au total, environ 222.500 ménages ruraux ont eu accès à l'eau grâce aux nouvelles constructions et 30.000 grâce aux réhabilitations. Par rapport à 2020, les taux de couverture géographique et d'accès théorique ont respectivement progressé de 1,1 et 2 points de pourcentage.



En matière de jeunesse et de sports, les efforts ont principalement porté sur l'amélioration des conditions d'apprentissage, la promotion des valeurs citoyennes, l'organisation régulière des tournois nationaux et la participation aux compétitions internationales.



Relativement au développement de l'habitat, d'importants efforts ont été déployés pour la promotion du logement et le renforcement des capacités d'accueil de l'administration.



Dans le cadre de la modernisation du monde rural, les efforts se rapportent au développement et à la modernisation du secteur. Dans le domaine de l'agriculture, les superficies irriguées et le volume d'eau mobilisé ont respectivement augmenté de 39% et 44,3% en 2022 par rapport à 2020. Quant aux productions, elles ont augmenté de 6% pour les céréales pluviales et de 10% en équivalent céréalier des cultures horticoles. S'agissant de l'élevage, les productions du lait et de la viande ont progressé respectivement de 13,21% et 2,4% en 2022. Dans le domaine de l'environnement, les réalisations en matière de protection des bases productives ont permis d'améliorer les rendements des terres agricoles (520 kg/ha pour le mil et de 320 kg/ha pour le sorgho), d'accroître la biomasse sur les terres pastorales (1.056 kg de MS/ha en moyenne), d'augmenter la production halieutique de 6% et de créer 82.434 emplois temporaires en 2022.



S'agissant des infrastructures et services de transports, 680,01 km de routes bitumées ont été réalisés dont 375,51 km construits et 304,5 km réhabilités. De même, 945,335 km de routes rurales ont été construits ou réhabilités et 3 aéroports réhabilités. Ainsi, l'indice d'accessibilité rurale et la densité routière ont respectivement progressé de 0,8% et 0,39 km/1000 km².



En matière d'énergie, le développement des infrastructures de production et de transport a permis l'augmentation de la puissance installée, l'électrification de 156 nouvelles localités et le raccordement à l'électricité de 116.440 nouveaux abonnés. Le taux d'accès à l'électricité est passé de 14,7% en 2020 à 18,75% en 2022 et les nouveaux projets d'expansion vont accélérer l'atteinte de la cible de 30% en 2026.



Dans le domaine des télécommunications, grâce à l'installation de la fibre optique et des centres numériques, les principaux indicateurs ont connu des améliorations. Ainsi, le taux de couverture nationale a progressé de 2,8 points de pourcentage et le taux d'accès à l'internet de 2,78 points.



Pour ce qui est de la promotion du secteur privé, d'énormes efforts ont été fournis en vue d'améliorer le climat des affaires, de promouvoir les PME, de protéger les investissements, de développer l'industrie et d'exploiter le potentiel touristique et artisanal. Ainsi, 3.743 entreprises ont été créées et 65 agréées au code des investissements.



Les efforts soutenus de promotion minière, avec l'adoption d'un cadre juridique incitatif, ont permis d'intensifier les recherches géologiques et minières et de diversifier les partenaires. Au total, 36 permis de recherche ont été octroyés, 269 autorisations d'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée, 16 autorisations de traitement de haldes terril et résidu des mines et des carrières, 203 autorisations d'ouverture et d'exploitation de carrières, 42 agréments à la commercialisation des substances minérales accordés ainsi que 7 conventions minières signées. Ainsi, le taux de couverture nationale en cartographie géologique est passé de 12,86% en 2020 à 14,66% en 2022 pour une cible de 22% à l'horizon 2026. Quant au taux de couverture nationale en cartographie géochimique systématique, il a progressé de 6,5% en 2022.



Les actions en faveur du secteur pétrolier sont relatives à la réalisation de 24 puits et de 469,61 km² de lignes 3D sur le bloc de Bilma ainsi qu'à la poursuite des travaux de construction du pipeline Niger-Bénin avec 1.256,8 km réalisés. Sur la période, le secteur a enregistré une contribution à hauteur de 306,38 milliards de FCFA aux recettes de l'Etat.



En lien avec l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des sessions de formation ont été organisées au profit de 26.393 jeunes en compétence-vie et 35.943 jeunes en entrepreneuriat et en micro-entrepreneuriat.



Relativement à la protection sociale, le dispositif opérationnel des mutuelles a été renforcé à travers la création d'une mutuelle des agents de l'Etat, l'opérationnalisation de 5 nouvelles mutuelles, l'immatriculation de 9 mutuelles et l'agrément de 4 nouvelles mutuelles sociales.



Concernant l'autonomisation de la femme et des groupes vulnérables, les efforts se rapportent au renforcement des capacités des acteurs et à des appuis divers. C'est ainsi que 237 communes et 17 groupements féminins ont été dotés de moulins à grains et de matériel de conservation et de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.



S'agissant de la protection de l'enfant, les réalisations ont principalement porté sur le développement des outils. En effet, 7 plateformes régionales vers la fin du mariage des enfants ont été créées, la base des données (CPIMS+) sur la protection de l'enfant mise à échelle et la cartographie nationale des centres d'accueil des enfants en situation difficile élaborée.



Dans le domaine de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, 6,5 millions de personnes ont été prises en charge en 2022 grâce aux opérations de distributions gratuites ciblées, de ventes à prix modéré et d'autres interventions d'urgence.



A serene sunset over a body of water. The sky transitions from a deep blue at the top to a warm orange and yellow near the horizon. The water in the foreground is dark blue with gentle ripples, reflecting the colors of the sky. A solid teal rectangular box is positioned in the middle of the image, containing the word "Introduction" in a white, elegant script font.

Introduction

Introduction

Le Gouvernement a institué l'analyse de la performance pour matérialiser sa volonté d'amélioration de la gestion publique et de renforcement des mécanismes de redevabilité. Cette analyse repose sur les engagements de SEM MOHAMED Bazoum, Président de la République, Chef de l'Etat, contenus dans le Programme de Renaissance III et traduits en 7 axes d'orientations stratégiques du Gouvernement dans la Déclaration de Politique Générale, à savoir : (1) Sécurité et quiétude sociale, (2) Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines, (3) Développement du capital humain, (4) Modernisation du monde rural, (5) Développement des infrastructures économiques, (6) Exploitation des potentialités économiques et (7) Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité.

La mise en œuvre du Programme de Renaissance III intervient dans un contexte marqué par des défis sécuritaire, économique et environnemental.

Relativement à la sécurité des personnes et des biens, en dépit d'importants succès, le contexte est marqué par la persistance d'attaques terroristes dans la zone des trois frontières et d'autres actes criminels visant surtout la population civile.

Sur le plan économique, la dynamique de création de la richesse a fait preuve de résilience face aux effets des chocs exogènes. En effet, le Niger a enregistré en 2022 le taux de croissance le plus élevé de l'espace UEMOA et l'un des plus élevés en Afrique. Néanmoins, cette résilience a été entravée par la hausse des prix des produits importés du fait notamment des tensions géopolitiques internationales et des effets de la crise du COVID-19 qui ont perturbé les flux du commerce et du déficit agricole enregistré en 2021.

Concernant l'environnement, malgré les efforts fournis en termes de gestion durable des terres, les bases productives subissent les conséquences des effets du changement climatique.

Le présent rapport est élaboré sur la base d'informations fournies par les départements ministériels relativement à la mise en œuvre de leurs Projets Annuels de Performance. Il fait le point des deux années de mise en œuvre du Programme de Renaissance III en termes notamment de réalisations physiques et financières ainsi que de l'évolution des principaux indicateurs sectoriels.

Son processus d'élaboration a été conduit suivant une démarche inclusive et itérative. D'abord, sur la base des rapports produits par les départements ministériels et transmis au Cabinet du Premier Ministre ainsi que des échanges interactifs avec les services compétents desdits ministères, un premier niveau d'analyse a été réalisé par axe de la DPG. Les données des ministères sont souvent complétées par des informations collectées auprès des Institutions de la République et certains organismes internationaux.

Ensuite, durant une semaine, des sessions de discussions présidées par SEM le Premier Ministre ont été organisées pour valider les informations et enrichir lesdites analyses. Pour chaque axe de la DPG, la session a regroupé les acteurs clés de mise en œuvre de l'action gouvernementale notamment les ministres et leurs secrétaires généraux ainsi que les responsables des structures sous ou hors tutelles des ministères concernés contribuant à l'axe.

Enfin, suite à la prise en compte des observations issues des différentes sessions et la collecte d'informations complémentaires, le présent document de rapport global est élaboré.

Le document s'articule autour de trois principaux points : (I) l'analyse de la performance globale du point de vue de l'utilisation des ressources et de l'efficacité ; (II) l'analyse des principaux résultats à travers l'évolution des principaux indicateurs sectoriels et (III) la situation des principales réalisations selon les domaines couverts par les axes d'orientation de la DPG.



A photograph of a man in traditional yellow and green clothing, holding a spear, standing next to a white horse. The scene is set outdoors on a dirt ground, with other people and horses visible in the background. A teal banner is overlaid on the image, containing the text 'Analyse de la performance globale'.

*Analyse de la
performance globale*

Analyse de la performance globale

1.1. Cadre de l'analyse

1. La performance des programmes budgétaires est appréciée du point de vue de l'utilisation des ressources et de l'efficacité.

Relativement à l'utilisation des crédits budgétaires, il s'agit d'analyser les taux de libération et de consommation des ressources financières, calculés respectivement par rapport aux crédits votés et aux crédits libérés. L'analyse de l'efficacité repose, quant à elle, sur le niveau d'atteinte des objectifs cibles des livrables tels que définis dans les projets annuels de performance des départements ministériels. Il est utile de préciser que cette analyse se limite juste aux programmes budgétaires mis en œuvre par les départements ministériels. Elle ne prend donc pas en compte les ressources budgétaires allouées à titre des dotations aux Institutions constitutionnelles.

2. L'analyse de l'efficacité se fait sur la base du niveau d'atteinte des cibles de livrables en fonction des crédits libérés.

Cela se justifie par le fait que les responsables des programmes ne sont redevables que par rapport aux ressources effectivement mises à leur disposition. Les crédits initialement votés peuvent ne pas être totalement libérés du fait de la régulation visant à garantir la stabilité du cadre budgétaire. C'est pourquoi, un niveau théorique d'atteinte des cibles des livrables correspondant aux crédits libérés est calculé sous l'hypothèse que les crédits votés correspondraient à un niveau d'atteinte des cibles de 100%. Ainsi, le score d'efficacité est déterminé en rapportant le niveau réel d'atteinte des cibles des livrables au niveau théorique calculé. Le score de 1 est la norme de référence de l'efficacité, ce qui signifie que le taux de réalisation physique est égal au niveau théorique de réalisation des livrables. Deux principaux aspects peuvent expliquer un score supérieur à 1 : (i) une sous-estimation des cibles au moment de la programmation et (ii) la prise en compte des réalisations d'autres acteurs dont les contributions ne sont pas budgétisées dans la loi de finances. A contrario, un score relativement faible peut traduire la surestimation des cibles au niveau de la programmation et l'utilisation des ressources d'un programme budgétaire (cas des ministères qui coordonnent des programmes de coopération) à la réalisation des cibles des programmes d'autres structures.

1.2. Limites

3. L'analyse de la performance est en général limitée par des insuffisances des mécanismes de suivi-évaluation des programmes.

La principale valeur ajoutée de l'approche budget-programme est l'amélioration dans la production de résultats dans une démarche de gestion rationnelle des ressources mises à disposition. Cependant, en dépit de l'uniformisation des canevas et du renforcement de capacités des acteurs sur le budget-programme, la qualité des documents reste à améliorer notamment en ce qui concerne le mécanisme de suivi-évaluation des programmes. En effet, les cadres logiques et de suivi des indicateurs de performance de bon nombre de PAP des ministères sont souvent incomplets ou inexistants. De plus, la qualité de mesure des résultats des programmes opérationnels est à améliorer. En fait, le problème de pertinence dans la définition des objectifs et des indicateurs de mesure des changements attendus s'explique notamment par l'absence de cadres stratégiques de moyen terme dans beaucoup de secteurs.

4. Les changements induits par l'action gouvernementale sont souvent sous-estimés du fait du problème de l'exhaustivité des contributions des projets financés par les PTF.

En principe, les contributions des PTF sont prises en compte dans la formulation des PAP sectoriels qui constituent la base du projet de Loi de Finances. Cependant, après adoption de la loi des finances, les Comités de Pilotage des projets se tiennent souvent en janvier-février pour adopter les vrais budgets des projets financés par les PTF, ce qui a un impact sur la définition des cibles des résultats au niveau sectoriel. Ce décalage explique souvent la tenue tardive des revues sectorielles.

5. La sous-estimation des effets des programmes peut également découler de la non prise en compte de certaines réalisations des structures sous la tutelle d'autres Institutions.

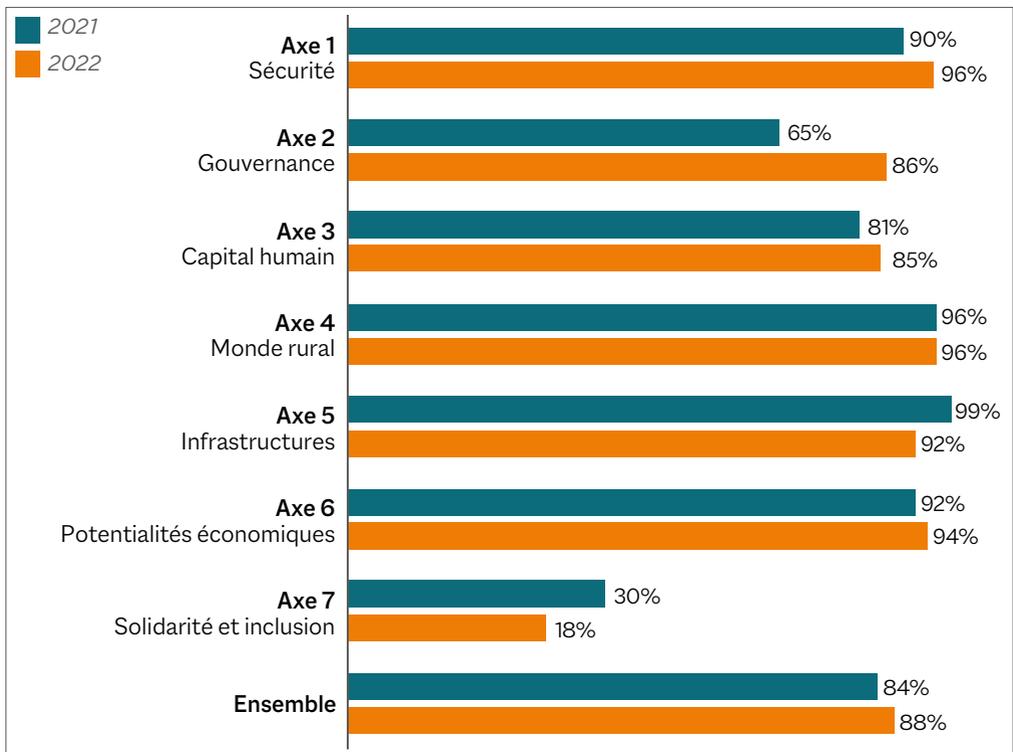
Les programmes budgétaires sont ministériels et le principe de chevauchement entre plusieurs ministères n'est pas autorisé. Dans la pratique, il existe des structures qui contribuent à l'atteinte des objectifs des programmes sectoriels mais dont la tutelle n'est pas assurée par le ministère qui porte la politique du secteur. Cependant, il n'existe pas de dialogue de gestion qui puisse permettre la prise en compte des réalisations de ces structures (hors tutelle du ministère) au moment du calcul des effets par les ministères responsables des politiques sectorielles.

1.3. Analyse de principaux aspects de la performance

1.3.1 Analyse globale

6. En termes de libération des crédits, le taux global a progressé de 4 points pour s'établir à 88% en 2022. Cela traduit l'amélioration de la mise à disposition des ressources financières en faveur des programmes budgétaires traduisant ainsi les progrès dans la mobilisation des ressources internes et externes. Il convient de souligner que ces progrès ont été enregistrés sans accumulation des arriérés. Globalement, les niveaux de libération des crédits de la plupart des programmes budgétaires ont connu une progression en 2022 par rapport à 2021. La performance globale en matière de libération des crédits traduit les efforts importants de mobilisation des ressources nécessaires ainsi que leur mise à la disposition des responsables des programmes.

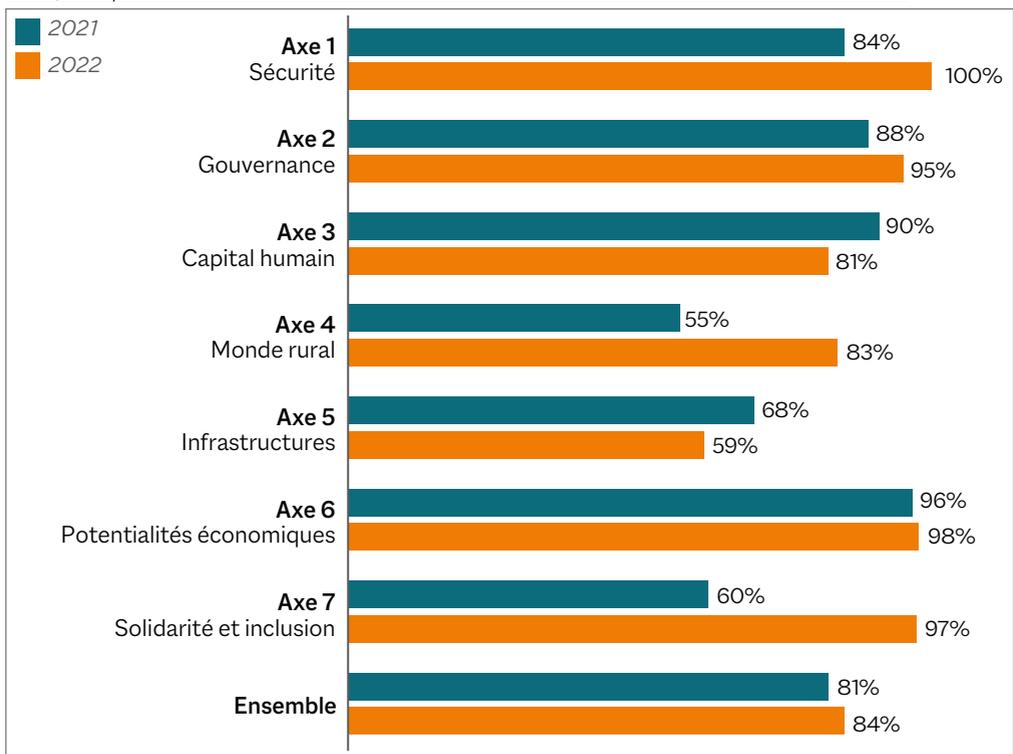
Graphique 1 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

7. Le taux global de consommation des crédits libérés a progressé de 3 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2021. Cette progression est beaucoup plus portée par les axes relatifs à la sécurité, à la modernisation du monde rural et à la solidarité/inclusion dont les taux de consommation des crédits libérés ont augmenté respectivement de 16, 28 et 37 points de pourcentage. Cette dynamique pourrait s'expliquer non seulement par le caractère urgent de la gestion de l'insécurité et des appuis aux personnes en situation de vulnérabilité, mais aussi par le souci de créer les conditions de mobilisation des ressources pour le financement des actions de développement et d'exploitation des opportunités économiques.

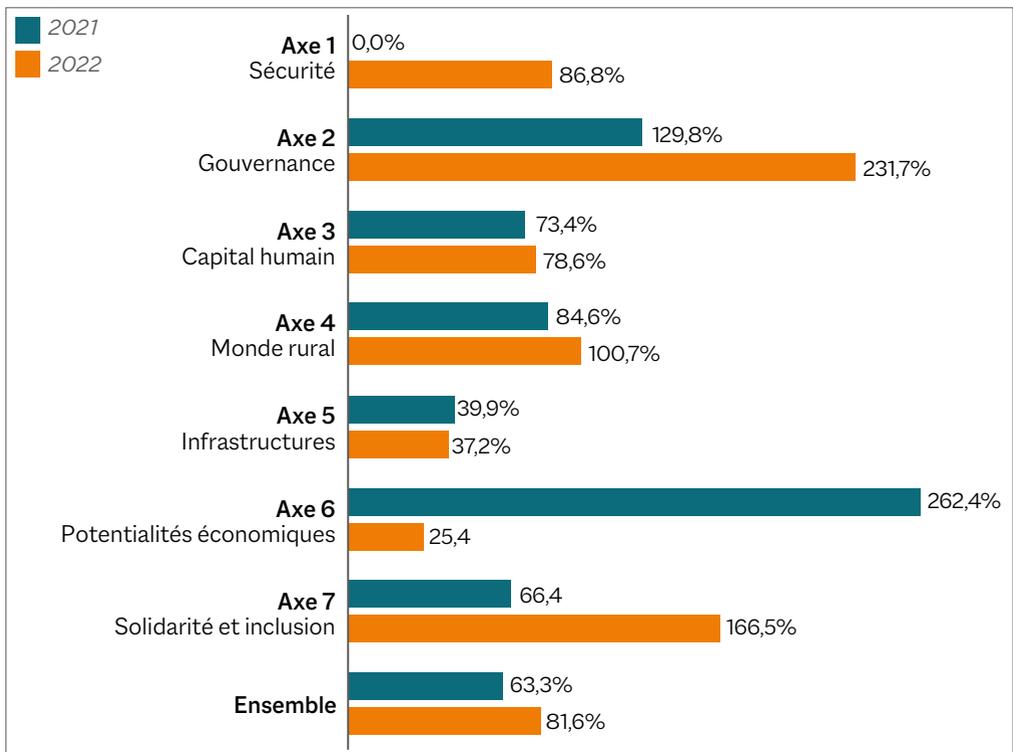
Graphique 2 : Evolution des taux de consommation des crédits



Source de données : Ministères

8. Quant au taux de consommation des ressources extérieures, il est passé de 63,3% en 2021 à 81,6% en 2022. Cette progression a été induite par l'amélioration de la consommation des ressources dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance ainsi que de la solidarité et de l'inclusion sociale. Par contre, une baisse de consommation des ressources extérieures a été enregistrée au niveau des domaines relatifs à l'exploitation des potentialités économiques. De même, le taux de consommation des ressources extérieures n'a pas atteint sa cible de 2022 (90%). Cette situation pourrait s'expliquer par la lourdeur des procédures de certains bailleurs de fonds, la lenteur dans les processus de passation des marchés ou encore la faiblesse des capacités de certains prestataires à honorer leurs engagements. Les taux élevés de consommation des ressources extérieures révèlent un problème de programmation de ces ressources au moment de l'élaboration de la loi de finances. En effet, les montants programmés sont à titre indicatif et le plus souvent sous-estimés, puisque n'ayant pas fait l'objet d'adoption par les comités de pilotage des programmes et projets qui tiennent généralement leur session après l'adoption de la loi de finances. Des corrections auraient dû être effectuées avec les lois rectificatives.

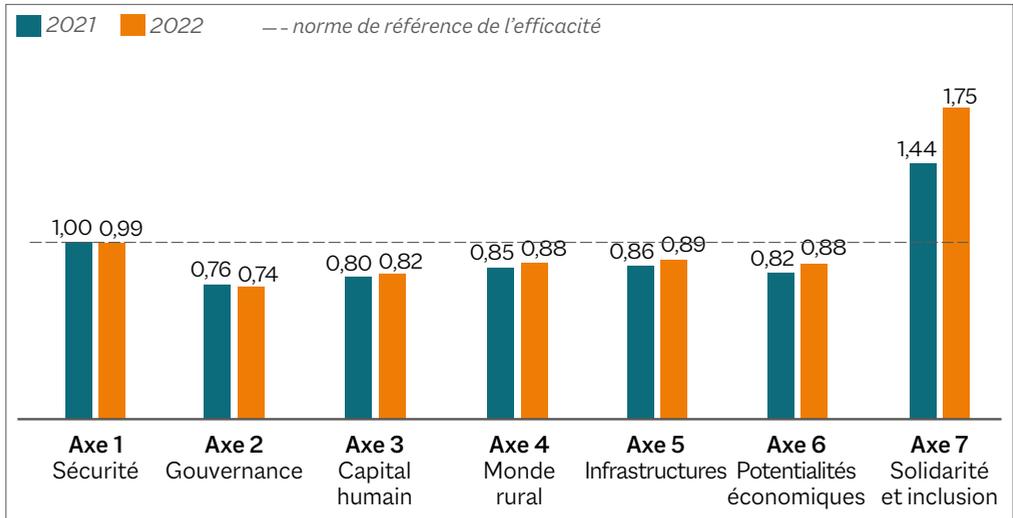
Graphique 3 : Evolution des taux de consommation des ressources extérieures



Source de données : MP

9. Globalement, le niveau d'efficacité dans l'atteinte des cibles de programmes budgétaires s'est amélioré. En effet, le score moyen d'efficacité pour l'ensemble des axes est passé de 0,86 en 2021 à 0,91 en 2022. Cette amélioration se reflète au niveau des différents axes de la DPG. Pour l'axe 7 « solidarité et inclusion », le score d'efficacité est supérieur à la norme de 1, ce qui peut s'expliquer par des réalisations hors programmation budgétaire. Par contre, on observe une légère baisse au niveau de l'axe sécurité et l'axe gouvernance.

Graphique 4 : Evolution des scores moyens d'efficacité



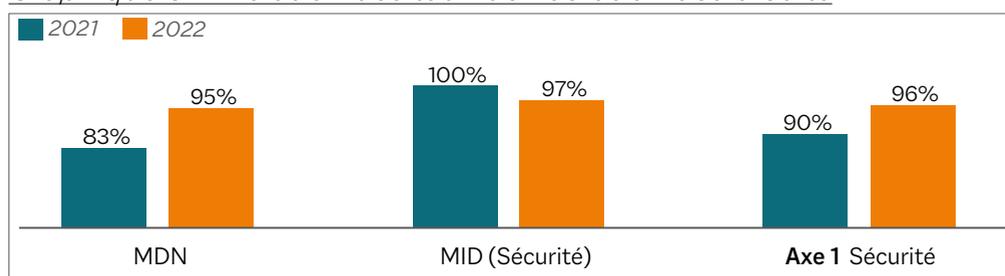
Source de données : Ministères

1.3.2. Analyse par axe de la DPG

1.3.2.1. Sécurité et quiétude sociale

10. Le taux de libération des crédits a progressé de 6 points pour s'établir à 96% en 2022. Cette progression a été portée par les programmes en lien avec la défense du territoire (+12 points). Par contre, pour le programme concernant la sécurité intérieure, le taux de libération a connu une baisse de 3 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2021. Pour l'année 2022, la libération des crédits a été conséquente au niveau de tous les programmes de l'axe.

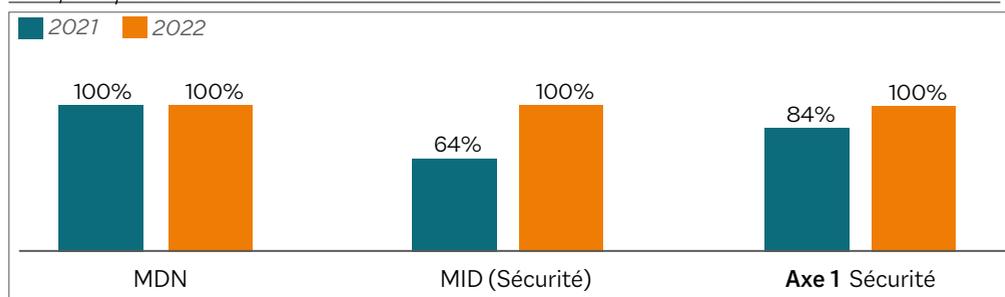
Graphique 5 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

11. En ce qui concerne la consommation des crédits, le taux global de l'axe se situe à 100% en 2022, soit une progression de 16 points par rapport à son niveau de 2021. Pratiquement, l'intégralité des crédits libérés pour les programmes de l'axe a été consommée. Cela pourrait s'expliquer notamment par le caractère prioritaire de la gestion de l'insécurité dans le pays.

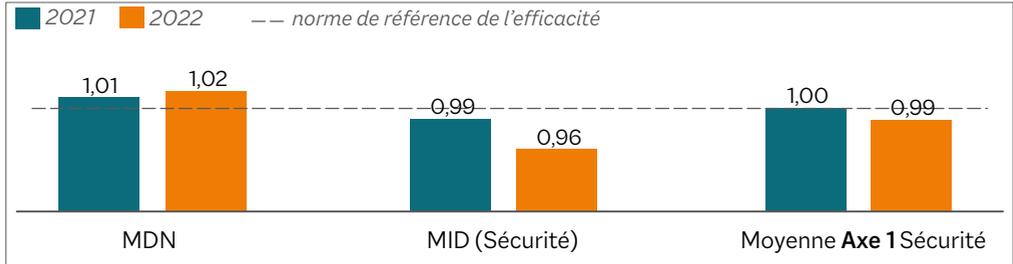
Graphique 6 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

12. Relativement à l'axe 1, le score moyen d'efficacité a connu une légère baisse de 0,01 point en 2022 par rapport à 2021. Cette baisse est imputable à celle du programme budgétaire relatif à l'amélioration de l'offre de sécurité publique. En revanche, les scores d'efficacité de l'exécution des programmes liés à la défense nationale sont supérieurs à la norme de 1.

Graphique 7 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 1



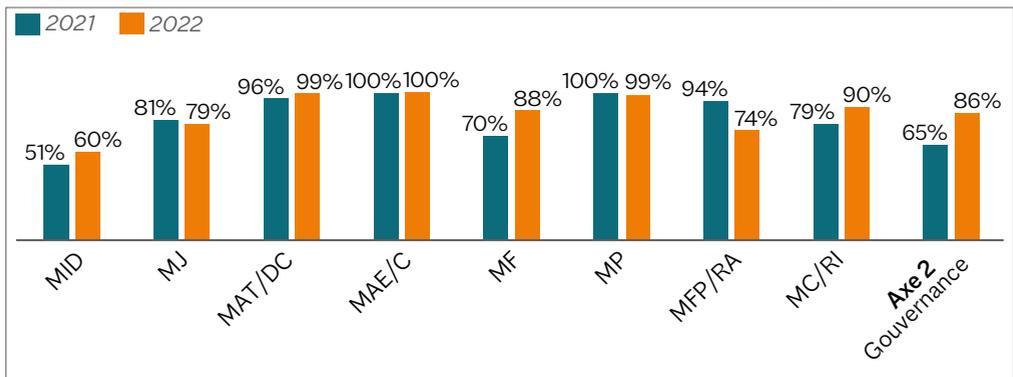
Source de données : Ministères

1.3.2.2. Bonne gouvernance et consolidation des institutions républicaines

13. La libération des crédits a enregistré un taux de 86% en 2022, soit une progression de 21 points de pourcentage par rapport à 2021.

Les programmes relatifs aux finances et à la communication ont connu des progressions en termes de taux de libération des crédits. Par contre, les programmes en lien avec la fonction publique et la réforme administrative ont connu une baisse de taux de libération des crédits sur la période.

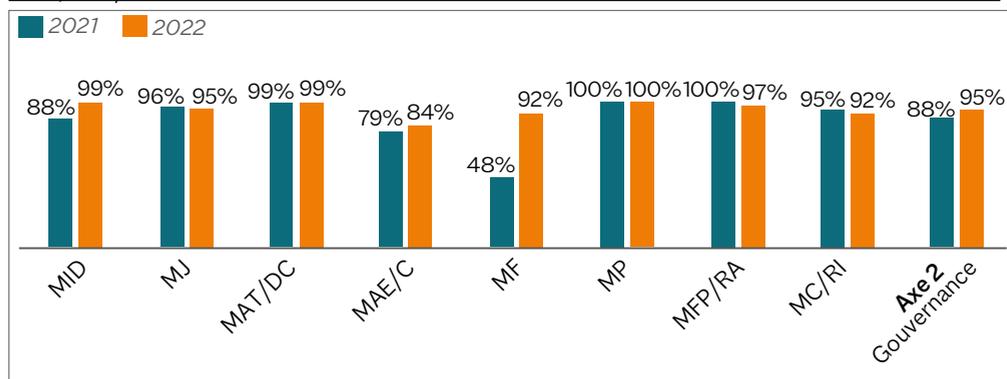
Graphique 8 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

14. Pour ce qui est de la consommation des crédits, le taux global de l'axe a connu une progression de 7 points de pourcentage pour s'établir à 95% en 2022. L'accroissement de la consommation des crédits budgétaires a été plus important au niveau des programmes relevant des finances (+44 points), puis ceux relatifs à l'administration territoriale (+11 points). Néanmoins, des baisses légères en termes de consommation des crédits libérés sont enregistrées au niveau de certains programmes de l'axe.

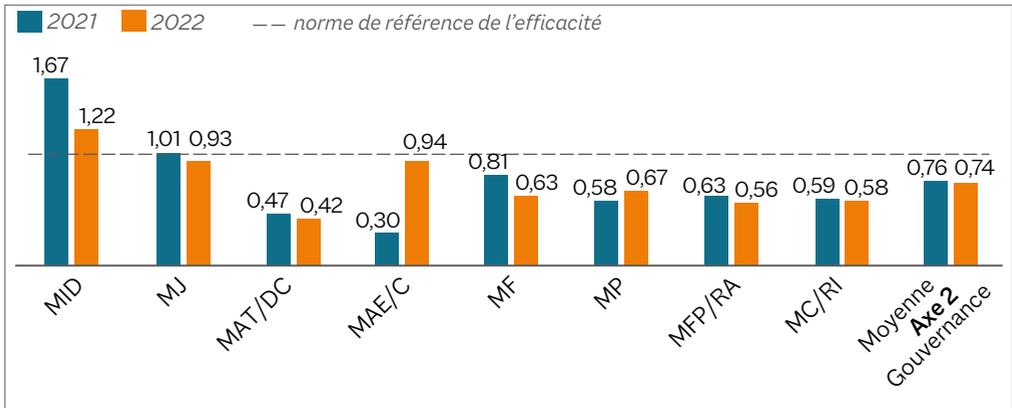
Graphique 9 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

15. La moyenne des scores d'efficacité de l'axe 2 a également connu une légère baisse en 2022 par rapport à 2021. Les scores d'efficacité des programmes budgétaires liés aux affaires étrangères et au Plan se sont améliorés. Quant aux programmes relatifs à l'administration territoriale, leurs scores dépassent la norme de 1 sur la période 2021-2022. La faiblesse du niveau d'efficacité au niveau des programmes concernant l'aménagement du territoire et le développement communautaire s'explique par le fait qu'une grande partie des ressources mises à disposition contribue plutôt à la réalisation des programmes d'autres structures.

Graphique 10 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 2

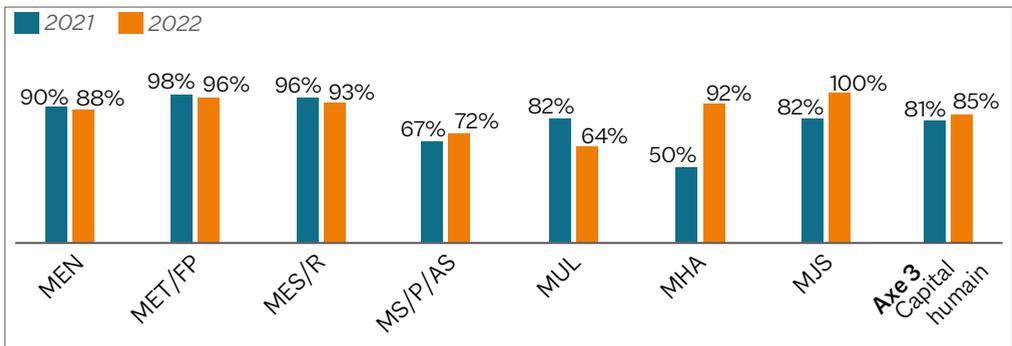


Source de données : Ministères

1.3.2.3. Développement du capital humain

16. S'agissant de la libération des crédits, le taux global pour l'axe 3 a connu une progression de 4 points de pourcentage pour s'établir à 85% en 2022. Cette progression a été plus importante en faveur des programmes de l'hydraulique et de l'assainissement (+42 points). Par contre, au niveau des programmes relevant de l'éducation et la formation, ce sont des baisses légères qui ont été enregistrées. Une baisse de l'ordre de 18 points a également été enregistrée au niveau des programmes de l'urbanisme et de logement.

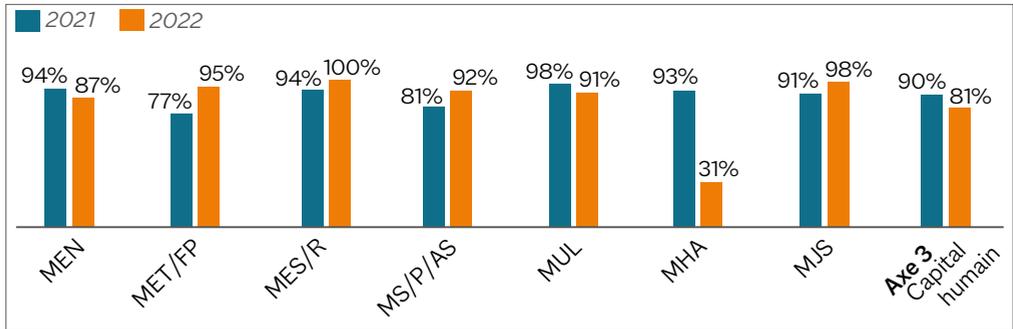
Graphique 11 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

17. En termes de consommation des crédits, le taux global de l'axe est passé de 90% en 2021 à 81% en 2022. Cette baisse du niveau de consommation des crédits libérés est essentiellement imputable aux programmes de l'hydraulique et de l'assainissement. Par contre, pour certains programmes tels que ceux relatifs à la formation professionnelle, à l'enseignement supérieur, à la santé ainsi qu'à la jeunesse et aux sports, ce sont des progressions du niveau de consommation des crédits qui ont été enregistrées.

Graphique 12 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés

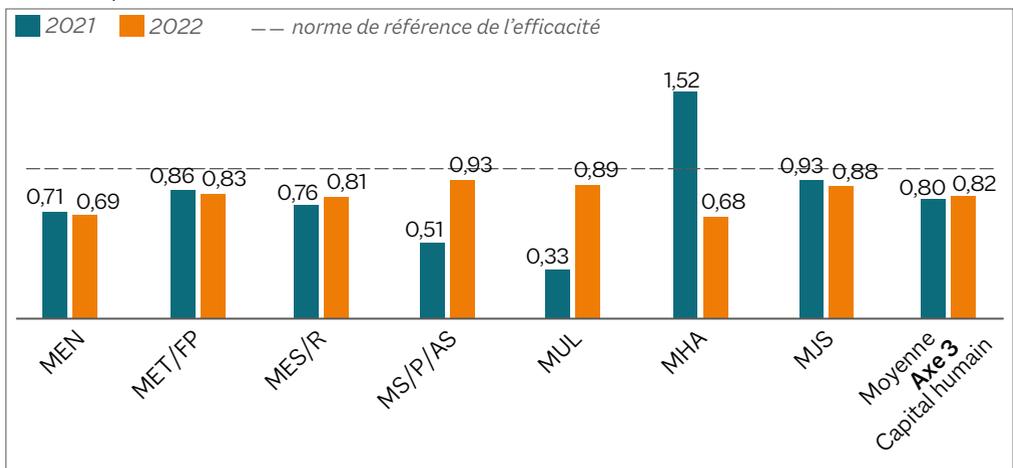


Source de données : Ministères

18. Le score moyen d'efficacité de l'axe 3 s'est amélioré sur la période.

En effet, la moyenne des scores de l'axe a progressé de 0,02 point en 2022. Cependant, les scores de la plupart des programmes budgétaires de l'axe n'ont pas atteint la norme de référence de 1.

Graphique 13 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 3



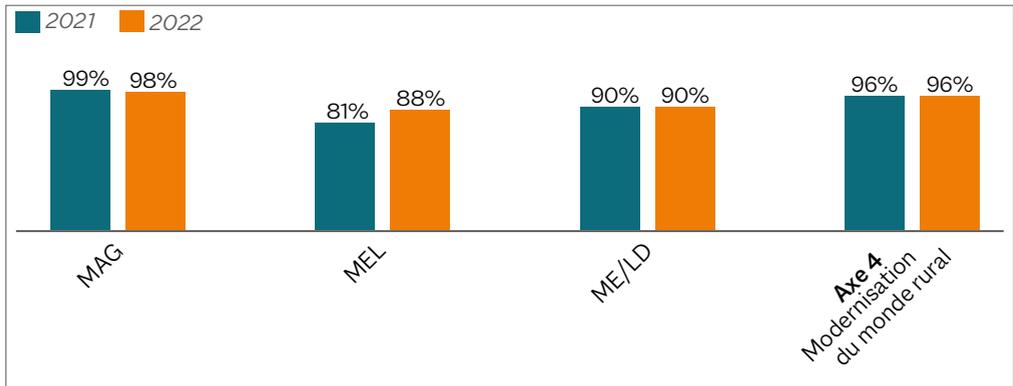
Source de données : Ministères

1.3.2.4. Modernisation du monde rural

19. Au niveau de l'axe relatif à la modernisation du monde rural, le taux de libération des crédits est resté constant sur la période.

Une progression du taux de libération des crédits de 7 points de pourcentage a été enregistrée au niveau des programmes relatifs à l'élevage. Pour les autres programmes, les taux de libération n'ont relativement pas changé par rapport à 2021.

Graphique 14 : Evolution des taux de libération des crédits

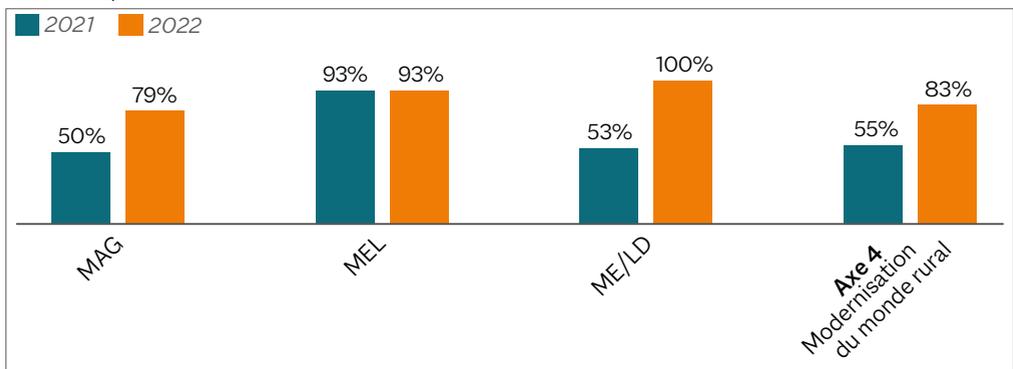


Source de données : Ministères

20. Relativement à la consommation des crédits, le taux global de l'axe est passé de 55% en 2021 à 83% en 2022.

L'accroissement de la consommation des crédits budgétaires a été plus important au niveau des programmes relevant de l'environnement (+47 points), puis ceux relatifs à l'agriculture (+29 points). Pour les programmes de l'élevage, le taux de consommation des crédits est resté constant sur la période. Le graphique ci-après illustre l'évolution des taux de consommation des crédits libérés.

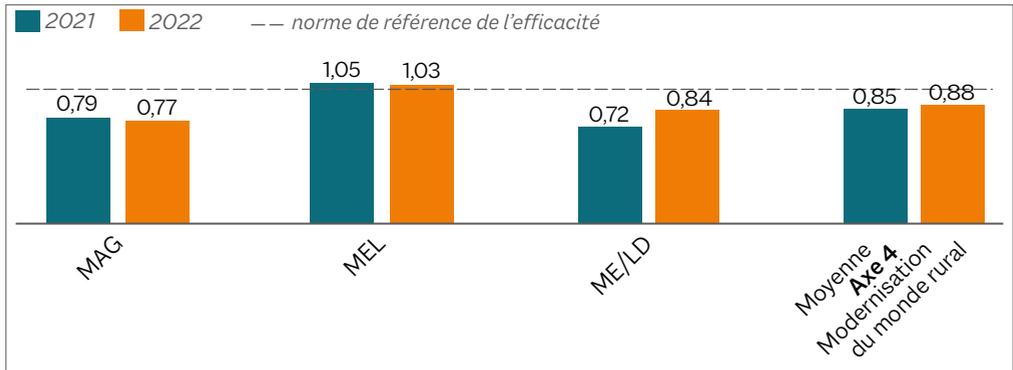
Graphique 15 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

21. Le score moyen d'efficacité de l'axe 4 a affiché une amélioration de 0,03 point en 2022 par rapport à 2021. Cette progression est portée par la mise en œuvre des programmes relatifs à l'environnement et à la lutte contre la désertification. Malgré une légère baisse en 2022, les scores d'efficacité des programmes relatifs à l'élevage sont restés supérieurs à la norme de 1, traduisant notamment l'intervention d'autres acteurs dans leur mise en œuvre.

Graphique 16 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 4

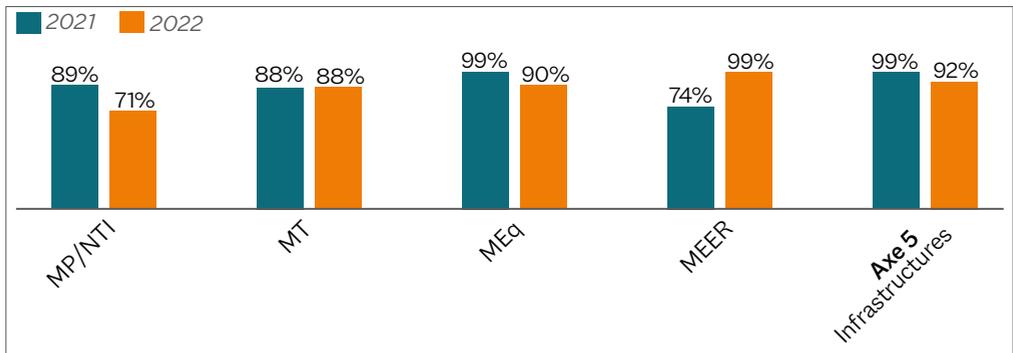


Source de données : Ministères

1.3.2.5. Développement des infrastructures économiques

22. Le taux de libération des crédits au niveau de l'axe 5 est passé de 99% en 2021 à 92% en 2022. Cette situation est essentiellement portée par la baisse du taux de libération au niveau des programmes relatifs aux nouvelles technologies de l'information et à l'équipement. Par ailleurs, pour les programmes relatifs à l'énergie, on enregistre une amélioration du taux de libération des crédits.

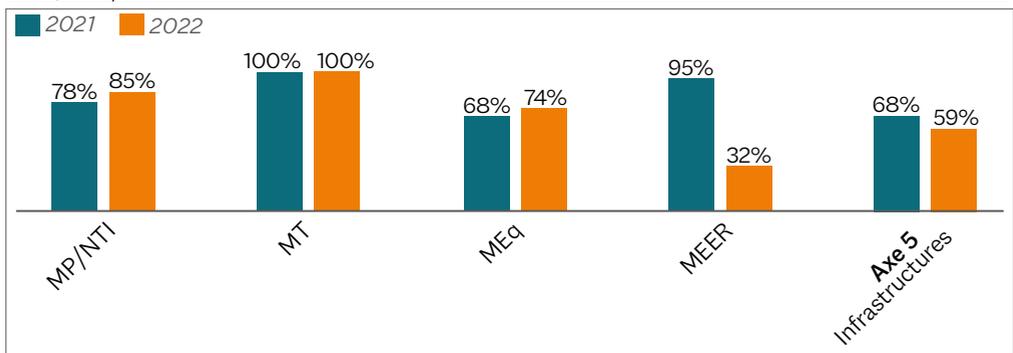
Graphique 17 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

23. Concernant la consommation des crédits, le taux global de l'axe a connu une baisse de 9 points de pourcentage pour s'établir à 59% en 2022. Cette situation est essentiellement due à la baisse constatée en termes de consommation des crédits libérés au niveau des programmes relatifs à l'énergie. En fait, comme ce sous-secteur bénéficie d'importants projets sur financements extérieurs, la non-disponibilité des fonds de contrepartie et le problème d'appropriation des procédures spécifiques des partenaires peuvent expliquer la faiblesse relative de consommation des crédits. Pour les autres programmes de l'axe, ce sont plutôt des améliorations qui ont été enregistrées par rapport à l'année 2021.

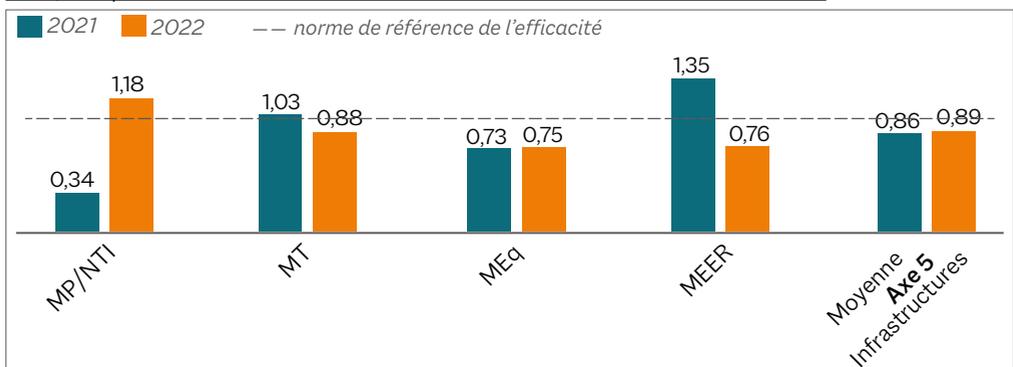
Graphique 18 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

24. L'analyse de l'efficacité de l'axe relative à l'exploitation des potentialités économiques indique une progression de 0,03 point par rapport à 2021. Cette progression est principalement imputable à l'exécution des programmes relatifs à la poste et aux nouvelles technologies de l'information. Par contre, pour les programmes liés au transport et à l'énergie, une baisse relative a été enregistrée.

Graphique 19 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 5

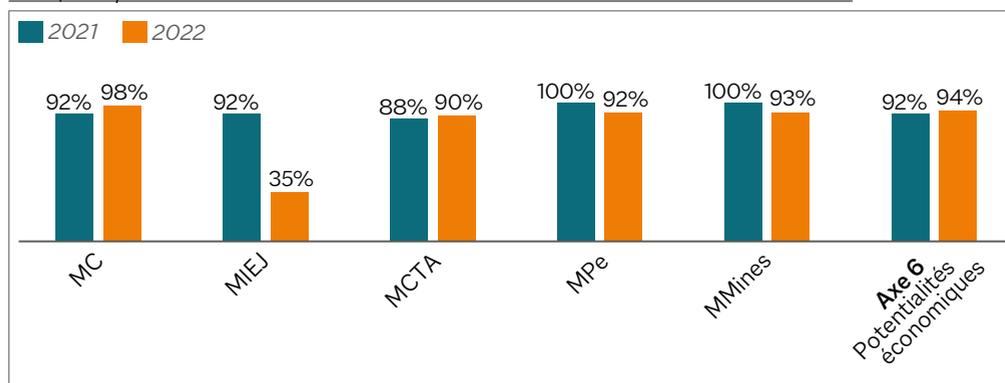


Source de données : Ministères

1.3.2.6. Exploitation des potentialités économiques

25. Le taux de libération des crédits pour l'axe 6 a progressé de 92% en 2021 à 94% en 2022. Cette progression est due essentiellement par des augmentations constatées des taux de libération au niveau des programmes relatifs au développement du commerce (+6 points) et à la promotion des valeurs culturelles, du tourisme et de l'artisanat (+2 points). Par contre, au niveau des autres programmes de l'axe, les taux de libération ont connu des baisses.

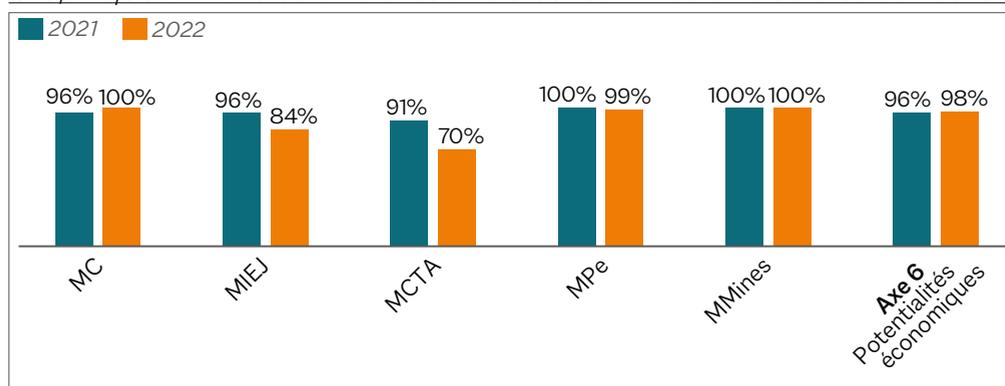
Graphique 20 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

26. La consommation des crédits quant à elle a enregistré un taux de 98% en 2022, soit une progression de 2 points de pourcentage. A l'exception des programmes relatifs au développement de l'industrie et à la promotion des valeurs culturelles, du tourisme et de l'artisanat, les programmes de l'axe 6 ont connu des améliorations en termes de taux de consommation des crédits. Les crédits libérés sont intégralement consommés pour ces programmes.

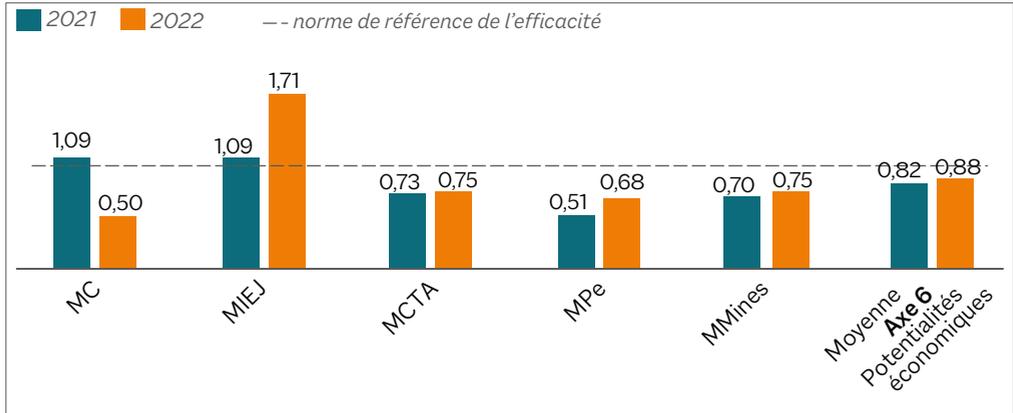
Graphique 21 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

27. En termes d'analyse de l'efficacité de l'axe, le score moyen est passé de 0,82 en 2021 à 0,88 en 2022. Tous les programmes budgétaires de l'axe ont connu une amélioration de leurs scores d'efficacité par rapport à 2021. En particulier, les scores des programmes liés au développement industriel et à l'entrepreneuriat de jeunes ont non seulement enregistré la plus forte progression, mais aussi sont supérieurs à la norme de référence de 1.

Graphique 22 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 6

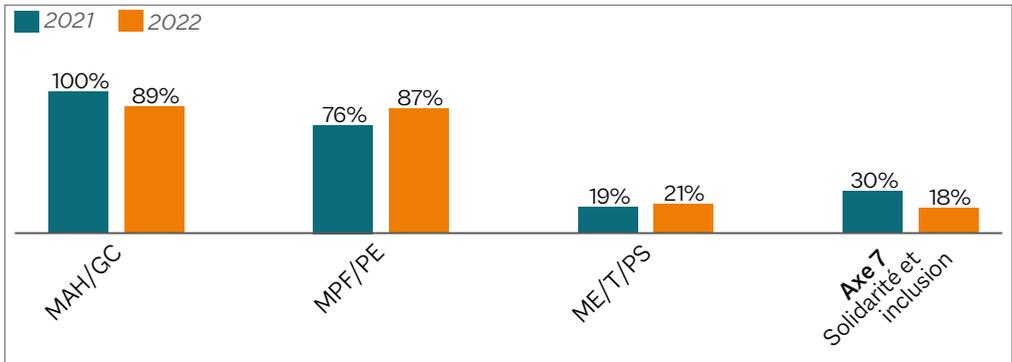


Source de données : Ministères

1.3.2.7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité

28. Au niveau de l'axe 7, le taux global de libération des crédits est passé de 30% en 2021 à 18% en 2022. Ce taux demeure le plus faible de tous les axes de la DPG. Cette faiblesse en termes de libération des crédits au niveau de l'axe 7 est essentiellement portée par les programmes relatifs à l'emploi et la protection sociale. Par contre, pour les autres programmes de l'axe, les niveaux de libération sont considérables sur la période.

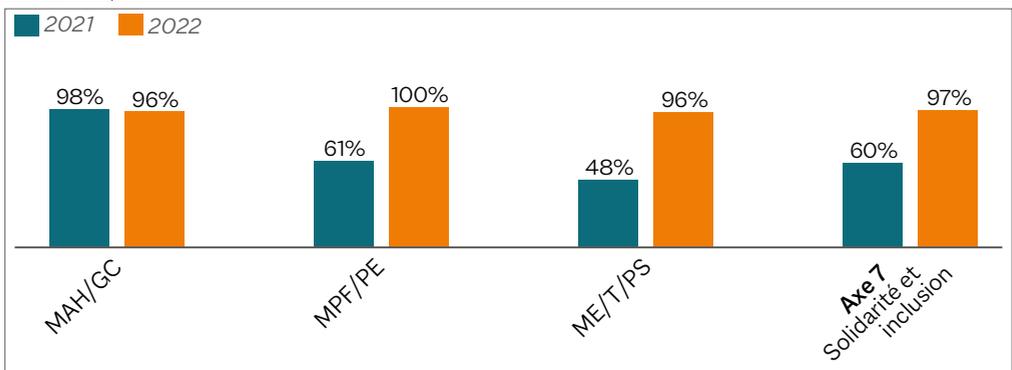
Graphique 23 : Evolution des taux de libération des crédits



Source de données : Ministères

29. Le taux de consommation des crédits a progressé de 60% en 2021 à 97% en 2022. L'accroissement de la consommation des crédits budgétaires a été plus important au niveau des programmes relevant de l'emploi et la protection sociale (+48 points), puis ceux relatifs à la promotion de la femme et la protection de l'enfant (+39 points). Néanmoins, une baisse légère en termes de consommation des crédits libérés est enregistrée au niveau des programmes relatifs à l'action humanitaire et la gestion des catastrophes.

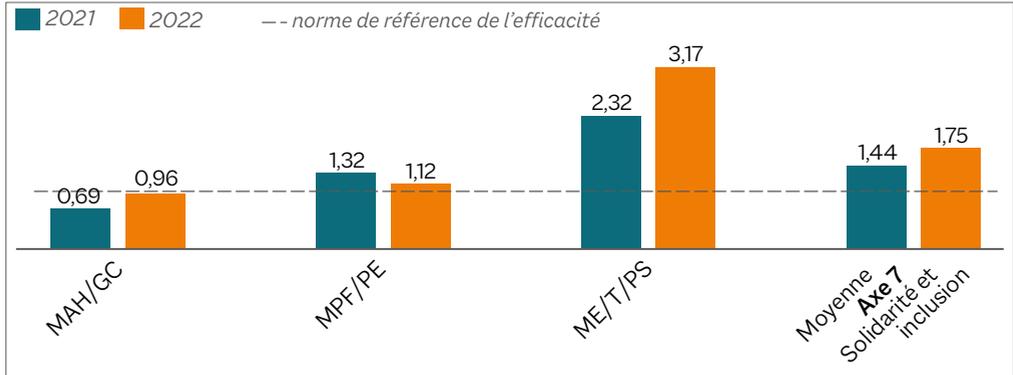
Graphique 24 : Evolution des taux de consommation des crédits libérés



Source de données : Ministères

30. Relativement à l'efficacité, le score moyen de l'axe 7 affiche une nette amélioration annuelle de 0,31 point en 2022. Les scores d'efficacité de la majorité des programmes sont supérieurs à la norme de 1 durant les deux années. Cette amélioration peut s'expliquer par la prédominance des réalisations liées à l'urgence et à l'importance des interventions hors programmation.

Graphique 25 : Evolution des scores d'efficacité de l'axe 7



Source de données : Ministères





*Analyse des
principaux résultats*



Analyse des principaux résultats

2.1. Sécurité et quiétude sociale

Les principales orientations de la DPG en matière de défense et sécurité se rapportent au renforcement des capacités opérationnelles des FDS et de la coopération militaire. Il s'agit notamment du renforcement des effectifs et de la formation continue ainsi que de l'acquisition des moyens matériels et logistiques adaptés. De même, du fait du contexte sécuritaire au Sahel et du besoin de mutualisation, un accent a été mis sur le renforcement de la coopération militaire.

31. Les efforts entrepris en matière de paix se sont traduits par la défense de l'intégrité du territoire et le renforcement de la sécurité publique. Le renforcement spécifique des capacités opérationnelles d'intervention des FDS a contribué à un meilleur maillage du territoire national et à une amélioration de la sécurisation des populations et de leurs biens. Ainsi, les patrouilles quotidiennes et les actions de veille régulières ont permis de réduire significativement la capacité de nuisance des groupes terroristes et des bandits armés. A titre illustratif, malgré l'augmentation des incidents armés, le nombre des victimes civiles et militaires a baissé de 50%. L'amélioration de la situation sécuritaire a permis de faciliter le retour des populations déplacées internes dans leurs localités d'origine notamment dans les régions de Diffa et de Tillabéry. Par ailleurs, en matière de la préservation de la cohésion sociale, des actions de consolidation de la paix ont contribué à prévenir le risque des conflits communautaires et à la reddition progressive des jeunes enrôlés dans les organisations terroristes.

Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs

Indicateurs	2021	2022
Nombre d'incidents armés globaux	519	794
Nombre d'incidents armés contre les civils	474	726
Nombre d'incidents armés contre les FDS	45	68
Nombre de civils tués	754	371
Nombre de FDS tuées	136	79

Source de données : CNAP



2.2. Bonne gouvernance et consolidation des institutions républicaines

L'ambition du Gouvernement est de renforcer le système démocratique et la stabilité du pays en vue de garantir les conditions de prospérité individuelle et collective ainsi que les droits et libertés aux citoyens. Les domaines concernés par cet axe sont liés à la gouvernance économique, politique et administrative ainsi qu'à la diplomatie, aux droits humains et à la communication.

2.2.1. Gouvernance économique

32. La dynamique de croissance de l'économie nigérienne se poursuit, malgré la persistance des chocs exogènes. Après une légère croissance de 1,39% enregistrée en 2021 du fait de la baisse de la production agricole, l'économie nigérienne croîtrait de 11,51%¹ en 2022. Cette performance serait liée à une bonne campagne agricole caractérisée par une hausse de 73,3% de la production agricole pluviale et de 3,9% de la production irriguée. Le secteur agricole bénéficie de plus en plus de la modernisation de l'agriculture avec notamment l'introduction de nouvelles techniques et variétés plus résilientes aux chocs climatiques. La croissance du secteur tertiaire (4,7%) est tirée par les activités de communications, de transports et autres services marchands. Quant au secteur secondaire, il a connu une contreperformance en lien avec le repli des activités manufacturières et extractives.

¹ Estimation du comité technique de cadrage macroéconomique

Tableau 2 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB

Secteurs	2020	2021	2022
Secteur primaire	2,70%	-1,88%	9,34%
Secteur secondaire	0,37%	0,87%	-0,11%
Secteur tertiaire	0,87%	1,96%	1,84%
Taux de croissance du PIB	3,60%	1,39%	11,51%

Source de données : Comité cadrage macroéconomique

33. Du point de vue de la demande, la dynamique de création de la richesse s'expliquerait par l'évolution croissante des investissements.

En pourcentage du PIB, le taux d'investissement brut s'est établi à 31,7 % en 2021 et 33,5%² en 2022. Ce taux est largement supérieur à la norme de 24% préconisée par la Banque Mondiale pour amorcer une croissance économique permettant d'améliorer le bien-être de la population et de réduire significativement la pauvreté. Au total, les investissements ont augmenté d'environ 2 points de pourcentage du PIB par rapport à 2020. Cet accroissement est essentiellement imputable à la dynamique enregistrée dans les investissements privés qui ont progressé de 3,1 points de pourcentage. Par contre les investissements publics sont restés relativement constants sur la période

Tableau 3 : Evolution des taux d'investissements

Types d'investissement	2020	2021	2022
Investissement privé	20,6%	22,9%	23,7%
Investissement public	11,1%	11,2%	9,8%
Investissement total	31,7%	34,2%	33,5%

Source de données : Comité cadrage macroéconomique

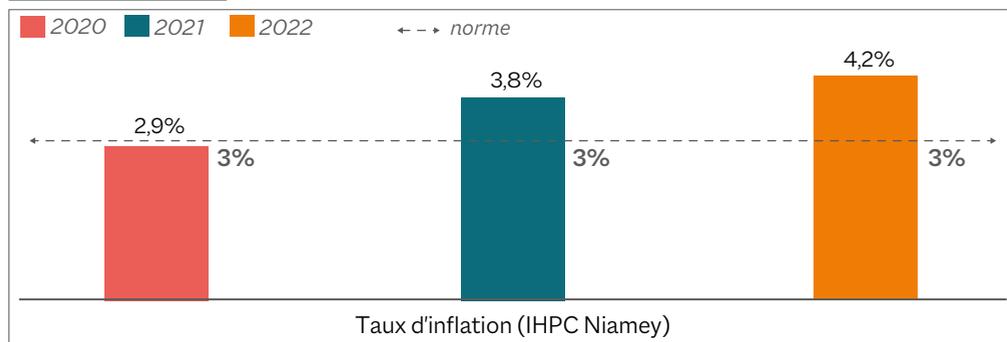
34. Le taux d'inflation a connu une tendance haussière sur la période.

En effet, le taux d'inflation a progressé de 1,3 point de pourcentage pour s'établir à 4,2% en 2022. Cette situation est essentiellement imputable à la hausse des prix des produits importés du fait notamment des tensions géopolitiques internationales et de la crise du COVID-19 qui ont perturbé les flux du commerce ainsi que du déficit agricole enregistré en 2021. Néanmoins, le taux d'inflation reste inférieur à la moyenne enregistrée dans l'espace UEMOA (7%) en 2022. Les opérations de ventes à prix modérés des céréales, de distributions gratuites des

² Cadrage-FMI/MP

vivres et de cash transferts entrepris par le Gouvernement ainsi que l'amélioration de l'offre des produits maraîchers ont permis de contenir le coût de la vie.

Graphique 26 : Evolution de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

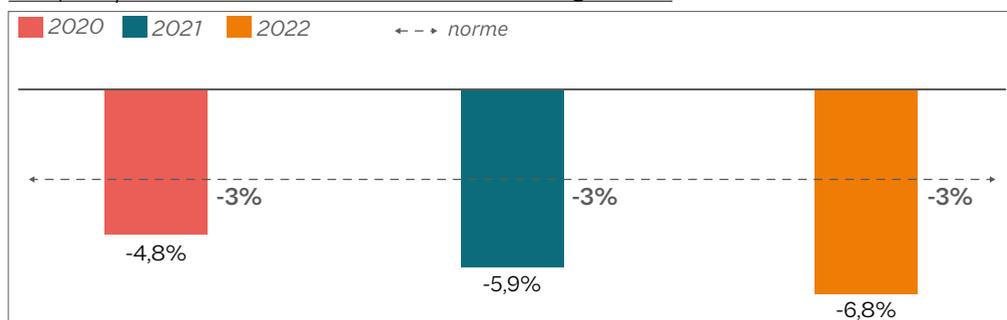


Source de données : INS

35. Le cadre budgétaire demeure relativement stable, malgré le niveau élevé des dépenses pour renforcer la résilience de l'économie et la sécurité.

Les ratios de masse salariale et de l'encours de la dette resteraient respectivement en dessous de 35% et 70% convenus dans le pacte de convergence. Cette soutenabilité est liée à la maîtrise des dépenses salariales et à la stratégie de l'endettement concessionnel. Par contre, le déficit budgétaire (dons compris) a connu une détérioration de 1 point de pourcentage en moyenne annuelle sur les 2 dernières années par rapport à son niveau de 2020. Ce déficit est essentiellement imputable aux besoins croissants de financements de la sécurité, de l'éducation et des actions d'appui à la résilience des ménages vulnérables. A cela s'ajoutent les efforts consentis pour le financement du pipeline.

Graphique 27 : Evolution du déficit budgétaire

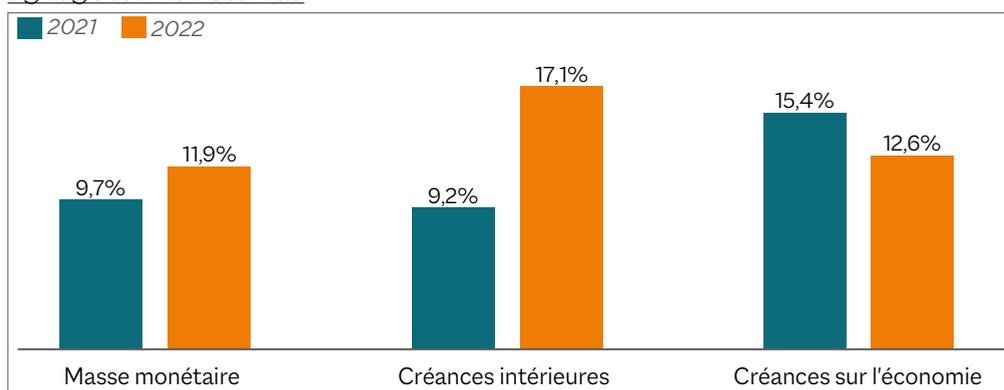


Source de données : MF

36. En lien avec l'évolution de l'activité économique, le crédit intérieur a progressé en moyenne annuelle de 12,5% sur la période 2021-2022.

Cet accroissement est essentiellement imputable à la performance du secteur privé dont le crédit accordé suit une constante évolution en passant de 1.044,5 milliards en 2020 à 1.357,69 milliards en 2022. L'augmentation du crédit à l'économie se reflète dans les opinions³ des chefs d'entreprises, pour qui le climat des affaires a été propice dans les sous-secteurs du commerce, du bâtiment, de production d'eau et d'électricité, de télécommunication et des services financiers. Globalement, la masse monétaire a progressé de 9,7% en 2021 et de 11,9% en 2022.

Graphique 28 : Evolution des taux de croissance de quelques agrégats monétaires



Source de données : BCEAO.

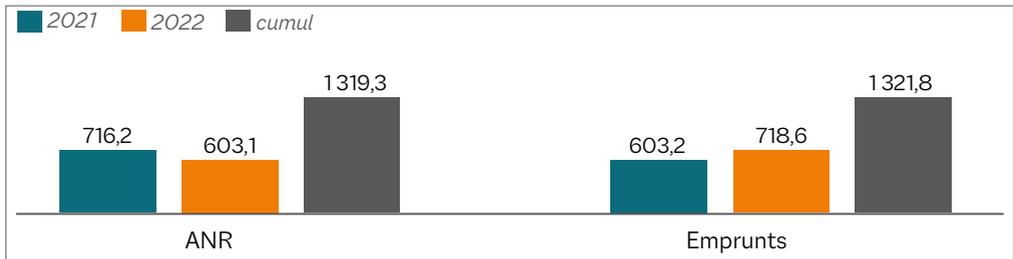
37. Les investissements Direct Etrangers (IDE) ont contribué à l'amélioration du solde global relativement aux échanges avec le reste du monde.

Sur la période 2021-2022, en moyenne annuelle, les IDE ont progressé de 71% du fait notamment des investissements dans les industries extractives. Ainsi, le déficit du compte des transactions courantes a été contrebalancé par l'excédent du compte des opérations financières, lequel s'est amélioré en moyenne annuelle de 37%. Par contre, les échanges avec l'extérieur se sont soldés par un déficit de 1,4 milliard de FCFA du fait notamment de la baisse des investissements de portefeuille et des capacités exportatrices du pays en lien avec le déficit agricole enregistré en 2021.

³ Note de conjoncture 2^{ème} trimestre 2022

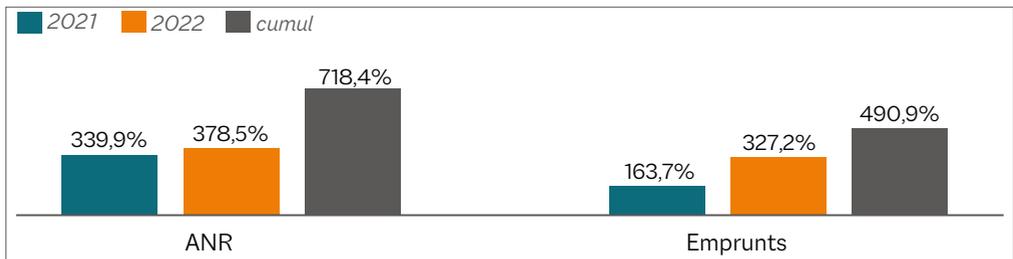
38. S'agissant de la mobilisation des ressources extérieures, 70 accords de financement ont été signés totalisant 2.641,1 milliards de FCFA et un montant de 1.209,3 milliards de FCFA décaissé. Les ressources mobilisées sont réparties en 1.319,3 milliards d'aides non remboursables et 1.321,8 milliards d'emprunts. La mobilisation des ressources extérieures a concerné beaucoup plus les domaines de la gouvernance, de l'hydraulique, de l'énergie, de la sécurité alimentaire et des infrastructures de transports. Quant aux ressources décaissées, elles se répartissent en 718,4 milliards d'aides non remboursables et 490,9 milliards sous forme d'emprunts. Néanmoins, le taux de consommation des ressources extérieures s'est établi à 81% pour une cible de 90%, ce qui peut notamment s'expliquer par la lourdeur des procédures de certains bailleurs de fonds, la lenteur dans les processus de passation des marchés et la faiblesse des capacités de certains prestataires à honorer leurs engagements.

Graphique 29 : Montants des ressources extérieures mobilisées



Source de données : MP

Graphique 30 : Montants des ressources extérieures décaissées



Source de données : MP

39. Relativement aux ressources internes, 1.837 milliards de recettes ont été mobilisées sur la période 2021-2022. En progression annuelle, cela correspond à 5,2% d'accroissement en 2021 et 5% en 2022. Cette performance reflète notamment les effets des mesures visant l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la maîtrise des exonérations et l'efficacité du système de contrôle interne.

2.2.2. Justice et droits humains

40. Des progrès sont enregistrés dans le cadre de l'amélioration des indicateurs d'accès aux services judiciaires. En effet, l'opérationnalisation de nouveaux tribunaux d'instance a permis de rehausser le taux de couverture juridictionnelle qui est passé de 64,18% en 2020 à 67,16% en 2022. En outre, afin d'améliorer la célérité dans le traitement des affaires criminelles, les chambres criminelles instituées au sein des TGI ont permis la tenue de 57 audiences au titre de l'année judiciaire 2021-2022, aboutissant ainsi au jugement de 1.136 dossiers sur un stock de 2.544 (soit un taux d'écoulement du stock d'environ 45%). Cependant, les ratios magistrat/habitants et greffiers/magistrat se sont établis respectivement en 2022 à 1/54605 et 0.82 pour 1 pour des normes internationales de 1/20000 et 2 pour 1.

Tableau 4 : Ratios du personnel de justice par rapport aux normes internationales

Indicateurs	Normes	2021	2022
Magistrat/habitants	1/20000	1/52661	1/ 54605
Greffiers/magistrat	2 pour 1	0,82 pour 1	0,82 pour 1

Source de données : MJ

41. En matière de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, des résultats ont été enregistrés à l'issue des actions de prévention, d'investigation et de contrôle. Ainsi, sur l'ensemble des plaintes enregistrées, 197 plaintes ont été retenues pour traitement au terme duquel 50 rapports ont été élaborés et transmis, notamment aux procureurs compétents. En outre, près de 3 milliards de FCFA ont été recouvrés suite aux opérations de contrôle des unités douanières.

2.2.3. Diplomatie

42. L'action diplomatique a abouti à la signature de plusieurs accords/conventions et des distinctions pour le pays. Au total, 92 Accords/Conventions ont été signés dont 41 dans le domaine de l'économie, 1 accord sur la sécurité et 8 concernant l'environnement. Aussi, de par son leadership, le Niger s'est vu octroyé une distinction de l'ONU sur la mobilité climatique et la Représentation sous-régionale de l'OCI relative à l'Action Humanitaire érigée en Commission Régionale pour le Sahel et le Bassin du Lac-Tchad. Enfin, le Niger a présidé en décembre 2021 pour une deuxième fois, le Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membre non-permanent. C'est ainsi que 3 résolutions ont été portées par le Niger sur (i) la circulation des armes légères et de petit calibre

dans les situations de conflit, (ii) la protection des écoles et (iii) le lien formel entre le réchauffement climatique et la sécurité dans le monde.

2.2.4. Gouvernance politique et administrative

43. Dans le cadre de la gouvernance politique, les résultats sont essentiellement relatifs à l'organisation des élections législatives au titre de la diaspora. Ainsi, 227.229 concitoyens ont été enrôlés dans 15 pays retenus pour les opérations électorales afin de compléter les 5 sièges de la diaspora au sein de l'Assemblée Nationale. Sur tout autre plan, le statut du Chef de File de l'opposition a été révisé dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance et de la consolidation des institutions démocratiques. De même, les sessions du Conseil National du Dialogue Politique ont connu une nouvelle dynamique.



2.2.5. Communication et médias

44. En matière de communication et de médias, les efforts fournis ont permis d'enregistrer des progrès au niveau du secteur. En effet, le taux de couverture de la population par la télévision et la radio nationales est passé de 80% en 2020 à 80,5% en 2022. De même, la proportion des communes disposant d'au moins une radio communautaire fonctionnelle a progressé de 60,13% en 2020 à 61,94% en 2022. Toutefois, la place du Niger en matière de liberté de la presse est passée du 57^{ème} rang en 2020 au 59^{ème} en 2022, soit une perte de 2 points selon Reporters Sans Frontières. Cela s'explique notamment par les difficultés d'accès à l'information du fait du contexte sécuritaire pour des journalistes ne disposant pas souvent des outils nécessaires sur la communication en temps de crise.

2.3. Développement du capital humain

L'objectif du Gouvernement est de mettre un accent particulier sur des secteurs favorisant un développement soutenu du capital humain : éducation, santé, jeunesse, sports et cadre de vie.

2.3.1. Education et formation

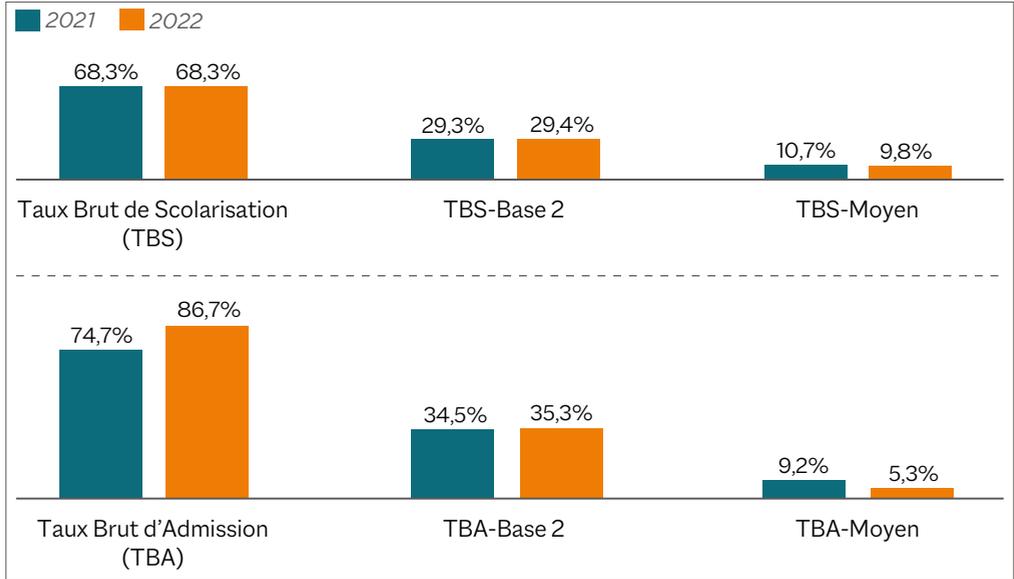
Les orientations de la DPG en matière d'éducation et de formation s'inscrivent dans la perspective de consolidation de l'accès et la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché de l'emploi.

2.3.1.1. Enseignement de base et secondaire

45. L'évolution de l'indicateur du préscolaire est influencée par l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande. Le taux brut de préscolarisation global est passé de 12% en 2020 à 11,1% en 2022. Cette tendance baissière est notamment liée à la suppression des jardins d'enfants communautaires et à la fermeture des classes en paillotes dans les écoles du préscolaire suite aux drames meurtriers provoqués par les incendies à Niamey et à Maradi.

46. Malgré les actions entreprises en vue d'améliorer l'offre éducative, les indicateurs d'accès aux cycles primaire et secondaire n'ont pas connu une réelle amélioration sur la période 2021-2022. En effet, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau primaire (68,3%) est resté constant sur la période 2021-2022. Contrairement au TBS au primaire, le TBS au cycle base 2 a connu une légère hausse, passant de 29,3% en 2021 à 29,4% en 2022. Néanmoins, le TBS moyen a baissé, passant de 10,7% en 2021 à 9,8% en 2022. Les mêmes tendances sont observées pour les cas spécifiques des filles. Le Taux Brut d'Admission (TBA) au niveau primaire est passé de 74% en 2021 à 86,7% en 2022, soit un gain de 12,7 points de pourcentage. De même, le TBA base 2 a progressé, passant de 34,5% en 2021 à 35,3% en 2022. Par contre, le TBA au niveau moyen a baissé, passant de 9,2% en 2021 à 5,3% en 2022. Cette tendance à la baisse du TBA pourrait s'expliquer par la fermeture des écoles liée à l'insécurité dans certaines régions.

Graphique 31 : Evolution des principaux indicateurs de l'accès aux enseignements de base et moyen



Source de données : MEN

47. Les indicateurs de qualité ont globalement connu une baisse. En effet, les Taux d'Achèvement (TA) aux cycles primaire et base 2 ont connu des évolutions à la baisse, passant respectivement de 60,9% en 2021 à 53% en 2022 et 17% en 2021 à 15,5% en 2022. Il en est de même pour le TA au niveau Moyen qui a régressé de 8,4 points de pourcentage pour s'établir à 8,6% 2022. Cette tendance baissière s'explique par les abandons massifs en cours de cycle occasionnés par les déplacements des populations pour des raisons d'insécurité.

Graphique 32 : Evolution des principaux indicateurs de qualité des enseignements de base et moyen

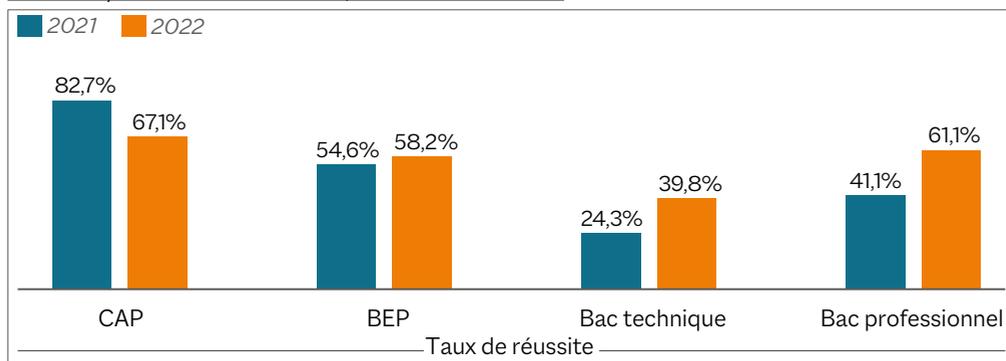


Source de données : MEN

2.3.1.2. Enseignement professionnel et technique

48. Les résultats des différents examens au niveau du sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ont globalement progressé. En effet, les taux de réussite au BEP, au Bac technique et au bac professionnel ont respectivement progressé de 3,6, de 15,5 et de 20 points de pourcentage. Cette performance s'explique par la stabilité qui a caractérisé la période grâce au dialogue social créé autour du secteur de l'éducation entre les acteurs sociaux et la partie gouvernementale. Toutefois, le taux de réussite au CAP a connu une baisse de 15,6 points de pourcentage. Cela s'explique par le fait que les différentes sessions des examens se sont déroulées avec beaucoup de rigueur.

Graphique 33 : Taux de réussite au niveau de l'enseignement technique et formation professionnelle



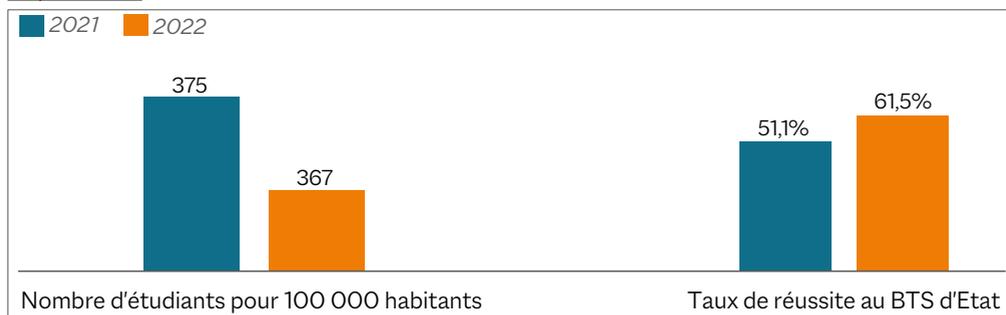
Source de données : MET/FP



2.3.1.3. Enseignement supérieur

49. Les indicateurs de l'enseignement supérieur ont également connu des progrès. Cela est le résultat des actions de renforcement des infrastructures, du cadre de recherche et du personnel enseignant ainsi que de la qualité du dialogue social avec les partenaires de l'éducation. Le taux de réussite au Brevet de Technicien Supérieur (BTS) d'Etat a enregistré 10,4 points de pourcentage pour s'établir à 61,5% en 2022. En outre, le nombre d'étudiants est passé de 89.472 en 2021 à 90.713 en 2022. Toutefois, le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants a baissé en passant de 375 en 2021 à 367 en 2022 du fait d'une augmentation plus que proportionnelle de la population par rapport au nombre d'étudiants.

Graphique 34 : Évolution de quelques indicateurs de l'enseignement supérieur

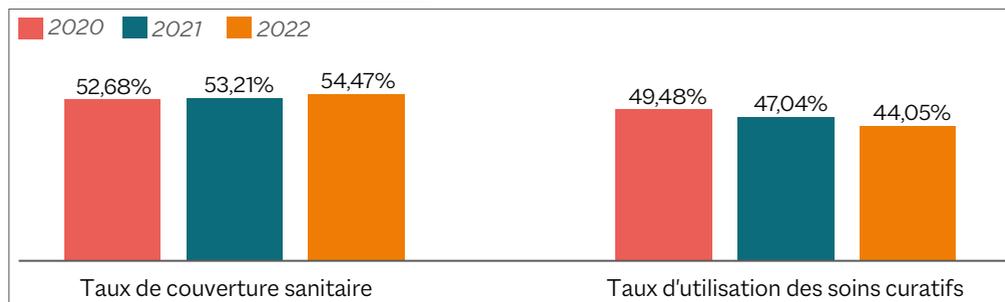


Source de données : MES/R

2.3.2. Santé

50. Les conditions d'offre des soins et services de santé sont améliorées au cours de la période. En effet, le taux de couverture sanitaire a progressé de 1,79 point de pourcentage par rapport à 2020, pour s'établir à 54,47% en 2022. En revanche, le taux d'utilisation des soins curatifs a connu une tendance à la baisse sur la période du fait notamment de l'impact de la COVID-19 et du contexte sécuritaire qui limite parfois l'accès aux formations sanitaires dans certaines localités.

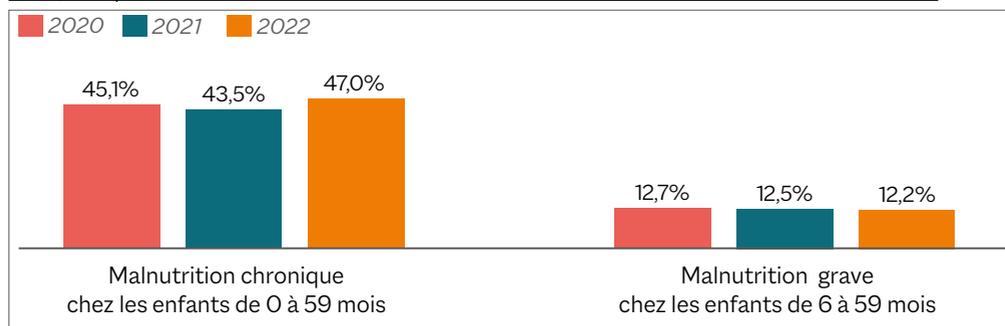
Graphique 35 : Evolution des taux de couverture sanitaire et d'utilisation des soins curatifs



Source de données : MSP/P/AS.

51. L'état nutritionnel des enfants a connu globalement une amélioration au cours de la période. En effet, la prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois a baissé de 0,5 point de pourcentage, pour s'établir à 12,2% en 2022. Par contre, la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois a connu une évolution en dents de scie, passant de 45,1% en 2020 à 43,5% en 2021, puis à 47% en 2022.

Graphique 36 : Evolution des indicateurs relatifs à la malnutrition

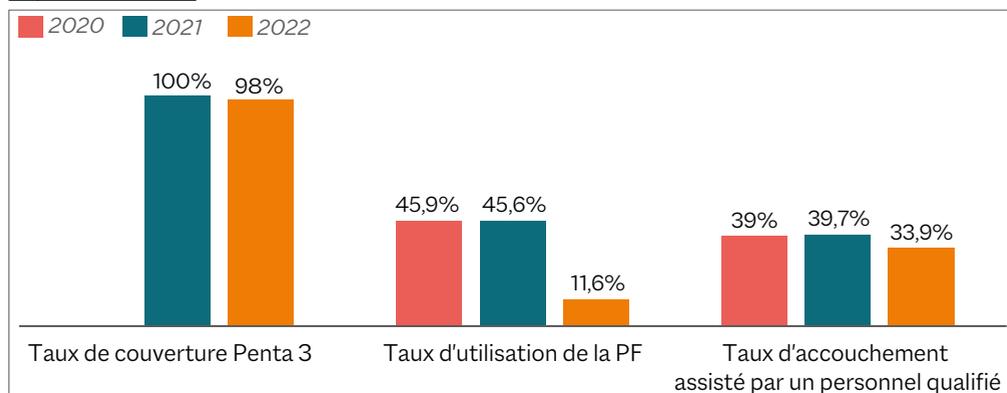


Source de données : MSP/P/AS, INS

52. Malgré les efforts fournis, notamment en termes de sensibilisation, certains indicateurs de la santé de la reproduction n'ont pas connu d'amélioration. En effet, les taux d'utilisation de la PF et d'accouchement assisté par un personnel qualifié ont baissé respectivement de 34,3 et 5,08 points de pourcentage, pour s'établir à 11,56% et 33,88% en 2022. La baisse du taux d'utilisation de la PF est notamment liée à un changement d'approche dans son calcul consistant désormais à retirer les femmes perdues de vue et celles qui ne disposent pas une fiche

clinique PF, dans le cadre de l'assurance qualité des données. Quant au taux de couverture en Penta 3, il s'est établi à 98% en 2022, soit un déplacement de 3 points par rapport à sa cible de 95%.

Graphique 37 : Evolution des principaux indicateurs de la santé de reproduction

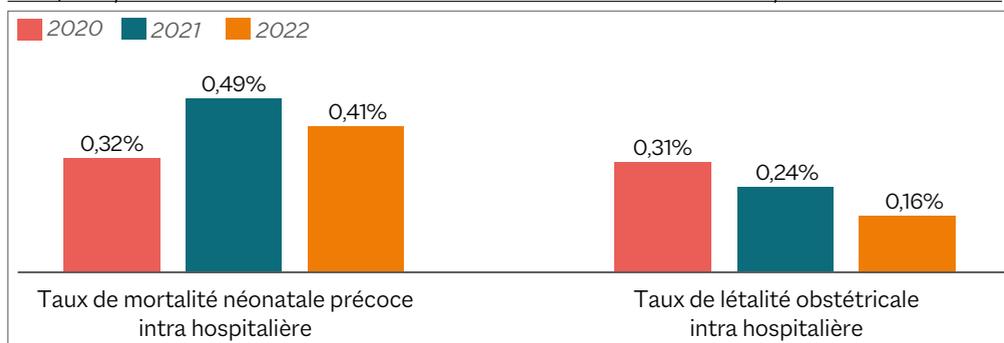


Source de données : MSP/P/AS



53. La prise en charge de la mère et de l'enfant a connu une amélioration sur la période. Le taux de létalité obstétricale intrahospitalière a baissé de 0,15 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2020, pour s'établir à 0,16% en 2022. Quant au taux de mortalité néonatale précoce intrahospitalière, il est passé de 0,32% en 2020 à 0,49% en 2021, puis à 0,41% en 2022.

Graphique 38 : Evolution des indicateurs relatifs à la qualité des soins

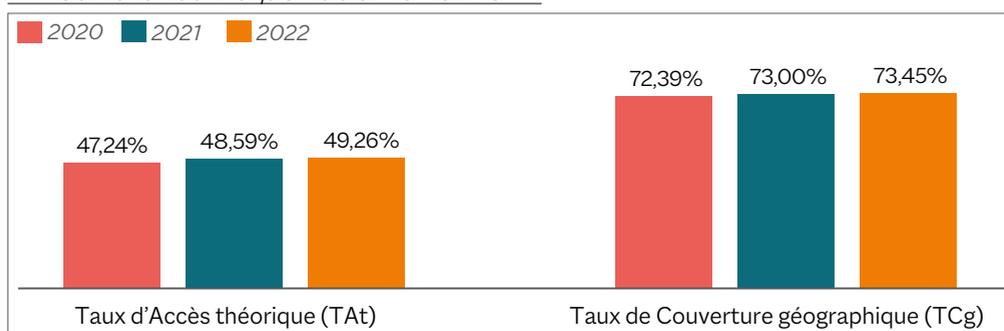


Source de données : MSP/P/AS

2.3.3. Eau et assainissement

54. Les efforts ont permis d'améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural⁴, en dépit du croît démographique. Grâce à la construction des différents ouvrages hydrauliques, les taux de couverture géographique et d'accès théorique sont respectivement passés de 72,39% et 47,24% en 2020 à 73,45% et 49,26% en 2022. Les nouvelles constructions ont ainsi permis de fournir l'eau potable au profit d'environ 222.500 ménages ruraux supplémentaires tandis que les travaux de réhabilitation d'ouvrages ont permis le rétablissement du service d'eau potable à 30.000 autres ménages. Cependant, pour atteindre l'objectif du Programme de Renaissance III de porter le taux de couverture géographique à 95% d'ici à 2026, le rythme de progression actuel révèle que des efforts supplémentaires sont nécessaires.

Graphique 39 : Evolution des indicateurs d'accès à l'eau potable en milieu rural sur la période 2020-2022



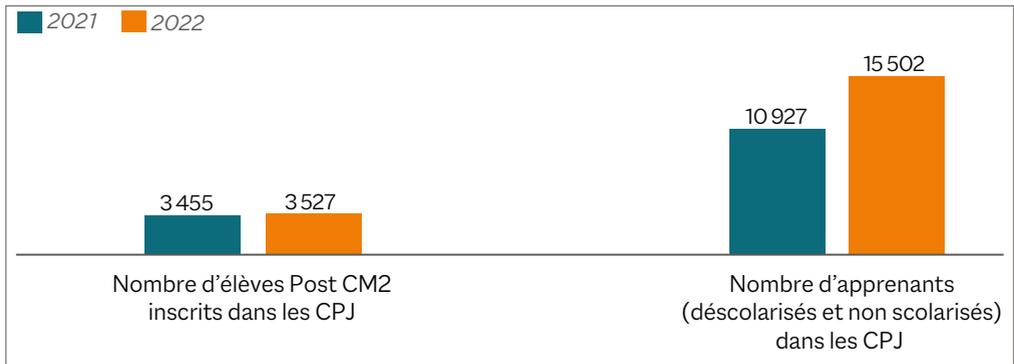
Source de données : MHA

⁴ Les données 2022 sont provisoires en attendant les données de l'enquête annuelle (DS/MHA)

2.3.4. Jeunesse et sports

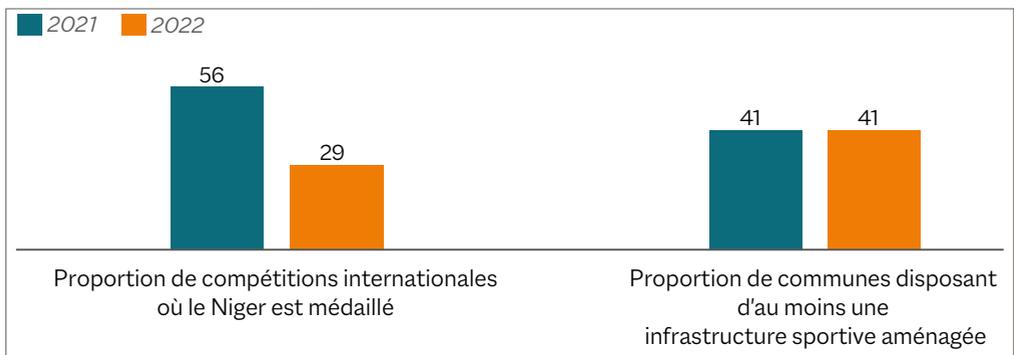
55. L'analyse globale des résultats du secteur révèle des améliorations. En effet, le nombre d'élèves Post CM2 inscrits dans les CPJ est passé de 3.455 en 2021 à 3.527 en 2022. Pour le cas spécifique des filles, la proportion d'inscrits dans les CPJ a progressé de 1 point de pourcentage pour s'établir à 44% en 2022. De même, le nombre d'apprenants déscolarisés et non scolarisés dans les CPJ a progressé significativement sur la période. Par contre, la proportion des compétitions internationales où le Niger est médaillé a régressé de 27 points de pourcentage pour s'établir à 29% en 2022.

Graphique 40 : Evolution des principaux indicateurs relatifs à la promotion des jeunes



Source de données : MJS

Graphique 41 : Evolution des principaux indicateurs relatifs à la promotion des sports



Source de données : MJS

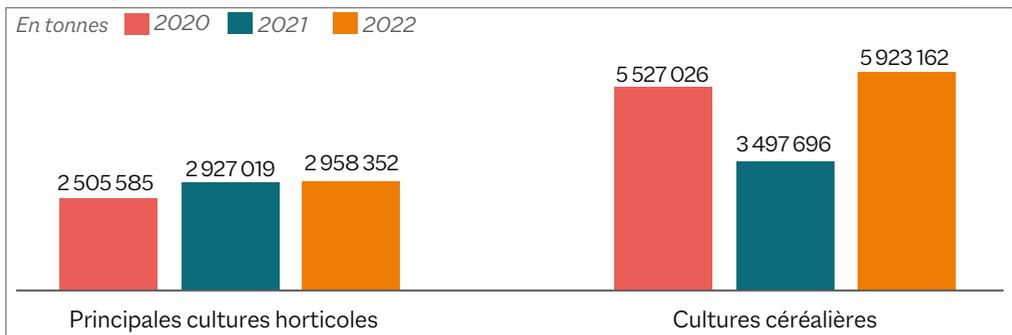
2.4. Modernisation du monde rural

L'objectif du Gouvernement est de s'investir à relever les défis majeurs au niveau de différents segments des filières agro-sylvo-pastorales à travers la chaîne de production, de conservation, de transformation, de commercialisation et la mobilisation du financement.

2.4.1. Agriculture

56. La mise en œuvre des actions visant l'accroissement des productions agricoles a permis d'enregistrer des résultats relativement satisfaisants. Ainsi, la production céréalière pluviale de 2022 est estimée à hauteur de 5.923.162 tonnes, soit une augmentation de 6% par rapport à celle de 2020. S'agissant de la production des principales cultures de rente pluviales, elle est passée de 2.662.910 tonnes en 2020 à 3.917.346 tonnes en 2022, soit respectivement 937,6 milliards de FCFA et 1.155,4 milliards en valeur monétaire. Pour l'ensemble des cultures irriguées, la production totale en 2022 est de 6.120.372 tonnes. En particulier, pour les principales cultures horticoles, les productions ont évolué de 2.505.584 tonnes en 2020 à 2.958.352 tonnes en 2022, soit 409,8 milliards et 510 milliards de FCFA respectivement en valeur monétaire. Il convient également de souligner la production de 14.283 tonnes de semences certifiées et 203 tonnes de semences au niveau communautaire.

Graphique 42 : Evolution des productions céréalières et horticoles



Source de données : MAG

2.4.2. Elevage

57. Les performances en matière de productions animales connaissent une amélioration. Ainsi, la production du lait a évolué, passant de 1.466.954 tonnes en 2021 à 1.660.858 tonnes en 2022, soit une hausse de 13%. S'agissant de la production de viande, elle a été estimée à 131.555 tonnes alors qu'elle était de 128.526 en 2021.

2.4.3. Environnement

58. Les actions de renforcement de la résilience des écosystèmes ont permis d'augmenter les rendements des terres et la production halieutique. Sur la période 2021-2022, les rendements des terres agricoles réhabilitées ont été en moyenne de 520 kg/ha pour le mil et de 320 kg/ha pour le sorgho. Sur les terres pastorales, l'accroissement de la biomasse a été en moyenne de 1.056 kg de MS/ha. S'agissant de la production halieutique, mesurée essentiellement à partir des statistiques sur le poisson, elle est en hausse de 6% par rapport à 2021 et s'est établie à 49.219 tonnes en 2022 (soit une valeur⁵ marchande estimée à 73,8 milliards FCFA). Pour ce qui est des produits forestiers non ligneux, les productions⁶ sont à 130.509 tonnes de feuilles de moringa, 440 tonnes de gomme arabique et 104.571 litres de miel. La résilience à la base se traduit aussi par la création d'un total de 82.434 emplois temporaires de six mois au profit des jeunes et des femmes à travers les travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) opérées sous forme de CFW. Ces emplois qui participent à réduire l'exode rural ont été rétribués à hauteur d'environ 27 milliards de FCFA sur la période. Par ailleurs, il convient de souligner que dans le cadre des actions visant l'amélioration de la biodiversité, les efforts se traduisent par la hausse du nombre de girafes qui a connu un croît de 24%.

Tableau 5 : Evolution des productions volet pêche et produits forestiers non ligneux

	2021	2022	Cumul
Gomme arabique (tonnes)	134	306	440
Feuille de moringa (tonnes)	69 979	60 530	130 509
Poissons (tonnes)	47 200	49 219	96 419
Miel (litres)	46 944	57 627	104 571

Source de données : MELCD.



5 Valeur estimée sur la base du prix moyen de 1500 F CFA par kg de poisson frais.

6 Statistiques partielles

2.5. Développement des infrastructures économiques

L'objectif du Gouvernement est de s'investir dans la réalisation des programmes d'infrastructures économiques permettant de développer les services de transports, d'énergie et de télécommunications.

2.5.1. Infrastructures et services des transports

59. Relativement au développement des infrastructures de transports, les efforts ont contribué à l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des infrastructures routières. Ainsi, l'indice d'accessibilité rural a progressé de 0,8 point pour s'établir à 38% en 2022. De même, la densité routière s'est améliorée en passant de 11,23 km/1.000 km² à 11,62 du fait de l'accroissement du réseau routier. Par contre, la disponibilité routière a connu une baisse de 0,03 km/1.000 hpts, en lien avec l'accroissement rapide de la population.

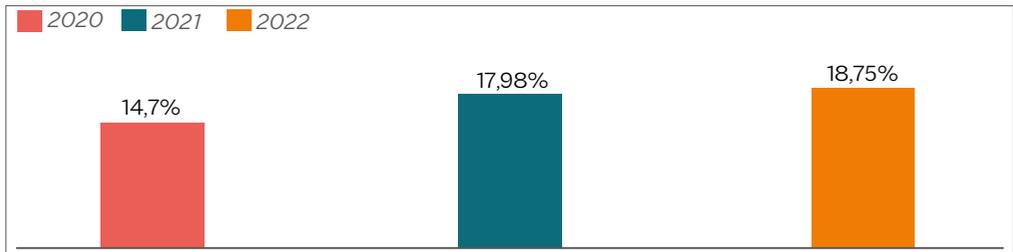


60. Relativement aux services de transports, les indicateurs de performance ont connu une amélioration significative. En effet, le nombre de passagers transportés par voie aérienne a connu une forte amélioration de 114% sur la période. De plus, le volume du fret est passé de 8.354 tonnes en 2020 à 11.889 en 2022, soit un accroissement de 42%. S'agissant du taux de mise en œuvre des réformes en matière de facilitation de transport, il a progressé de 0,57 point de pourcentage. Par contre, le délai moyen d'acheminement des marchandises à partir des ports de transit est passé de 21,87 km/h à 23 km/h.

2.5.2. Energie

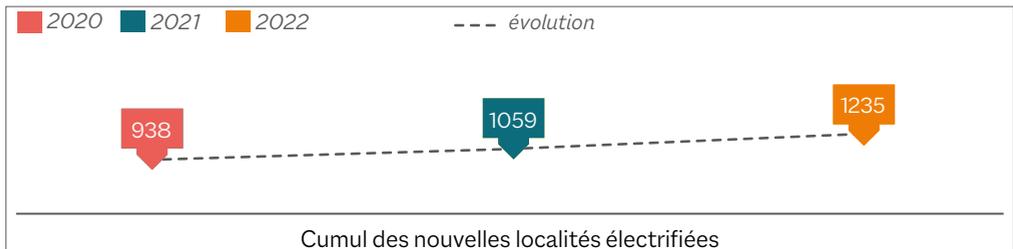
61. L'offre et la qualité d'approvisionnement des services en électricité ont été améliorées. En effet, le taux d'accès des ménages à l'électricité est passé de 14,7% en 2020 à 18,75% en 2022, soit une progression de 4,05 points de pourcentage. Ce progrès résulte notamment de l'électrification de 303 nouvelles localités et le raccordement à l'électricité de 169.402 nouveaux abonnés. De même, l'analyse du comportement du réseau affiche une nette amélioration. Ainsi, l'indice de fréquence de coupure (SAIFI) a baissé de 86 coupures par rapport à son niveau de 2020 pour s'établir à 120 en 2022. Quant à l'indice de durée moyenne de coupures (SAIDI), il est passé de 105h en 2020 à 93h63mn en 2022.

Graphique 43 : Evolution des taux d'accès à l'électricité (en %)



Source de données : MEER

Graphique 44 : Evolution des nouvelles localités électrifiées



Source de données : MEER

2.5.3. Poste et télécommunications

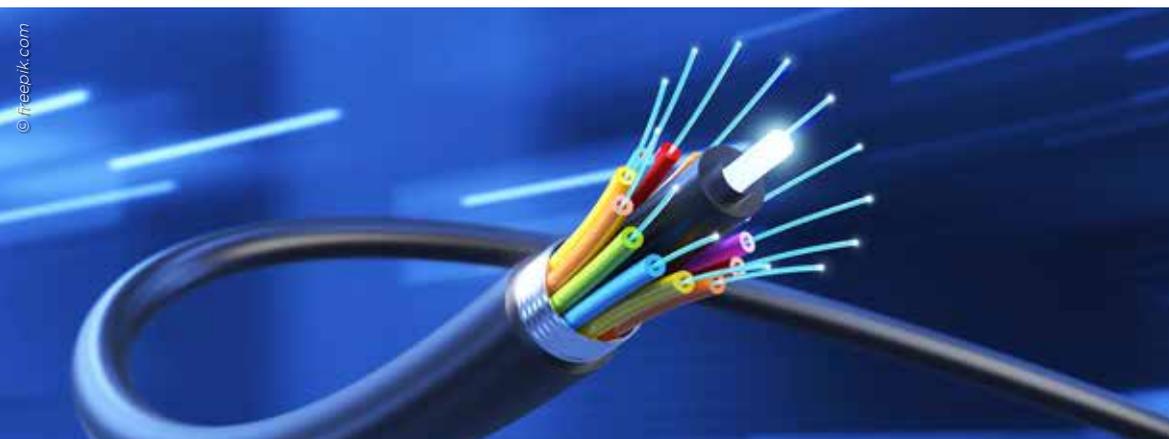
62. Dans le domaine des télécommunications et de la poste, les principaux indicateurs ont connu des progrès significatifs sur la période. En effet, le taux de couverture nationale a progressé de 2,8 points de pourcentage pour s'établir à 93,6% en 2022 malgré les menaces sécuritaires sur les installations causant la destruction de 146 sites. De même, la mise en place du backbone national a connu une évolution, passant de 3.847 km de fibre optique en 2020 à 4.671 km en 2022. Cette avancée a contribué à l'évolution du taux de pénétration

global des TIC qui est passé de 52,9% en 2020 à 58% en 2022. Quant au taux d'accès à l'internet, il a progressé de 2,78 points de pourcentage pour s'établir à 33% en 2022. Concernant le domaine de la poste, le nombre de points de contact a augmenté d'un point sur la période de même que celui des services postaux innovants comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Evolution des principaux indicateurs des NTIC

Désignation	2020	2021	2022
Longueur totale de Fibre Optique installée (Km)	3 847	3 847	4 671
Taux de couverture nationale	92,19%	95%	93,6%
Taux de pénétration de mobile	51,9%	60%	62%
Taux d'accès à l'internet	30,22%	33%	33%
Taux de pénétration totale	52,9%	57,99%	58%
Nombre de points de contacts	104	105	105
Nombre des services postaux innovants	18	18	19
Parc d'abonnés mobiles	12 279 004	15 070 362	16 242 330

Source de données : MP/NTI



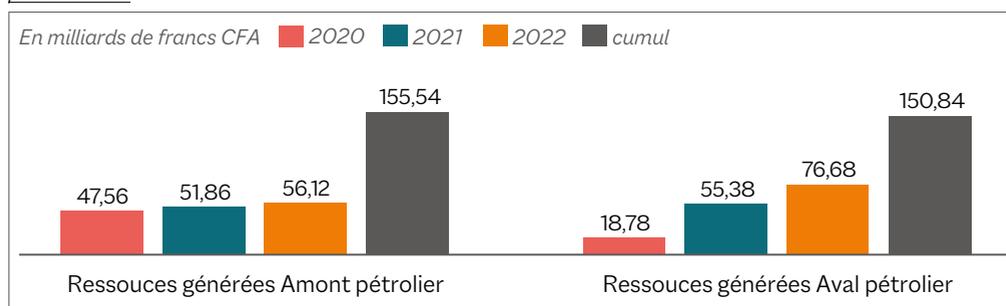
2.6. Exploitation des potentialités économiques

Les orientations du Gouvernement à travers cet axe consistent à créer les conditions nécessaires au développement du commerce et de l'industrie ainsi qu'à la promotion des secteurs du tourisme, de l'artisanat, du pétrole et des mines.

2.6.1. Pétrole

63. En termes de résultats, les indicateurs du secteur pétrolier ont connu des évolutions variées. En effet, les ressources générées par l'exploitation pétrolière se sont accrues de 24% en 2022. La production du pétrole brut a été relativement stable sur la période autour de la moyenne annuelle de 6,42 millions de baril. Par contre, après une augmentation de 21,9 millions de m³ en 2021, la production du GPL a baissé de 15,95 millions en 2022.

Graphique 45 : Evolution des ressources générées par le secteur pétrolier



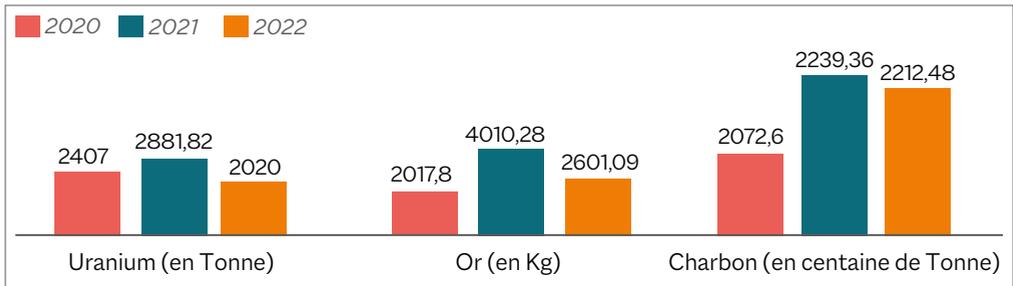
Source de données : MPe

2.6.2. Mines

64. Les différentes productions du domaine minier affichent une tendance baissière. Ainsi, la production de l'uranium est passée de 2.881,22 tonnes en 2021 à 2.020 tonnes en 2022 ; celle du charbon est passée de 2.239,36 centaines de tonnes en 2021 à 2.212,48 centaines de tonnes en 2022. Ces baisses s'expliqueraient par la fermeture de la Compagnie Minière d'Akouta COMINAK qui utilise également du charbon pour sa couverture en électricité. Cependant, une augmentation de la production de l'Uranium est plausible à partir de 2024 à travers l'attribution du permis pour Grande exploitation à la société des Mines de DASA (SOMIDA) qui, envisage une production annuelle de 1.700 tonnes par an. Quant à l'Or, la production a baissé de 4.010,28 kg en 2021 à 2.601,09 kg en 2022. Cela se justifie par les difficultés de formalisation et d'encadrement des Exploitations

Minières Artisanales et à Petite Echelle (EMAPE), la faible déclaration de la production par les exploitants ainsi que de la fermeture de certains sites du fait de l'insécurité. Par ailleurs, des minéraux de carrières sont de plus en plus exploités ces dernières années dans le domaine de l'habitat. Il s'agit notamment de 582.000 tonnes de Calcaire, 162.001 tonnes de Gypse, 454.959 tonnes de Granite, 103.103 tonnes de Gravier déclarées au cours de l'année 2022. En perspective, la contribution au développement du secteur sera renforcée à travers l'amélioration de l'attractivité de la législation, la sécurisation des sites et des opérations minières ainsi que la cohabitation entre mines industrielles et artisanales.

Graphique 46 : Evolution des principaux indicateurs du secteur minier



Source de données : MMines



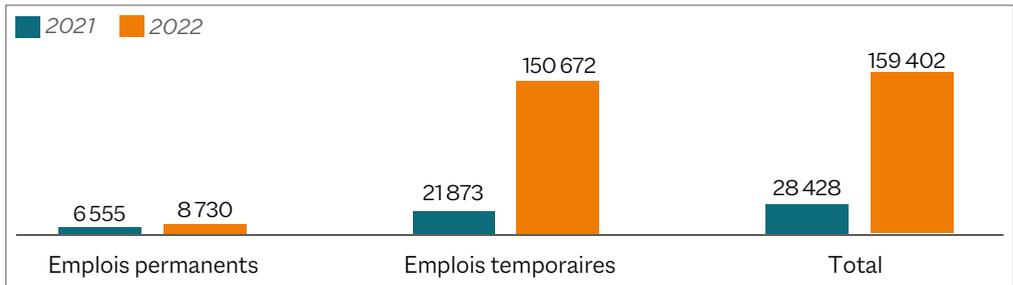
2.7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité

L'objectif du Gouvernement est de renforcer les mécanismes de protection sociale, d'autonomisation des femmes, de protection de l'enfant, d'insertion des jeunes et de gestion des catastrophes.

65. Les efforts d'assistance humanitaire ont permis d'identifier et de prendre en charge les personnes en situation de vulnérabilité. En 2022, en lien avec la gestion du déficit agricole de 2021, au total 3,7 millions de personnes ont bénéficié de la distribution gratuite ciblée des vivres. De même, 1,4 million de personnes ont bénéficié de la vente à prix modérés. De plus, environ 1,4 million de personnes ont bénéficié d'opérations d'urgence diverses.

66. Au total 187.830 emplois ont été créés sur la période 2021-2022. La répartition par nature de ces emplois montre que 15% sont permanents et 85% temporaires. En effet, 25.802 emplois permanents et 162.028 emplois temporaires ont été créés.

Graphique 47 : Répartition des emplois créés



Source de données : ME/T/PS





*Analyse des
principales réalisations*



III Analyse des principales réalisations

3.1. Sécurité et quiétude sociale

67. Les principaux efforts ont concerné le renforcement des capacités humaines et matérielles et la réalisation des infrastructures. En effet, conformément aux objectifs de l'axe 1 de la DPG, des recrutements conséquents ont été opérés pour accroître les effectifs des FDS. De même, des formations de perfectionnement ont été organisées au profit de différents corps. Pour renforcer davantage les capacités opérationnelles des FDS en ressources humaines, 2 écoles de formation militaire ont été créées à Niamey pour les officiers supérieurs et à Dosso pour les formateurs des centres d'instruction existants. En termes de moyens matériels et logistiques, les FDS ont été dotées de véhicules blindés et de vecteurs aériens. A cela s'ajoute la réalisation des infrastructures qui a porté notamment sur la construction et la réhabilitation des bâtiments des bureaux, des murs de clôture et des blocs administratifs.

Tableau 7 : Evolution des recrutements des FDS

Corps	2021	2022	Total
Forces Armées Nigériennes	4 081	5 819	9 900
Gendarmerie Nationale	1 558	1 936	3 494
Police Nationale	1 326	2 181	3 507
Garde Nationale du Niger	998	518	1 516

Source de données : MID/MDN

68. D'autres efforts ont porté sur l'amélioration du cadre juridique de la gouvernance sécuritaire. En effet, au niveau de la sécurité intérieure, les réformes ont porté principalement sur l'adoption de la Stratégie Nationale de Sécurité de Proximité 2022-2026 et la révision de la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure. De même, le statut autonome du personnel du cadre de la Garde Nationale du Niger a été révisé. Au niveau de la défense nationale, les réformes concernent le statut du personnel des FAN et l'organisation des services. Il s'agit notamment : (i) du décret portant composition, organisation et commandement de la réserve militaire, (ii) du décret précisant les conditions du départ à la retraite et les avantages alloués au personnel militaire des forces armées admis à la retraite, (iii) du décret portant

règlement de discipline générale dans les forces armées et (iv) du décret portant règles spécifiques applicables au personnel féminin des Forces Armées Nigériennes.

69. La coopération militaire a été renforcée par la signature des accords et la participation aux initiatives sécuritaires régionales et aux missions de maintien de la paix. En matière de partenariat avec les pays amis, le Niger a signé des accords et des conventions portant sur divers aspects notamment la réalisation des infrastructures, l'acquisition des équipements de reconnaissance et de surveillance. S'agissant de l'engagement des forces armées nigériennes à l'extérieur, il porte sur la participation active du pays à des opérations conjointes au niveau de la région, notamment le G5 Sahel et la Force Mixte Multinationale. Il porte également sur l'envoi des militaires dans plusieurs missions de maintien de la paix dans le cadre des Nations-Unies (MINUSMA, MINUSCA et MONUSCO).



70. En matière de consolidation de la paix, l'accent a été mis sur les campagnes de sensibilisation et l'amélioration de la collaboration entre les FDS et la population. En effet, dans le cadre du renforcement de la coexistence pacifique et la cohésion sociale entre les communautés, plusieurs forums et caravanes de sensibilisation ont été organisés notamment dans des zones touchées par l'insécurité. Aussi, les capacités des acteurs des zones à risque et transfrontalières notamment des élus locaux, des chefs traditionnels et des jeunes ont été renforcées en prévention et gestion des conflits. De plus, des

jeunes ont été appuyés dans des activités génératrices des revenus dans plusieurs communes de la région de Tillabéry. S'agissant des efforts pour améliorer les relations de confiance et de collaboration entre les populations et les FDS dans les zones d'intervention, de nombreuses actions civilo-militaires ont été menées. A titre illustratif, entre 2021 et 2022 environ 80.154 personnes civiles ont bénéficié des soins médicaux au niveau des centres de santé des FDS. Dans le même ordre d'idées, des sessions de formation ont été organisées à l'endroit des FDS sur le droit international humanitaire. De même, 2 études portant sur l'analyse des rapports entre les FDS et la population et une autre sur les conflits communautaires ont été réalisées. Par ailleurs, des appuis financiers et en vivres ont été apportés aux familles des FDS et ayants-droits des militaires tombés sur le champ de bataille.



3.2. Bonne gouvernance et consolidation des Institutions républicaines

3.2.1. Gouvernance économique

71. Les documents stratégiques de mise en œuvre du Programme de Renaissance III sont élaborés. Ainsi, la Déclaration de Politique Générale (DPG) a été adoptée par l'Assemblée Nationale. Pour opérationnaliser la DPG et faciliter la coordination des actions de développement, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026 et son dispositif de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation ont également été adoptés. En outre, la Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique (SNDS) 2022-2026 pour garantir la production des données statistiques fiables notamment pour le suivi du PDES 2022-2026. Par ailleurs, le processus du 5ème RGP/H est engagé avec notamment la réalisation d'une cartographie pilote et la mise en place d'une plateforme intégrée.

72. La coordination de la gestion du développement s'est également traduite par le renforcement des mécanismes de gestion des projets et programmes. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la révision des fiches de formulation des projets et l'adoption d'une grille harmonisée des rémunérations du personnel des unités de gestion assortie de contrats de performance. Relativement au mécanisme de suivi-évaluation des politiques publiques, la Stratégie Nationale Intégrée de Suivi et Evaluation (SNISE) a été adoptée et des rapports de mise en œuvre élaborés. Il s'agit notamment : (i) du bilan des 10 ans de mise en œuvre du Programme de Renaissance, (ii) du rapport-bilan 2017-2020 de mise en œuvre du PDES 2017-2021, (iii) du rapport 2021 sur la performance de l'action gouvernementale, (iv) du rapport 2021 de mise en œuvre du PDES 2017-2021, (v) du troisième Rapport National Volontaire (RNV) de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD), (vi) des bilans annuels d'exécution du Programme d'Investissements de l'Etat (PIE) au titre de 2020 et 2021 et (vii) du rapport pays sur l'agenda 2063. De même, des notes de cadrage macroéconomique et budgétaire ainsi que des notes de conjoncture ont été régulièrement produites. Par ailleurs, il convient de souligner l'accompagnement de plusieurs Institutions et Ministères pour l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles ainsi que des dossiers de projets.

73. Afin de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du PDES 2022-2026, une table ronde des bailleurs de fonds et des investisseurs a été organisée.

Cette table ronde, organisée à Paris le 5 et 6 décembre 2022, a connu un succès éclatant, ayant abouti à des annonces de financement à hauteur de 152% du montant recherché. Pour faciliter la mobilisation de ces annonces, une banque des projets structurants a été constituée et des études de faisabilité réalisées. De même, 6 revues des programmes de coopération (PNUD, UNFPA, UNICEF, BM, BID et BAD) ont été organisées pour les aligner aux nouvelles priorités nationales. En outre, dans le cadre des programmes d'appui budgétaire, 10 réformes ont été mises en œuvre dans les domaines de la protection sociale, de la gestion des catastrophes et des risques climatiques, de l'agriculture et la sécurité alimentaire, de l'énergie, du développement du secteur privé, des télécommunications et de l'économie numérique.

74. Relativement aux ressources internes, d'importantes mesures ont été prises pour améliorer le recouvrement des impôts et taxes, la maîtrise des exonérations et l'efficacité du système de contrôle interne.

Ces mesures comprennent essentiellement : (i) la mise en place d'un guichet unique de commerce extérieur, (ii) l'opérationnalisation de la réforme concernant la machine de facturation électronique de TVA, (iii) la signature des contrats de performance dans l'administration des douanes pour la mobilisation optimale des recettes, (iv) la création de 14 régies de recettes dont 5 au niveau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), (v) le déploiement et le transfert de données dans le Système Informatisé de Suivi des Impôts et des Contribuables (SISIC) dans tous les chefs-lieux des régions, (vi) la signature du protocole et instruction-cadre en matière de transit électronique inter Etats. Par ailleurs, afin de minimiser le risque de l'évasion fiscale, 8.200 supports de communication ont été élaborés et des actions de lutte contre la fraude commerciale menées.

75. D'autres mesures ont également été prises dans le cadre de l'amélioration de la qualité des dépenses publiques.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent notamment: (i) l'adoption d'une nouvelle stratégie de gestion de réformes financières et son plan d'actions, (ii) l'adoption de 3 décrets relatifs à la gouvernance des Entreprises Publiques, des Etablissements Publics et des Etablissement Publics à Caractère Industriel et Commercial, (iii) l'amélioration du cadre juridique de la déconcentration de la fonction de l'ordonnateur principal et de l'exécution des dépenses et (iv) la finalisation du système de

gestion informatisée du budget et son interconnexion avec les systèmes des autres régies financières et fiscales. D'autres actions ont concerné la formation des agents sur la préparation et l'exécution du budget programme ainsi que l'organisation des revues des projets d'investissements financés par les partenaires.

76. Enfin, les actions de renforcement des mécanismes de financement de l'économie se poursuivent. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive, 3 fonds sont opérationnalisés : le Fonds de Développement de la Finance Inclusive (FDFI), le Fonds National d'Appui aux PME/PMI (FONAP) et le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN). D'autres efforts ont concerné le respect de la réglementation en matière de profession bancaire notamment sur le rapatriement, le transfert d'argent et la gestion de compte en devise ainsi que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

3.2.2. Justice et droits humains

77. En matière de justice et droits humains, plusieurs projets de textes ont été adoptés en vue de renforcer le cadre juridique et institutionnel, la coopération judiciaire et le processus de dématérialisation des procédures judiciaires et des actes de justice amorcé. Il s'agit notamment des projets de loi : (i) modifiant et complétant la loi n° 61-27 du 15 juillet 1961 portant institution du Code pénal qui consacre la criminalisation de la disparition forcée lorsqu'elle est commise contre un individu, (ii) fixant la composition, l'organisation, la compétence et la procédure à suivre devant les Cours d'Appel de commerce afin de les rendre opérationnelles, (iii) fixant les droits et devoirs des défenseurs des droits de l'Homme au Niger , (v) modifiant et complétant la loi n°2017-28 du 03 mai 2017 relative à la protection des données à caractère personnel pour tenir compte de l'évolution technologique, juridique et institutionnelle en la matière ainsi que (vi) du projet de loi modifiant la loi n°2020-066 du 10 décembre 2020 portant statut autonome du personnel de contrôle de la Cour des Comptes. A cela s'ajoute l'installation d'un comité chargé de la relecture et de l'adaptation du code pénal et du code de procédure pénal. Par ailleurs, dans le contexte actuel de lutte contre la criminalité transnationale organisée, le Niger renforce sa coopération judiciaire avec la signature de 3 conventions portant sur l'entraide judiciaire en matière pénale, sur l'extradition et sur le transfèrement des personnes condamnées. En ce qui concerne le processus de dématérialisation, il a été amorcé avec la mise en place

d'un projet pilote de demande en ligne du casier judiciaire au niveau du Tribunal de Grande Instance de Niamey. De plus, 33 273 documents toutes catégories confondues (décisions judiciaires, certificats de nationalité, registres...) issus des Cours d'Appel de Niamey et de Zinder ainsi que du TGI/HC de Niamey et des TGI de Maradi et de Zinder ont été numérisés en raison des menaces auxquelles ils sont exposés et 38 498 autres documents classés.



78. Plusieurs réalisations ont également concerné l'accès des populations aux services judiciaires. Elles comprennent l'opérationnalisation des Tribunaux d'Instance d'Ingall et de Damagaran Takaya et l'institution des chambres criminelles au sein des TGI dans le but de traiter avec célérité les affaires criminelles. Par ailleurs, 647 dossiers ont été traités par le Pôle Judiciaire Spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Relativement à l'aide juridictionnelle, 6.794 personnes ont bénéficié de l'assistance juridique fournie par les 10 bureaux de l'Agence Nationale d'Assistance Juridique et Judiciaire (ANAJJ) et 2.851 personnes dont 949 mineurs de l'assistance judiciaire assurée par le Barreau et les Défenseurs Commis d'Office (DCO). En outre, 50 DCO qui sont des avocats non professionnels ont vu leurs capacités renforcées en droit pénal général afin d'améliorer leurs prestations et 18 autres ont été formés sur les mécanismes de plainte, les droits de l'Homme susceptibles d'être violés ainsi que les voies de recours. Un guide pratique pour la défense des bénéficiaires a également été élaboré et validé par l'ANAJJ.

79. Les efforts d'amélioration de l'accès à la justice ont également porté sur la réalisation d'infrastructures judiciaires et pénitentiaires ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs.

C'est dans ce cadre que des travaux ont été engagés pour doter certains Tribunaux d'Instance déjà fonctionnels de sièges tels que celui de Mirriah, Kollo et Damagaram Takaya ainsi que des maisons d'arrêt pour Ingall et Damagaram Takaya. De plus, la nouvelle maison d'arrêt de Falmey a été réceptionnée et celle d'Iférouane opérationnalisée. Le chantier de construction de la nouvelle maison d'arrêt de Niamey qui a accusé du retard, affiche un taux d'exécution d'environ 30%. Des infrastructures pénitentiaires ont également été réhabilitées afin d'améliorer le cadre de vie des détenus. Il s'agit des maisons d'arrêt de Doutchi, Daikaina, Magaria, Tchintabaraden, etc. Certaines juridictions comme le TGI/HC de Niamey, les Tribunaux d'Instance de N'Guigmi, Tanout, Bouza et de Kollo ont également bénéficié de travaux de rénovation. Relativement au renforcement des capacités des ressources humaines, le processus de nomination et d'affectation des 47 auditeurs de justice issus de la 3^{ème} promotion de l'EFJN, intégrés dans le corps de la magistrature est en cours et 32 nouveaux auditeurs de justice constituant la 4^{ème} promotion de l'EFJN, sont en formation depuis le début d'année. De même, 132 inspecteurs et contrôleurs formés à l'EFJN ont été intégrés dans le corps du personnel du cadre de l'administration pénitentiaire et 200 élèves surveillants pénitentiaires ont été recrutés et mis en formation dans le cadre de la modernisation de l'administration pénitentiaire. Par ailleurs, des ateliers de formation ont été organisés en faveur de plusieurs acteurs judiciaires (magistrats, juges d'instruction, chefs d'établissements pénitentiaires, greffiers...).

80. L'objectif de promotion des droits humains s'est illustré par la production et la présentation de 3 rapports aux organes des traités, l'adoption d'une loi et des actions de sensibilisation et de formation à l'endroit des acteurs.

Il s'agit (i) du 3^{ème} rapport du Niger à l'Examen Périodique Universel présenté lors de la 38^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, (ii) du 15^{ème} rapport périodique sur la mise en œuvre de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ainsi que (iii) du rapport initial sur la mise en œuvre de la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. De même, l'adoption de la loi sur les droits et devoirs des défenseurs des droits de l'Homme rentre dans le cadre de mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU). Par ailleurs, plus de 500 personnes ont été sensibilisées sur les

droits Humains lors de la commémoration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) et 80 acteurs judiciaires formés sur la prévention de la lutte contre la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que sur la législation anti-terroriste et sa conformité au cadre juridique international en matière de respect des droits de l'Homme.

81. Relativement à la protection des droits Humains, les livrables ont notamment concerné l'opérationnalisation du centre d'accueil des mineurs de Niamey et des sessions de renforcement de capacités.

En effet, le centre d'accueil de mineurs en conflit avec la loi de Niamey a accueilli ses premiers pensionnaires composés d'une dizaine d'adolescents et les services sociaux judiciaires ont traité 333 dossiers dans le cadre de la protection judiciaire juvénile. En ce qui concerne les conditions de détention, il est à noter que le montant annuel décaissé par détenu pour l'alimentation a connu une hausse passant ainsi de 80.591 FCFA à 130.314 FCFA. En matière de renforcement de capacités, une cinquantaine de personnes (élus locaux, chefs traditionnels, groupements de femmes, organisations de la société civile) ont été sensibilisées sur leur rôle et responsabilité dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants et 99 acteurs ont été formés sur l'apatridie dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry. D'autres sessions de formations des acteurs ont porté notamment sur l'harmonisation de la chaîne pénale et la mise en œuvre de la loi relative au trafic illicite de migrants, les techniques d'investigation ainsi que les mesures de protection et de prise en charge des victimes de traite. Par ailleurs, le centre d'accueil et de protection des victimes de traite de Zinder a accueilli 139 personnes dans le cadre de ses activités. De même, 69 auteurs de traite de personnes et 130 auteurs de trafic illicite de migrants ont été poursuivis dans le cadre de la répression contre ce phénomène.

82. En matière de la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, les actions de prévention, d'investigation et de contrôle se sont poursuivies.

Dans le cadre de la prévention, plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées à l'endroit de différents groupes cibles (milieu scolaire, leaders régionaux, acteurs de la société civile, parlementaires, médias, FDS, autorités administratives...) en vue de les informer sur les manifestations, les causes et les conséquences de la corruption ainsi que sur leurs rôles dans la lutte contre le phénomène. Dans le domaine des investigations, la HALCIA a enregistré 323 plaintes

sur la période en lien avec les cas de corruption, de détournement, de concussion, de fraude dans l'organisation des tests de recrutement ou de non-respect du code des marchés publics. En outre, 68 concours et tests de recrutement de même que l'examen du Brevet d'Études du Premier Cycle (BEPC) ont été supervisés. Par ailleurs, des cellules de bonne gouvernance ont été mises en place au niveau de 2 ministères pilotes (celui de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et celui de l'urbanisme et du logement) et des accords de partenariat signés avec diverses institutions telles que l'Union européenne, USAID, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, les organisations de la société civile, etc.

3.2.3. Diplomatie

83. La diplomatie Nigérienne s'est illustrée à travers les conférences, les réunions bilatérales, les visites bilatérales et la tenue des Commissions-Mixtes de Coopération, ainsi que la coopération au développement. C'est ainsi qu'au total, 140 rencontres ont été enregistrées au cours des deux années consécutives. Pour le cas spécifique des diplomaties économique, sécuritaire et environnementale, ces rencontres se répartissent comme suit : (i) 22 conférences sous-régionales et internationales, 3 réunions bilatérales, 1 réunion Afrique-Japon et 10 visites bilatérales sur l'économie, (ii) 22 conférences sous-régionales et internationales, 8 réunions bilatérales et 8 visites bilatérales sur le plan sécuritaire et (iii) 9 rencontres sous-régionales, continentales et internationales et 1 visite bilatérale sur l'environnement. Le Niger a également organisé le double Sommet de l'Union Africaine sur l'Industrialisation et la Diversification Economique ainsi que sur la ZLECAf. De même, 11 Commissions-Mixtes bilatérales et multilatérales ont été tenues dans le cadre de la coopération au développement.

3.2.4. Gouvernance politique et administrative

84. Dans le cadre de la gouvernance politique, les efforts fournis sont relatifs au fonctionnement régulier des Institutions et au renforcement du dialogue politique. En effet, à la suite des élections générales de 2020-2021, toutes les Institutions de la République ont été installées et fonctionnent régulièrement. En outre, dans un souci d'impliquer l'ensemble des acteurs à l'œuvre de construction nationale, le Président de la République a tenu des rencontres avec les organisations des catégories socioprofessionnelles. De même, le

cadre politique est resté pratiquement stable sur la période, comme en témoigne la participation de l'ensemble des tendances politiques à la session du Conseil National du Dialogue Politique (CNDP). Cela a permis d'ailleurs aux différentes parties de s'accorder sur les modalités de l'organisation des élections législatives au titre de la diaspora afin de compléter les 5 sièges au sein de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, des séances de sensibilisation ont été organisées à l'endroit de 4.000 personnes lors de la caravane sur la connaissance des Institutions de la République dans le cadre de la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance dans les départements de Bouza, Illéla, Tchirozérine et



Arlit.

85. En matière de gouvernance administrative, les actions réalisées ont concerné le renforcement du cadre juridique et institutionnel, l'élaboration d'un plan stratégique ainsi que le développement d'outils de gestion de la carrière des agents de l'Etat. Le renforcement du cadre juridique a porté sur l'élaboration ou la révision de : (i) la loi portant statut général de la fonction publique de l'État, (ii) du décret portant organisation du régime de retraites des fonctionnaires de l'Etat consacrant l'effectivité de la mensualisation des pensions des retraites des fonctionnaires de l'Etat à compter de janvier 2023, (iii) du décret déterminant les attributions-type des directions des ressources humaines des ministères et des autres Institutions de la République et fixant les profils et les conditions de nomination de leurs responsables, (iv) du décret modifiant et complétant le décret 2009-072/PRN/MFP/T du 26 février 2009 fixant les conditions et les modalités de

recrutement sans concours aux emplois de fonctionnaires des agents contractuels de la fonction publique de l'Etat ainsi que l'élaboration du code d'éthique et de déontologie de l'agent public. En outre, un plan stratégique a été élaboré et validé à défaut d'une politique sectorielle. Deux antennes régionales de la Caisse Autonome des Retraites du Niger ont également été installées dont l'une à Zinder couvrant les régions de Diffa et Zinder et l'autre à Dosso afin de faciliter les démarches administratives et financières aux retraités de ces localités. En ce qui concerne le développement des outils de gestion, il convient de citer l'implémentation en cours de l'outil de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans l'Administration publique ainsi que celle des outils d'évaluation de la performance individuelle des agents de l'Etat.

86. D'autres réalisations ont porté sur l'organisation de concours de recrutement et des sessions de formations en vue de renforcer les capacités de l'Administration publique. Ainsi, 417 agents ont été recrutés dont 48 pour le compte du ministère des mines, 35 au profit du ministère en charge de la fonction publique et 334 agents pour le compte du ministère de l'éducation nationale. De plus, plusieurs concours professionnels ont été organisés à l'issue desquels 1.737 agents publics ont été mis en position de stage au niveau des universités, écoles et instituts de formation du Niger ainsi qu'à l'étranger. De même, 23 agents ont été formés sur la gestion des projets et programmes de développement, en bureautique et sur la saisie des actes de gestion des carrières. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, plusieurs sessions de renforcement de capacités ont également permis de former plus de 1.300 agents publics sur diverses thématiques telles que : (i) la gestion de la carrière et les bonnes pratiques administratives, (ii) l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques basées sur les données probantes, (iii) les techniques d'élaboration de plan de formation, (iv) la passation des marchés publics, (v) la chaîne des dépenses au niveau déconcentré, etc. Par ailleurs, 3 guides portant sur les fonctions du Ministre, du Secrétaire Général et du conseiller d'Institution ont été élaborés de même qu'un guide pratique de la culture de citoyenneté responsable.

3.2.5. Gouvernance locale

87. Dans le cadre de la gouvernance locale, les outils de gestion du développement ont été élaborés et la coordination des interventions des ONG renforcée. Ainsi, le projet de la Politique Nationale de

Développement Régional Local et Communautaire (PNDRLC) est finalisé. Aussi, le nouvel Atlas National et le schéma régional de l'aménagement de territoire de Tahoua ont été élaborés. De même, en plus de la mise en place d'une base de données régionales pour l'actualisation des PDC et PDR, le Système d'Informations Géographiques sur les Communes (SIGCOM) a été actualisé. A cela s'ajoute l'élaboration en cours du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de Maradi. En outre, un dispositif opérationnel de suivi de la performance de l'action publique depuis le niveau local a été mis en place pour renforcer les mécanismes de redevabilité à partir des communes. En matière de coordination des interventions des ONG, des assises nationales sur le recadrage de leurs activités ont été organisées et les bilans annuels de suivi élaborés. D'autres efforts ont concerné l'appui à 164 ONG dans le cadre du traitement des besoins en exonération. De plus, 1.387 Protocoles d'Accord Type (PAT) et 82 Protocoles de Mise en Exécution des projets de développement au niveau des communes ont été signés. S'agissant de la promotion du volontariat pour le développement, 290 volontaires ont été recrutés et 421 volontaires pris en charge. Par ailleurs, 77 cadres ont été formés sur diverses thématiques, notamment la planification et l'aménagement



du territoire, « logiciel de cartographie ARGIS et ENVIS » la sécurité système et réseaux.

88. En matière de décentralisation, l'action gouvernementale s'est traduite par l'accompagnement de Collectivités territoriales et des réformes juridiques. L'accompagnement a porté notamment sur l'appui-conseil au profit des collectivités territoriales et la formation d'environ 2.200 acteurs de la décentralisation sur des thématiques en lien avec la passation des marchés publics, la gestion administrative, les finances locales, la gestion des ressources humaines, la mobilisation des ressources financières et la maîtrise d'ouvrage. De même, les collectivités territoriales ont bénéficié d'importants appuis financiers à travers les différents fonds dédiés à cet effet (appui à la décentralisation et péréquation). Les réformes concernent la mise en œuvre de la Fonction Publique Territoriale à travers l'adoption de 5 décrets portant sur les statuts particuliers du personnel des Collectivités territoriales précisément le Cadre de : (i) l'administration générale, (ii) la planification et l'aménagement urbain, (iii) l'administration financière et comptable, (iv) l'administration fiscale et (v) le personnel auxiliaire. De même, en matière de finances locales, la nomenclature budgétaire et le plan comptable détaillé des Collectivités territoriales ont été approuvés. Dans le cadre de renforcement des mécanismes de redevabilité, un dispositif opérationnel de suivi de l'action publique à partir des données locales a été mis en place et disséminé auprès des Autorités décentralisées et déconcentrées.

3.2.6. Communication et médias

89. En matière de communication et de médias, les conditions d'accès aux services de l'information ont été renforcées. C'est ainsi que 5 nouvelles radios communautaires ont été installées à Matankari, Dogon kiriya, Karabedji, Harikanassou et Tibiri ainsi que 4 radios communautaires réhabilitées à Jiratawa, Guéchémé, Malawa et N'Guelbeyli. De même, 6 centres d'émission TV (3 à Dosso, 2 à Maradi et 1 à Gaya) ont été sécurisés à travers la réhabilitation des bâtiments. A cela s'ajoute la réouverture du bureau régional de l'Agence Nigérienne de Presse (ANP) de Diffa, fermé depuis plus de 15 ans. Dans le cadre de l'amélioration des services de l'information, 8 radios communautaires et privées ont été dotés en matériels modernes en vue d'appuyer leur fonctionnement et d'améliorer la qualité de production et de diffusion. De plus, des lots de matériels de collecte d'informations ont été acquis au profit des Radios Clubs du Niger ainsi que des matériels roulants pour l'ONEP et l'ANP. A cela s'ajoute la construction d'une salle de



cours à l'IFTIC. En outre, les 15 chaînes TV et les signaux radio mis sur le multiplex sont fonctionnels.

90. L'accent a été également mis sur le renforcement du cadre institutionnel du secteur pour moderniser les organes des médias et l'amélioration de la liberté de presse. Il s'agit notamment de l'adoption :

(i) du décret portant modalités de transfert et de cession du patrimoine de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger (ORTN) à l'Agence Nigérienne de Diffusion (AND), (ii) du décret portant création de la Radio-Télévision du Niger (RTN), (iii) du décret portant création de l'Office National d'Édition et de Presse (ONEP) et (iv) du décret portant création de l'École Supérieure des Sciences de la Communication et des Médias (ESSCOM). Dans le cadre de l'appui à la presse, la convention collective interprofessionnelle des médias a été signée, de même qu'une convention entre l'IFTIC et le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) pour la formation des journalistes du secteur privé. De même, un concours national médias sur la santé maternelle, néonatale et infantile à l'issue duquel 3 journalistes ont été primés. A cela s'ajoute la délivrance de 78 autorisations de tournage aux journalistes des médias étrangers, ONG et Institutions Internationales. Par ailleurs, la conférence régionale sur les médias et voix de la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre, la journée nationale de la liberté de presse et plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées par les médias en lien avec la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance, des potentialités économiques nationales, des valeurs culturelles et sociales.

3.3. Développement du capital humain

3.3.1. Education et formation

3.3.1.1. Enseignement de base et secondaire

91. En lien avec l'objectif d'amélioration de l'accès et de l'équité des enseignements primaire et secondaire, les capacités de l'offre éducative ont été renforcées. Au total 2.209 salles de classe ont été construites/réhabilitées et 14.860 tables bancs confectionnées sur l'ensemble du territoire, sur la période 2021-2022. En perspective, afin d'accélérer les processus de remplacement des classes en paillote et de résorption des flux croissants des élèves, 2.331 salles de classe sont en cours de construction dont 276 en modèle classique et 2.055 en modèle alternatif. En outre, 763 centres d'alphabétisation et 15 écoles coraniques rénovées ont été ouverts, ce qui a permis de prendre en charge respectivement 43.363 apprenants et 434 jeunes. De plus, 11 centres de regroupement ont été créés dans les écoles à sous effectifs en vue d'une meilleure gestion des établissements scolaires, mais aussi d'assurer la continuité de l'éducation en situation d'urgence. Dans le cadre du maintien et de la rétention des élèves à l'école, 2 internats pour filles ont été construits à Kellé (Zinder) et Moujia (Tahoua) ainsi que l'alimentation scolaire assurée à 457.938 élèves dont 2.379 en internats. A cela s'ajoute la construction de 3 blocs de dortoirs au lycée d'excellence de Niamey et de 192 boxes de latrines. Il convient de souligner aussi le recrutement de 2.150 enseignants jugés performants suite à l'évaluation, 344 professeurs des disciplines scientifiques sortant de l'ENS et 6.381 enseignants contractuels âgés de 45 ans et plus dont 5.267 contractuels volet primaire et 1.114 enseignants du secondaire « auxiliarisés », recrutés comme contractuels de la Fonction Publique. Par ailleurs, en vue de garantir la continuité éducative en situation d'urgence, 2 stratégies ont été élaborées en lien avec l'éducation à distance en zone d'urgence et la construction des infrastructures adaptées dans les centres de regroupement de l'Education en Situation d'Urgence (ESU).

92. Plusieurs réformes ont été engagées pour améliorer la qualité des enseignements. Les principales réformes ont concerné (i) le relèvement du niveau d'entrée dans les écoles normales d'instituteurs, qui passe du BEPC au BAC, (ii) l'introduction de nouveaux modules sur le genre, le soutien psychosocial, la prévention de l'extrémisme violent, la pédagogie inclusive et différenciée dans les zones de crise,

(iii) la mise en place d'un dispositif d'encadrement et de coaching des enseignants ainsi que de dynamisation des CAPED, UP, Mini-CAPED, (iv) la révision du guide de l'organisation du BEPC/EPS, (v) l'élaboration d'un manuel de gestion des examens et (vi) l'élaboration des outils d'enseignement au CM1 ainsi que l'enrichissement des manuels et guides d'enseignement au CE1. De même, le dispositif de monitoring du temps scolaire au cycle primaire a été validé après son expérimentation dans environ 6.000 écoles réalisées. En termes de renforcement des capacités humaines, 373 encadreurs pédagogiques, 30 techniciens de laboratoire, 64 concepteurs de manuels et 2.317 enseignants ont bénéficié d'actions de formation. En outre, d'importantes quantités d'intrants pédagogiques ont été acquis dont 937.000 manuels et guides en arabe pour le primaire, 1.220.973 manuels et guides en arabe et français ainsi que 290.000 manuels scientifiques en Maths, PC et SVT pour le secondaire. L'objectif d'amélioration de la qualité des enseignements se matérialise par le suivi de la pratique en situation de classe qui a permis d'évaluer 1.568 enseignants du secondaire en 2021.

93. Des outils ont été développés pour renforcer le pilotage des sous-secteurs de l'éducation. Dans le cadre de l'institutionnalisation de la carte scolaire, un modèle de simulation a été élaboré et des agents formés sur la méthodologie et les outils de collecte des données nécessaires pour la production des « rapports cartes scolaires ». De plus, le document relatif à l'absentéisme des enseignants a été élaboré. Ce qui a favorisé une meilleure gestion du temps scolaire. Au plan administratif, 19 cadres ont été formés sur diverses thématiques en lien avec la planification et le budget programme. De même, une base de données a été générée, incluant un annuaire statistique national et des annuaires régionaux.

3.3.1.2. Enseignement professionnel et technique

94. Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les capacités d'accueil et d'apprentissage ont été renforcées. Ainsi, 2 lycées agricoles à Maradi et à Tahoua et 11 CFM (5 à Tillabéry, 4 à Tahoua, 1 à Maradi et 1 à Zinder) ont été créés. De plus, 2 Centres de Formation aux Métiers (CFM) ont été construits à Maradi et 3 Collèges d'Enseignement Technique (CET) dans les arrondissements communaux 1 et 2 de Niamey et 4 de Zinder. De même, des travaux d'extension (dortoirs filles et garçons d'une capacité de 160 places chacun, ateliers de production animale, etc.)

et de réhabilitation des infrastructures (bloc administratif, salles de classe, latrines, etc.) ont été menés au niveau du lycée agricole de Téra. En outre, 67 salles de classes ont été construites dans les CFM et CET dont 4 dans le lycée professionnel de Tahoua et 2 dans le Centre de Formation Professionnelle et Technique (CFPT) de Niamey. A cela s'ajoute la réhabilitation de 75 salles de classe aux CFM de Tahoua et de Niamey et le Service National de Participation (SNP) de N'Dounga. La réhabilitation du SNP s'inscrit dans le cadre de la transformation des Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA) en Centres de Formation, de Production et de Commercialisation en lien avec l'objectif de l'amélioration de l'accès des jeunes à l'apprentissage dans la production et la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux. En outre, en vue d'améliorer le cadre d'apprentissage, 12 ateliers de travaux pratiques ont été construits au profit du lycée technique de Maradi et de plusieurs CFM. Au total, 50.560 apprenants ont bénéficié de Formation Initiale Professionnalisante (FIP), 4.473 d'apprentissage DUAL, 1.158 d'Apprentissage Agricole (AA), 5.252 de formation continue, 62 de reconversion et 290 de formation à la demande. En plus, 1.214 jeunes ont été formés dans les filières porteuses de l'artisanat et 600 autres en agro-sylvo-pastoralisme dans le cadre du Service National de Participation (SNP). Toutes ces formations s'inscrivent dans le cadre de l'implémentation de 4 nouveaux programmes de formation à travers la démarche Approche Par Compétences (APC) dans divers domaines.



95. Les capacités du personnel d'encadrement ont été renforcées. En plus de la formation de 470 chefs d'établissements et 1.668 formateurs et encadreurs, 4.636 formateurs ont été suivis sur les pratiques de classe et l'implémentation de l'approche par compétence dans les CFM. Par ailleurs, dans le cadre de la diversification des offres des formations, les nouvelles réformes ont concerné (i) l'introduction du baccalauréat technique sur l'industrie pétrolière et des baccalauréats professionnels sur le transport-logistique et le transit-douane, (ii) l'institution du Certificat Aptitude Professionnel (CAP) dans les CFPT et du Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) dans le Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel (CFPP) et dans le centre de l'Agence Musulmane d'Afrique (AMA) et (iii) le rattachement des Sites de Formation aux Métiers Agricoles (SFMA) aux CFM.

3.3.1.3. Enseignement supérieur

96. Les capacités de l'offre de l'enseignement supérieur ont été améliorées grâce à la diversification des formations, la réalisation des infrastructures et le recrutement des enseignants. Il s'agit de la délivrance de 17 autorisations d'ouverture des établissements privés dont 4 universités, de 19 autorisations de création d'établissements privés et de 43 autres d'ouverture de filières de formation de niveau licence et 12 autres de niveau master aux écoles, instituts et universités privées. Les infrastructures construites comprennent 2 amphithéâtres de 500 places dans les universités de Diffa et de Tahoua, 5 tentes marocaines de 1.000 places dans les universités de Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey, 4 autres de 300 places dans les universités d'Agadez, de Diffa, de Dosso et de Tillabéry ainsi que 2 blocs de 2 salles de cours de 250 places à l'université de Tahoua. Les tentes marocaines construites totalisent 6.200 places supplémentaires. A cela s'ajoute la réhabilitation de 2 amphithéâtres de 1.000 places dans les Facultés des Sciences de la Santé (FSS) et des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) de l'UAM, de l'amphithéâtre Bazoum à l'université de Zinder, de 15 salles de cours et de 10 laboratoires de recherche à l'EMIG. D'autres travaux de construction en cours comprennent (i) un amphithéâtre de 1.000 places à la FLSH, une salle de 250 places à l'Ecole Normale Supérieure (ENS), un laboratoire à la FAST et un mur de clôture à l'UAM, (ii) 2 blocs de 2 salles de cours de 250 places à l'université de Maradi et (iii) 2 blocs de 2 salles de classe de 100 places chacune à l'université d'Agadez. En outre, 171 enseignants chercheurs ont été recrutés au profit des universités publiques. Le cadre de recherche a été renforcé

par la construction (i) d'un laboratoire de biodiversité à l'université de Maradi, (ii) de 3 laboratoires de chimie dans les universités de Niamey, de Maradi et d'Agadez, (iii) d'un laboratoire polyvalent de travaux pratiques et de recherche à l'université d'Agadez, (iv) d'un laboratoire d'agroécologie à l'université de Tillabéry et (v) d'une bibliothèque numérique à l'EMIG.

97. Les capacités du personnel enseignant ont été également renforcées en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement. En effet, 135 encadreurs ont été formés en assurance-qualité à travers un outil d'évaluation développé à cet effet. De plus, 45 enseignants chercheurs et technologues ont bénéficié de renforcement des capacités sur l'élaboration des projets de recherche et les publications scientifiques. Aussi, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, 44 autorisations de diriger des travaux de recherche et 302 dossiers d'enseignement dans les établissements supérieurs ont été agréés. En outre, 89 enseignants chercheurs dont 9 femmes ont été promus en grade par le CAMES.

98. D'autres efforts se rapportent à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants. En effet, une enveloppe de 36,116 milliards de FCFA a été accordée aux étudiants à titre de bourse et un montant de 4,964 milliards de FCFA d'aide sociale aux étudiants non boursiers sur la période. De plus, 120 chambres, le restaurant de l'EMIG ainsi que le restaurant de l'université de Maradi ont été réhabilités. A cela s'ajoute la construction 2 chambres froides au niveau des centres des œuvres universitaires de Diffa et de Tillabéry et d'un foyer à l'université de Tahoua, en plus de la rénovation des installations sportives des universités de Maradi, Niamey, Tahoua, Zinder et de l'EMIG.

99. Le cadre juridique et institutionnel du sous-secteur de l'enseignement supérieur a été renforcé par l'adoption de plusieurs textes. Il s'agit : (i) du projet de loi modifiant et complétant la loi portant statut autonome du personnel enseignants chercheurs et chercheuses des universités publiques du Niger, (ii) du décret portant approbation des statuts de l'Académie des Sciences du Niger (ASNI), (iii) du décret modifiant et complétant le décret portant institution des frais de dépôt des dossiers de demandes de création, d'ouverture, d'extension, de transfert, de contreseing des diplômes, d'ouverture de filières des établissements privés d'enseignement et de formation et des autorisations de recherche, (iv) du décret modifiant et complétant le décret portant réorganisation du baccalauréat, (v) du décret portant

création de l'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur et de la Recherche (ANAQ-sup), (vi) du décret portant création de l'Université Virtuelle du Niger (UVN), (vii) de l'arrêté portant création et organisation d'un cycle de formation conduisant au diplôme de doctorat à l'université de Maradi, et (viii) de l'arrêté portant réorganisation de certaines universités publiques et restructuration de leurs facultés, départements, écoles et instituts universitaires de technologie. Par ailleurs, le dispositif d'archivage a été renforcé par la mise en place d'une plateforme des données statistiques annuelles et l'élaboration d'un annuaire statistique.

3.3.2. Santé

100. En matière d'accès aux soins et services de santé, les infrastructures sanitaires ont été renforcées. Ainsi, 18 centres de santé intégrés (CSI) ont été construits dont 9 à Tillabéry, 5 à Maradi et 4 à Diffa. De plus, 11 CSI de type I ont été transformés en CSI de type II et 78 cases de santé transformées en CSI dans toutes les régions. A cela s'ajoutent la réhabilitation de 3 hôpitaux de district (Doutchi, Filingué et Say) et la réception de 2 services de santé mentale. De même, l'Hôpital de Référence de Maradi et le Centre National de Lutte contre le Cancer sont désormais opérationnels. Par ailleurs, 229.534 sorties foraines et 57.079 sorties avancées et mobiles ont été organisées au profit des populations situées au-delà de 5 km des formations sanitaires.



101. Outre le renforcement des infrastructures, des équipements ont été acquis pour améliorer les plateaux techniques et la logistique des formations sanitaires. Ces équipements comprennent notamment 120 échographes, 214 automates d'hématologie, 200 moniteurs de surveillance multiparamétrique, 320 concentrateurs d'oxygène, 500 oxymètres de pouls, 28 pompes à perfusions, 100 pousse-seringues, 3 manographes, 6 incinérateurs modernes et 1 unité d'anesthésie. A cela s'ajoute l'acquisition de 10 postes de sécurité Microbiologie, 22 machines Gene Xpert, 2 machines PCR, 4 congélateurs de -86°C, 8 congélateurs de -26°C, 1 appareil de séquençage des germes et 4 chambres froides négatives. De plus, 6 tables de radio Rx mobile, 3 tables d'opération, 1 table de radiologie Rx os-poumon, 2 Scialytiques plafonniers et 2 Autoclaves verticales ont été acquis. Il convient également de souligner l'installation de 5 centrales d'oxygène dans les hôpitaux de Niamey et en régions. Concernant les moyens logistiques, il a été acquis 177 ambulances, 38 véhicules de supervision, 12 motos, 9 fourgonnettes et 2 camions frigorifiques.

102. En lien avec l'objectif d'amélioration des prestations des soins et services de santé, des campagnes de lutte contre les maladies transmissibles et tropicales négligées ont été organisées. En effet, les campagnes de riposte vaccinale réalisées au cours de deux années ont permis de toucher 2.000.454, 3.019.383 et 1.252.440 de personnes respectivement contre la rougeole, le choléra et la méningite. De plus, en lien avec la lutte contre le paludisme, des campagnes de chimio-prévention ont été organisées ayant permis de toucher 3.714.777 enfants de 3 à 59 mois et plus de 13 millions de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) distribuées. De même, dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, il a été administré 7.224.532 doses de vaccin. Par ailleurs, il convient de souligner la vaccination de 362.018 enfants et 225.444 femmes enceintes respectivement en Penta 3 et VAT (Vaccin Antitétanique). Relativement à la lutte contre les maladies tropicales négligées, des campagnes de masse ont été organisées dans toutes les régions. Ce qui a permis de toucher 13,3 millions de personnes souffrant notamment de la schistosomiase, du trachome et de la filariose lymphatique. En outre, 14 camps de chirurgie de cataractes ont été organisés au profit de 20.514 personnes, ainsi que 2 campagnes de chirurgie foraine et des campagnes de dépistage de masse de la lèpre. Par ailleurs, il convient de souligner les sessions de formation de 7.991 agents de santé sur diverses thématiques notamment en lien avec la gestion de l'information, la prévention de la COVID-19 et la santé de la reproduction.

103. Les actions de prise en charge des enfants malnutris s'inscrivent également dans l'amélioration des prestations des soins et services de santé. Ainsi, grâce à l'acquisition d'importants lots d'intrants, 1.120.374 enfants malnutris modérés et 1.071.819 enfants malnutris sévères ont été pris en charge. En outre, plus de 6 millions d'enfants de 6 à 59 mois ont bénéficié de la supplémentation en vitamine A.

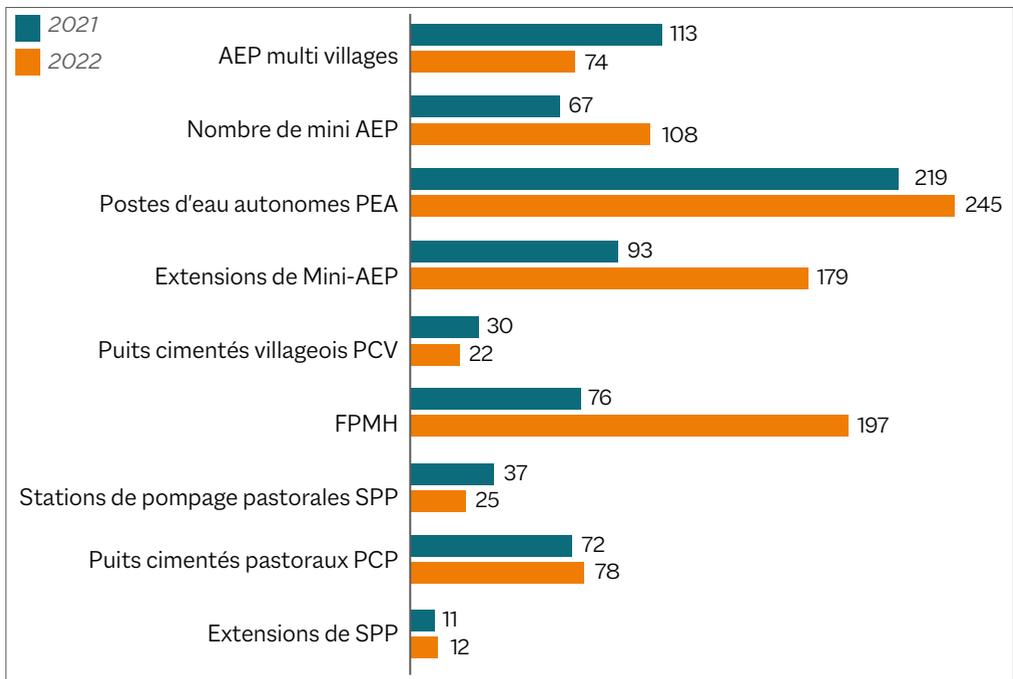
104. Le cadre institutionnel, juridique et de gestion stratégique du secteur a été renforcé. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création de l'Institut National d'Assistance Médicale (INAM), de l'Agence Nigérienne de Réglementation du secteur Pharmaceutique (ANRP), de l'Office Nigérien de la Population (ONP) et de l'Observatoire National de la Santé du Niger. Le cadre juridique a été renforcé par l'adoption : (i) de la loi déterminant les principes fondamentaux de la santé et de l'hygiène publique, (ii) du décret portant les infractions et sanctions applicables en matière de lutte contre la pandémie de la COVID-19 et (iii) du décret portant l'application de la loi fixant les principes fondamentaux de l'insertion des personnes handicapées. De même, la convention MEDICRINE et le traité de l'Agence Africaine de Médicament ont été ratifiés. Relativement à la gestion stratégique, le Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS) 2022-2026 et le Plan National de la recherche en santé 2022-2031 ont été adoptés. A cela s'ajoute l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Couverture Sanitaire Universelle 2021-2030, de la Politique Pharmaceutique Nationale, du Plan d'Actions 2021-2025 de la Politique Nationale de la Sécurité Nutritionnelle (PNSN) et d'une feuille de route pour l'Iodation Universelle de Sel (IUS).

3.3.3. Eau et assainissement

105. L'objectif du Gouvernement de garantir un accès à l'eau pour tous est matérialisé par le volume d'ouvrages réalisés notamment au profit du milieu rural. En effet, l'exécution des programmes d'hydraulique rurale sur la période 2021-2022 a permis la construction de nouveaux points modernes. Au titre de l'hydraulique villageoise, ces constructions comprennent 187 mini-AEP multi-villages, 175 mini-AEP simples, 464 postes d'eau autonomes, 273 forages équipés de pompe à motricité humaine (FPMH), 52 puits cimentés villageois et 272 extensions de mini-AEP. Ces ouvrages d'accès correspondent à la mise en service de 8.447 équivalents Points d'Eau Modernes (éqPEM) supplémentaires. De plus, 541 ouvrages ont été réhabilités (969 éqPEM) permettant le rétablissement du service d'eau potable. Au titre de

l'hydraulique pastorale, les réalisations ont porté sur 62 Stations de Pompage Pastorales (SPP), 150 Puits Cimentés Pastoraux (PCP) et 23 extensions de SPP, soit 456 éqPEM mis en service en zones pastorales. Des réhabilitations ont, en outre, permis de restaurer 112 ouvrages pastoraux. Des efforts particuliers sont à souligner dans le maintien de la synergie entre acteurs avec notamment 10 rencontres des cadres de concertations multi acteurs tenues et 115 accords sociaux mis en place autour des points d'eau sensibles.

Graphique 48 : Niveau de réalisations des ouvrages en hydraulique rurale (en nombre)



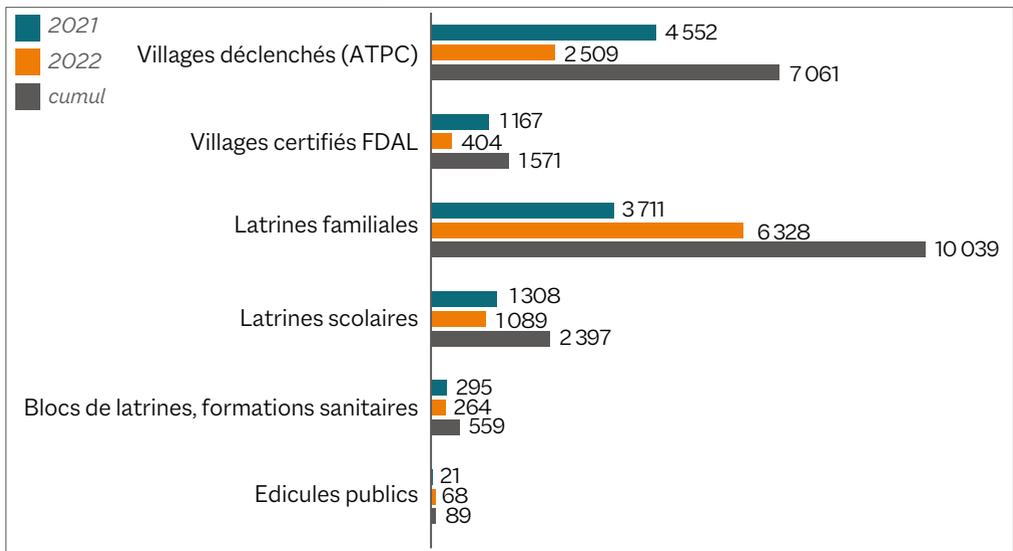
Source de données : MHA.

106. En milieu urbain, les centres concédés ont été renforcés pour davantage améliorer la desserte en eau potable. Les travaux de construction et d'extension ont touché une station et d'une unité de traitements d'eau potable, plusieurs réservoirs (châteaux d'eau) d'une capacité cumulée de 6.300 m³ ainsi que l'installation de 582 kml de conduite de distribution et 126 kml de conduite d'adduction. S'agissant de l'exécution des programmes de subvention, 5.357 branchements sociaux et 95 bornes fontaines publiques ont été réalisés. La performance globale a été affectée par la période ayant coïncidé avec la fin du contrat d'affermage.

107. En ce qui concerne le sous-secteur de l'assainissement, l'accent a été mis sur les actions de sensibilisation, la construction des ouvrages d'accès et le renforcement de la planification.

En effet, les actions de communication et de sensibilisation, conduites essentiellement à travers l'approche ATPC⁷, ont touché 7.061 villages dont 1.571 certifiés Fin de Défécation à l'Air Libre (FDAL) sur la période 2021-2022. De même, 10.039 latrines familiales ont été réalisées dans les différents villages du pays. De plus, 3.045 édicules publics ont été réalisés dont 2.397 pour dans les écoles, 559 au niveau des centres de santé et 89 sur les autres lieux publics. S'agissant de la planification, il convient de rappeler la finalisation du schéma directeur d'assainissement de la ville de Niamey. Par ailleurs, dans l'objectif d'améliorer l'hygiène des populations, il a été distribué 447 kits de lavage des mains en 2021. Le graphique ci-après présente les principales réalisations sur la période.

Graphique 49 : Principales réalisations du sous-secteur assainissement 2021-2022



Source de données : MHA.

108. Enfin, pour assurer une mise en œuvre efficace de la politique de l'eau, les réformes se poursuivent, de même que rapports évaluatifs de mise en œuvre.

Il convient en particulier de souligner que la réforme sur la régulation du secteur de l'eau est effective avec l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau (ARSeau) qui vise à assurer le respect de la réglementation, la transparence et le développement efficace du secteur. De même,

⁷ Assainissement Total Piloté par la Communauté.

la concertation des acteurs (Etat-PTF-ONG) est redynamisée avec notamment l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources pour le PROSEHA (Phases 1&2) et l'étude « Value for Money » du Mécanisme Commun de Financement (MCF). En ce qui concerne les rapports évaluatifs, il s'agit de l'évaluation finale en 2021 de la Phase 1 du PROSEHA (2016-2020) et l'évaluation à mi-parcours (2018-2021) du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE 2017-2030) De plus, des études thématiques ont été conduites, relatives à (i) la promotion du Partenariat Public Privé (PPP), (ii) le processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales et (iii) la stratégie de mise en place et de financement durable des agences de l'eau des sous-bassins.



3.3.4. Développement urbain et habitat

109. Le développement urbain et l'habitat sont contributifs aux objectifs du Gouvernement visant le développement du capital humain. La DPG à travers son axe III a inscrit le développement du capital humain parmi les challenges pour relever le défi d'un développement économique et social. Pour cela, en plus des services sociaux de base, l'amélioration du capital humain passe par des plans d'urbanisme à jour, des infrastructures urbaines résilientes, des logements suffisants et une sécurité foncière des propriétés. C'est dans cet esprit que les actions majeures de la DPG ont été centrées sur le renforcement des schémas de planification urbaine, la maîtrise des propriétés par la modernisation du cadastre et l'assainissement des lieux, la restructuration des vieux quartiers de certaines grandes villes et la réalisation des villages en matériaux définitifs dans les communes.

110. Les réalisations en matière de cadre de vie et d'habitat ont beaucoup plus visé la promotion du logement et le renforcement des capacités d'accueil de l'Administration.

En effet, dans le cadre de la promotion de l'habitat, plusieurs programmes de construction des logements sociaux ont démarré avec 50 logements au site de Bangoula dans le cadre du Partenariat Public-Privé et 134 autres logements dont les travaux sont à 86% d'exécution. De même, les efforts ont abouti à la production d'un total de 100.831 parcelles au niveau des collectivités territoriales sur la période 2021-2022. Il convient également de souligner les travaux de la Société Nigérienne d'Urbanisme et de Construction Immobilière (SONUCI) portant sur la réalisation d'un lotissement de 20 hectares à Bangoula, la construction des voies latéritiques et adduction d'eau potable du lotissement Route Ouallam et l'électrification du lotissement SONUCI Dosso. De plus, dans la perspective de renforcer la réserve foncière de l'Etat, des terrains d'une superficie cumulée de 813 ha ont été acquis principalement à Niamey. En vue de renforcer les capacités de l'Administration publique, 57 bâtiments administratifs ont été construits et/ou réhabilités. De même, l'exécution des programmes de modernisation des villes a permis la réalisation et/ou la rénovation d'importantes infrastructures socio-économiques et sportives à Diffa ainsi que la construction du marché central de Tahoua. Par ailleurs, il faut noter la réalisation de 8.829 ml de réseaux de drainage des eaux de pluies, principalement à Niamey.



111. Les efforts ont également concerné la modernisation du cadastre et le renforcement de la couverture cartographique du territoire. Par rapport aux efforts de modernisation du cadastre, il s'agit de la production et mise à jour de 3.162 mappes cadastrales, l'établissement de 177 plans d'assemblages à l'échelle 1/5000e des grands centres urbains et l'immatriculation de 56 lotissements. De plus, dans l'objectif de la sécurisation des propriétés, 200 aspects liés au cadastre ont été informatisés et 300 mappes des grands centres urbains numérisées. Concernant la couverture cartographique, 2 feuilles de cartes à l'échelle de 1/200.000^e ont été révisées ainsi que 15 cartes de base au 1/100.000^e et 4 cartes de base au 1/50.000^e produites. A cela s'ajoutent la numérisation de 57 cartes, la pose de 104 bornes de nivellement général et l'installation de 6 repères géodésiques.

112. Par ailleurs, le cadre juridique et institutionnel a été renforcé pour améliorer le pilotage du secteur. En effet, le processus de mise en place des Commissions Nationale et Régionales d'Urbanisme et d'Habitat est parachevé. Les réformes concernent aussi (i) la finalisation du projet de loi portant Code des baux à loyer et (ii) la redéfinition du cadre institutionnel de construction de logements sociaux en partenariat avec des opérateurs privés. En outre, plusieurs textes réglementaires ont été adoptés pour la cessibilité et/ou le déclassement des propriétés notamment dans le cadre de l'extension et la sécurisation des installations militaires à Niamey, Ouallam et Téra.

3.3.5. Jeunesse et sports

113. Les ambitions du Gouvernement en matière de jeunesse et de sports portent sur le développement des capacités des jeunes et des pratiques sportives à tous les niveaux. Le développement des capacités des jeunes suppose l'amélioration de la couverture et de l'accès aux centres de formation de promotion des jeunes. En ce qui concerne les pratiques sportives, il s'agit essentiellement de développer la pratique sportive en mettant l'accent sur le sport de haut niveau et de masse.

114. En matière de jeunesse, les efforts se rapportent à l'amélioration des conditions d'apprentissage et à la promotion des valeurs citoyennes. En effet, 26 salles de classe et 9 ateliers d'apprentissage ont été construits et équipés dans les Centres de Promotion des Jeunes (CPJ), ainsi qu'un bloc de 3 salles de cours à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). A cela s'ajoute le recrutement de 108 enseignants contractuels. Relativement à la promotion des

valeurs citoyennes, 13.814 jeunes ont été formés et sont engagés à promouvoir la culture de la paix et le vivre ensemble à travers la plateforme U-report Niger « MURYAR MATASA ». De même, 400 jeunes ont participé aux initiatives sur le dialogue intergénérationnel et environ 10.500 autres aux foras de sensibilisation sur des thématiques en lien avec le leadership et la vie associative. En outre, un lot de 400 kits de matériels de maraîchage, de transformation agroalimentaire et de tricycles a été acquis au profit des jeunes en vue de leur insertion socioéconomique. Par ailleurs, il convient de souligner l'actualisation du document de Politique Nationale de la Jeunesse et la conception d'un nouveau modèle de centre de promotion des jeunes.

115. En ce qui concerne le développement du Sport, l'accent a été mis sur l'organisation régulière des tournois nationaux et la participation aux compétitions internationales. C'est ainsi que les championnats nationaux de différentes disciplines sportives ont été régulièrement organisés. A cela s'ajoute l'organisation de la 1^{ère} édition du challenge jeune talent de football ayant regroupé 100 écoles de Niamey. Au plan international, les équipes nationales toutes disciplines confondues ont participé à 57 compétitions sportives. Les efforts fournis ont permis au Niger d'accéder pour la première fois de l'histoire aux demi-finales du tournoi international du football notamment à la 7^{ème} édition du Championnat d'Afrique des Nations de football CHAN) et de franchir le 2^{ème} tour des éliminatoires de la CAN U23 du Maroc. Les équipes nationales des différentes disciplines sportives se sont ainsi illustrées en remportant sur la période 113 médailles dont 32 en Or. Par ailleurs, il faut noter aussi la formation de 25 jeunes en arbitrage du football.



3.3.6. Culture

116. En vue de valoriser le patrimoine culturel national, des infrastructures ont été réalisées. C'est ainsi que 20 salles-ateliers ont été construites et équipées dont 3 à l'Institut National des Arts et de la Culture (INAC) et des bâtiments réhabilités au musée national. A cela s'ajoutent (i) la réfection et l'équipement du pavillon témoin du musée régional de Zinder, (ii) la réfection et l'équipement du musée des instruments de musique du Centre de Formation et de Promotion musicale Taya de Niamey et (iii) la construction d'un village de communauté et 12 salles de classe dans les Ecoles de Formation Artistique et Culturelle (EFAC). De plus, les maisons de la culture de Dosso, Maradi, Tahoua et Tillabéry ont été réhabilitées et 12 Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) ainsi que d'autres établissements scolaires dotés de plus de 12.700 ouvrages littéraires, des kits de jeux, tablettes, équipements de bibliothèque. L'INAC et l'EFAC ont également bénéficié respectivement des équipements et des matériels informatiques. De même, un bien culturel a été sauvegardé, une banque d'images des objets représentatifs des musées et institutions assimilées mise en place ainsi qu'une maison de production audiovisuelle lancée à Zinder.





117. Les efforts de valorisation du patrimoine culturel national ont également porté sur le renforcement des capacités des acteurs. Ainsi, 27 encadreurs et 18 enseignants des EFAC ainsi que des spécialistes du musée ont été formés sur diverses thématiques. De plus, 19 acteurs culturels ont été formés en gestion d'entreprise culturelle, 31 (dont 17 femmes) en vocalise, 20 en guitare solo et basse, 15 en filière musique, 64 professionnels du cinéma en écriture de scénario, actorat et production, 106 gestionnaires de biblio-malles et 78 autres acteurs sur la certification en langues. En outre, 28 diplômés porteurs d'idées de projets ont été formés en entrepreneuriat, dont 5 filles. A cela s'ajoutent (i) la conception et la diffusion de 51 supports de sensibilisation sur les valeurs « *al'adun mu, arzikin mu* », la santé de la reproduction et les violences basées sur le genre, (ii) l'organisation d'un forum national sur les dépenses ostentatoires lors des cérémonies et (iii) la tenue de 3 cafés littéraires dans le but d'amener les jeunes à la lecture et de faire connaître la littérature nigérienne. Par ailleurs, une étude sur la mise en valeur du site paléontologique d'Ingall a été réalisée.

3.4. Modernisation du monde rural

3.4.1. Agriculture

118. Les efforts en matière de développement et de modernisation de l'agriculture ont porté sur la réalisation d'ouvrages de mobilisation de l'eau en vue d'accroître le potentiel d'irrigation. En effet, au cours de la période, (i) 10.907 ha d'Aménagement Hydro-Agricole (AHA) ont été réhabilités et/ou confortés, (ii) 3.791 ha aménagés pour la petite irrigation et (iii) 153.000 ha mobilisés en terres de décrue. Ainsi, les superficies irriguées sont passées de 207.789 ha en 2020 à 288.083 ha en 2022, soit une augmentation de 39%. S'agissant des ouvrages de maîtrise d'eau, on note la réhabilitation de 3 barrages, la construction de 201 seuils d'épandage et l'aménagement de 55 mares. A cela s'ajoute la réalisation de 37 kml de protection de berges, ce qui a permis de mettre à l'abri 7.393 ha de terres aménagées et mises en valeurs contre les inondations et l'ensablement. La construction de ces ouvrages a permis de mobiliser un volume d'eau estimé à 23,08 millions de m³ ayant porté le cumul à 75,15 millions m³ en 2022. De même, 2.040 groupes moto pompes ont été acquis et mis à la disposition des producteurs. Par ailleurs, la Politique Foncière Rurale et son plan d'actions ont été adoptés en vue d'assurer de meilleures perspectives à l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement, la sécurisation foncière, la prévention et la gestion des conflits liés au foncier.



119. En vue de promouvoir les chaînes de valeur agricoles, les efforts consentis ont porté sur l’approvisionnement en intrants et équipements et la réalisation des pistes rurales.

C’est ainsi que 10 nouvelles maisons du paysan ont été créées au cours de la période (dont 4 en 2022), ce qui a porté le nombre de maisons du paysan opérationnelles à 35. Ces magasins de plateformes (existantes et nouvelles) ont été approvisionnés en intrants et matériels avec le placement de 170 tonnes d’engrais, 17 motoculteurs et 3 kits dont un kit pour cuvelage de puits, un kit pour soudure et un kit pour la fabrication de grillage. A cela s’ajoute la mise en place de 300 tonnes de son de blé et 200 tonnes de céréales pour soutenir les agropasteurs bénéficiaires de ces plateformes. De même, 16.285 tonnes de semences de variétés améliorées (cultures pluviales et irriguées) ont été distribuées dans le cadre des actions de renforcement de la résilience face aux aléas et aux chocs climatiques. De plus, 94.300 tonnes d’engrais solide (granulés), 21.460 litres d’engrais liquides ont été acquis. S’agissant des pistes rurales, 114 kml ont été construits et 62 kml réhabilités afin de désenclaver les zones de production. Par ailleurs, la stratégie de développement de la riziculture et la réforme des engrais ont été adoptées.

3.4.2. Elevage

120. Dans le cadre d’amélioration de la santé animale, les actions se sont focalisées sur l’organisation des campagnes de vaccination du cheptel et le contrôle des produits d’origine animale.

Au préalable, les capacités des services vétérinaires ont été renforcées par la réalisation de 35 postes vétérinaires ainsi que la formation de 27 responsables régionaux de santé animale au niveau des postes frontaliers sur le protocole général de surveillance des maladies animales majeures, 32 responsables de SVPP sur les maladies animales prioritaires et 40 agents du service officiel de contrôle vétérinaire sur les procédures de contrôle frontalier. En 2022, les campagnes de vaccination ont ainsi touché 8.647.353 bovins, 17.034.339 petits ruminants et 207.093 camélins pour prévenir et contrôler respectivement la propagation de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), de la peste des petits ruminants (PPR) et de la pasteurellose caméline (PC). Les taux de couverture vaccinale du cheptel s’établissent ainsi à 74,74% pour les bovines, 79,69% pour les petits ruminants et 51,82% pour les camélins, contre 63%, 65% et 25% respectivement en 2021. De même, les taux de déparasitage et de prise en charge des foyers de maladies sont

respectivement de 30% et 55% en 2022. En outre, des opérations de contrôle des produits importés ont été effectuées en 2022 en vue de garantir la sécurité alimentaire d'origine animale. Elles ont essentiellement concerné 9.261 tonnes de lait (poudre, concentré et yaourt), 3.034 tonnes de viande de volaille congelée, 557 tonnes de poisson, 260.502 poussins de 60 jours, 32.160 œufs destinés à la consommation et à la couvaison. De plus, 375 chameaux ont été soumis au contrôle à l'exportation. Par ailleurs, 353 autorisations d'importations, 1 permis d'exportation et 970 certificats sanitaires ont été délivrés.

Tableau 8 : Evolution des vaccinations du cheptel

	2021	2022	Cumul
Bovins	8 066 983	8 647 353	16 714 336
Petits ruminants	15 603 410	17 034 339	32 637 749
Camelins	191 256	207 093	398 349

Source de données : MEL



121. Les efforts pour l'accroissement des productions animales ont également concerné la disponibilisation d'aliments bétail et la promotion des chaînes de valeurs d'élevage. Ainsi, 104 282 tonnes d'aliments bétail ont été mises en place sur la période pour faire face au déficit fourrager récurrent. De même, 272,72 ha de superficies ont été emblavés pour les cultures fourragères, 6.362 ha de terres pastorales aménagés et 9.780 kml balisés. Dans le cadre de la promotion de

chaines de valeurs d'élevage, (i) 140 microentreprises avicoles ont été créées et accompagnées, (ii) 5 nouveaux centres de collecte de lait créés, (iii) 1 mini laiterie construite, (iv) 1 marché à bétail construit et 4 autres réhabilités et (v) 1 abattoir réhabilité. Aussi, des sessions de formation ont été organisées à l'endroit de plusieurs acteurs du maillon commercialisation sur l'approche chaîne de valeurs ainsi que sur les textes réglementaires et la lutte contre les entraves au commerce des produits agropastoraux. En outre, 750 vaches ont été inséminées et 28 inséminateurs formés et équipés parallèlement. D'autres appuis ont concerné la mise en place de 49.377 kits petits ruminants pour renforcer les moyens d'existence de ménages vulnérables. Par ailleurs, il convient de souligner l'élaboration de 4 guides d'entrepreneurs et l'accompagnement technique de 10 microprojets en entrepreneuriat.

122. Enfin, un plan d'actions a été élaboré et des études réalisées en vue de renforcer le pilotage et la coordination du secteur. Il s'agit du Plan d'Actions Triennal (2022-2024) ayant pour but de garantir la sécurité des éleveurs transhumants transfrontaliers et de leurs biens. Les études réalisées sont essentiellement relatives à : (i) la production fourragère, (ii) l'entrepreneuriat féminin, (iii) la facilitation de la transhumance, (iv) la chaîne des valeurs d'élevage et (v) le renforcement de capacités des faitières.

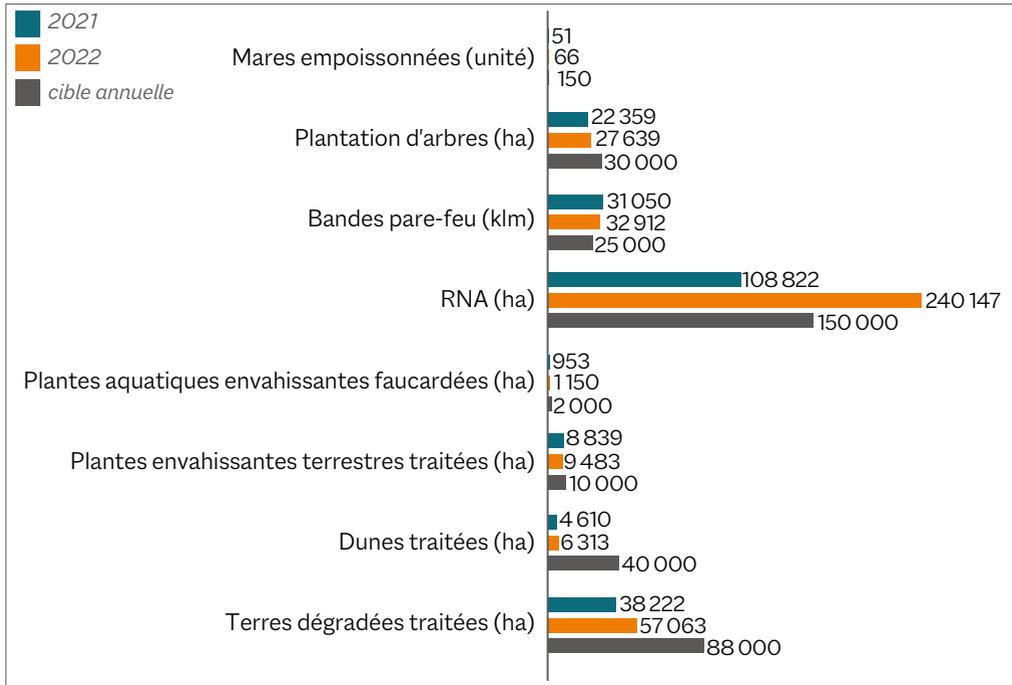


3.4.3. Environnement

123. Les réalisations dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre la désertification ont visé la résilience des bases productives dans le but de soutenir la mise en œuvre de l'initiative 3N. L'objectif poursuivi au niveau stratégique par l'initiative 3N pour l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques est matérialisé par le volume des réalisations sur la période 2021-2022. Dans le volet Gestion Durable des Terres (GDT), ces réalisations comprennent le traitement de 95.285 ha terres dégradées et 18.322 de plantes envahissantes terrestres, la fixation de 10.923 ha de dunes, le faucardage de 2.103 ha de plans d'eau et la Régénération Naturelle Assistée sur 348.969 ha. Par rapport à l'objectif annuel de 290.000 ha pour la GDT, les réalisations ont été en moyenne de 82%. De plus, 63.962 kilomètres linéaires de bandes pare-feu ont été ouverts dans le but de la sécurisation des pâturages. Quant aux actions visant le développement des productions forestières et halieutiques, elles ont abouti à la production de 22,5 millions de plants avec environ 50.000 ha plantés. Pour booster la production halieutique, 117 mares ont été empoissonnées. De plus, dans la dynamique autour de la filière poisson, 39 fermes piscicoles, 4 fabriques d'aliments poisson et une boutique d'intrants ont été créées en 2022. Il faut également souligner la mise en place de 2 réseaux d'acteurs des filières halieutiques et la dotation des pêcheurs et mareyeurs en kits de conservation et de transformation des produits piscicoles. En outre, 6.700 kg de semences forestières ont été récoltés pour la conservation. Par ailleurs, 9 autruches à cou rouge ont été introduites en 2021 dans la Réserve de Biosphère de Gadabédji aux fins de la valorisation de la faune. Le graphique ci-après présente les niveaux de réalisation des produits par rapport aux cibles annuelles.



Graphique 50 : Etat des réalisations physiques volet environnement 2021-2022 (en nombre)



Source de données : ME/LCD

124. De même, les efforts ont visé le développement des produits forestiers non ligneux (PFNL) et l'encadrement de proximité au profit des producteurs. La promotion des produits forestiers non ligneux (PFNL) est matérialisée par (i) la construction et l'équipement de 3 magasins de stockage, (ii) la création de 60 unités de transformation et 13 points de vente de miel et (iii) la création de 52 coopératives et équipement de 17 autres. Il faut également souligner le lancement de la Marque Nakowa du partenariat Moringa du Programme 2 SCALE. S'agissant de l'encadrement de proximité, 37.683 producteurs ont bénéficié de formations sur diverses thématiques dont les techniques et technologies GDT, la biodiversité, le changement climatique, la pêche, la production des plants, la récolte des semences, entre autres. De plus, dans l'objectif d'amélioration du cadre de vie des populations, 60 groupements féminins ont été formés sur les techniques de confection des foyers améliorés, 7.880 foyers améliorés vulgarisés et plusieurs promoteurs d'emplois verts appuyés dans le cadre des foires et expositions. Par ailleurs, une étude a été réalisée en 2022 sur la contribution de la gomme arabique et du Moringa au PIB et à l'Economie des ménages.

125. Afin d'atteindre les objectifs poursuivis au niveau sectoriel, le cadre de pilotage stratégique a été renforcé et plusieurs actions initiées pour assurer le respect de la réglementation.

Les principaux textes adoptés comprennent (i) la loi fixant le régime de la pêche et de l'aquaculture au Niger, avec transposition des Directives 03 et 04 de l'UEMOA, (ii) le décret déterminant les modalités de gestion des produits et des activités polluant et dégradant l'environnement et fixant la redevance y relative et (iii) le décret fixant les modalités de gestion des terres oasiennes ainsi que les ressources naturelles qui se rattachent. Au niveau du cadre de pilotage, il faut souligner l'adoption de la Stratégie Nationale d'Adaptation face aux Changements Climatiques dans le secteur Agricole (SPN2A 2035) et son Plan d'Actions (2022-2026) ainsi que le décret portant statut, identification, et modalités de suivi des Ecosystèmes dépendants des eaux souterraines. De plus, le Plan d'Aménagement et de Gestion de la RNNAT et RPFD a été adopté. S'agissant des actions entrant dans le cadre de la surveillance et la réglementation, en plus des activités de contrôle et inspection de routine, 133 Certificats de Conformité Environnementale ont été délivrés dans le cadre des projets de développement et sociétés privées à caractère industriel. De plus, 136 attestations de conformité de sites de stockage de déchets dangereux et des magasins de stockage de produits chimiques ont été fournies. Par ailleurs, dans le processus de renforcement des capacités, plus de 2.000 cadres et agents des eaux et forêts ont bénéficié de formation sur divers thèmes relatifs notamment à la GDT, au changement climatique et à la protection de l'environnement.

126. En lien avec l'action climatique et le suivi des accords environnementaux multilatéraux, des résultats sont également atteints.

Le renforcement des actions d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique se poursuit avec notamment la révision de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en 2021. S'agissant du suivi des accords environnementaux, le Niger a produit le rapport national sur l'état de l'environnement (RNEE) et la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes. De même, il faut souligner la mise à jour du Rapport d'Inventaire National, du Rapport sur les circonstances nationales et de l'étude sur l'atténuation des émissions de Gaz à Effet de Serre. En plus, le Niger a produit son Premier Rapport Biennal Actualisé sur les changements climatiques et poursuit le développement de programmes pays admissibles au Fonds Vert pour le Climat (FVC). Par ailleurs, plusieurs études thématiques sont entreprises dans le cadre des communications nationales à la CCNUCC.

3.5. Développement des infrastructures économiques

3.5.1. Infrastructures et services des transports

127. Relativement au développement des infrastructures de transports, les efforts ont porté essentiellement sur les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des routes. Globalement, 680,01 km de routes bitumées ont été réalisés dont 375,51 km construits et 304,5 km réhabilités. De même, 945,335 km de routes rurales ont été construits ou réhabilités et 152 km de routes en terre moderne construits (dont 79 km en 2022). A cela s'ajoute l'entretien de 453,8 km de routes bitumées et de 173 ouvrages d'assainissement. De plus, 30,72 km de voiries urbaines ont été réalisés dans les villes de Niamey, Maradi, Zinder et Diffa. Les travaux de construction des routes bitumées concernent essentiellement les tronçons Arlit - Assamaka, Diffa - Nguigmi - Frontière du Tchad, Mayahi - Tessaoua-Frontière du Nigéria, Yaya - Dangona, Dogondoutchi - Dogon Kiriya - Bagaroua - Tébéram, Bolbol - Tibiri - Koré Mairoua, Loga-Dogondoutchi, Flingué - Tahoua et Malbaza - Dabnou. S'agissant des réhabilitations, la route Zinder - Tanout et les tronçons de routes « Dosso - Bella II », « Bella II - Gaya - Frontière du Bénin », « Bella II - Sabon Gari » et « Gaya - Kamba - Frontière du Nigéria » ont été réceptionnés. D'autres travaux de réhabilitation se poursuivent notamment sur les axes Tahoua - Arlit et Dogondoutchi - Konni - Tsernaoua. Les tronçons concernés par la réalisation des routes rurales comprennent notamment Bonkoukou - Kourfey, Egawane - Tchintabaraden, Egawane - Tassara, Tahoua - Taza, Ingal - Tchinta, Tchintabaraden - Tillia, Koloma - Toro, Assarou - Tabotaki - Dan Ala, et Ingal - Aggogh - Egawane.



128. L'accès aux services de transport a été renforcé par la production d'informations climatiques, l'amélioration de la sécurité routière et la réhabilitation des aéroports.

En effet, afin de réduire les effets néfastes de la variabilité climatique, 43 stations automatiques et 482 pluviomètres ont été installés. A cela s'ajoute l'acquisition de 300 kits d'instruments météo classiques (carnets observations météorologiques). Cela a permis (i) l'inspection de 300 Postes pluviométriques et 30 stations, (ii) la production et la diffusion de 1.018 bulletins de prévisions météorologiques et 15 autres d'assistance agro-météorologique, (iii) la formation et la sensibilisation des producteurs sur les prévisions agro-météorologiques et (iv) la restitution des résultats de la prévision saisonnière. Les réalisations pour renforcer la sécurité routière portent sur la formation de 280 agents (Gendarmes, Policiers, Agents des Directions Régionales des Transports) sur la collecte des données relatives aux accidents de la route, 7 agents de l'ANISER en Système d'Information Géographique (SIG) et des moniteurs d'auto-école sur la sécurité routière. De plus, 73.246 personnes ont été sensibilisées sur la traversée de la route, l'excès de vitesse et l'utilisation du téléphone au volant. De même, l'audit des infrastructures routières et l'étude du système de délivrance du permis de conduire ont été réalisés. A cela s'ajoute la vulgarisation du guide du conducteur et du code de la route. S'agissant du transport aérien, les efforts ont concerné la réhabilitation de 3 aéroports, l'adoption du Manuel du Programme National de Sécurité de l'Aviation Civile (PNS-AC), la certification des exploitants aéronautiques et autres prestataires de service en conformité avec la réglementation nationale et la formation des acteurs sur la sécurité de l'aviation civile. Un protocole d'accord Niger-Nigeria a été signé sur la mise en œuvre du projet ferroviaire Kano - Katsina - Jibiya - Maradi.

3.5.2. Energie

129. Dans le domaine de l'énergie, les efforts sont relatifs au renforcement des capacités de production et du réseau de distribution.

S'agissant du renforcement de capacités de production, 2 centrales thermiques au pétrole brut de capacités respectives de 89 MW et de 22MW ont été réalisés à Niamey et à Zinder. De même, des centrales solaires sont en cours de réalisation à Niamey (30 MW) et à Agadez (19 MW). A cela s'ajoute l'augmentation de 4,18MW de puissance installée. De manière globale, la production nationale de l'énergie électrique s'établit à 1.054,4 GWh répartie en 413,95 GWh par la NIGELEC, 368,57 GWh par la Société Nigérienne du Charbon d'Anou Araren (SONICHAR), 202,88 GWh par ISTITHMAR et 69 GWh de l'énergie solaire. Quant au

renforcement du réseau de distribution, il concerne la construction de 4.366,85 km de ligne Basse Tension, 825 km de ligne Moyenne Tension et l'installation de 461 postes de distribution. Au plan juridique, des réformes ont été engagées à travers la signature des arrêtés portant sur (i) les modalités et conditions d'obtention, de renouvellement et de retrait de l'agrément dans le domaine des énergies renouvelables, (ii) la procédure de demande d'exonération des droits et taxes d'entrée sur les équipements et matériels à énergies renouvelables et (iii) l'octroi d'agrément dans le domaine de l'énergie électrique. Par ailleurs, deux études sur l'impact environnemental pour la construction des centrales solaires de Diffa, de Dosso ont été réalisées.

130. En lien avec la promotion des énergies domestiques, les efforts entrepris ont concerné les initiatives de vulgarisation des énergies alternatives au bois énergie. Ces actions se traduisent par l'implantation de 83 plateformes multifonctionnelles, la vulgarisation de 234.300 kits GPL et l'installation de 311 pompes solaires ainsi que la sensibilisation de 30.400 ménages sur l'utilisation du gaz GPL. Ainsi, en vue d'encourager la substitution au bois de chauffe, 73.013,27 tonnes du GPL et 2.176 tonnes du charbon carbonisé ont été vendues sur la période.



131. D'autres actions se rapportent à l'électrification des centres communautaires et des ménages à travers la promotion des énergies renouvelables. Ainsi, 20 localités ont été électrifiées par des centrales autonomes solaires, la localité de Angoual Roudji a bénéficié de

l'installation de 120 kits solaires et 6 autres localités de la région de Maradi (Dan Hadjara, N'wala, Dan Sofoua, Guidan Oumarou, Dantchili et Gangara Chaibou) ont bénéficié de la distribution des kits solaires. De même, 65 centres de santé intégrés et 6 centres de loisir ont été électrifiés à travers le solaire. En plus, les installations d'éclairage public solaire des villes de Dosso et de Birni N'Konni ont été réhabilitées. En outre, 303.960 ménages ont bénéficié de la distribution des kits individuels dans le cadre de la pré-électrification des villages.

3.5.3. Poste et télécommunications

132. Dans le domaine des télécommunications et de la poste, l'accent a été mis essentiellement sur le développement des infrastructures et le renforcement du cadre juridique. C'est ainsi que 824 km de fibre optique et 73 centres numériques ont été installés. De même, 33 points de contacts (centres communautaires) et un centre de stockage des équipements informatiques, de traitement et de distribution des données (Data center) et des nouveaux services postaux ont été créés et la poursuite de création des villages intelligents. A cela s'ajoutent l'adoption de la Politique de Développement du Numérique 2023-2032, de la stratégie nationale de gestion des déchets des équipements électriques et électroniques, de la Stratégie Nationale de Cyber Sécurité 2023-2027 et l'élaboration du Plan Directeur de Dissémination des TIC dans l'Education et d'aménagement numérique du territoire. Le cadre juridique a été renforcé par la modification de la loi sur les communications électroniques et de la loi postale au Niger ainsi que par l'adoption de plusieurs décrets dont celui portant transfert de licence à NINETEC SARL et celui précisant les modalités d'octroi de licence individuelle sans appel à concurrence. En outre, la convention de l'Union Africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, la convention sur la cybercriminalité du conseil de l'Europe ainsi que la consultation des acteurs sur le règlement de la CEDEAO/UEMOA sur l'Economie Numérique ont été approuvées. D'autres réalisations comprennent : (i) une étude sur la Gouvernance de l'Internet au Niger, (ii) 4 études d'impacts environnementaux Fibre Optique, Datacenter (4 EIES) et leurs plans d'actions de Réinstallation élaborés.

3.6. Exploitation des potentialités économiques

3.6.1. Commerce

133. Les actions en matière de développement du commerce ont d'abord concerné la délivrance de nouvelles licences et la réalisation des infrastructures. C'est ainsi que, (i) 58 autorisations d'exercice ont été accordées aux entreprises dont 53 pour la vente promotionnelle et 5 pour la profession d'agents d'affaires, (ii) 457 licences d'importation (de produits pétroliers, chimiques, gazeux, etc.), (iii) 384 licences d'exportations des hydrocarbures, (iv) 3 agréments pour le commerce du bétail, cuirs et peaux, (v) 39 agréments d'importation d'alcool, (vi) 32 agréments d'importation de tabac et cigarette et 1 autre pour la réexportation des tabacs. Concernant la réalisation des infrastructures, il convient de souligner la construction de (i) 10 marchés dont 2 demi-gros à Tchadoua et Mayahi, (ii) 10 centres de collecte des produits agrosylvo-pastoraux construits et (iii) 17 comptoirs de commercialisation des produits agricoles. A cela s'ajoutent la finalisation de 18 magasins de stockage des produits et la réhabilitation de 13 marchés et 3 abattoirs. De même, le guichet unique du commerce extérieur et le portail d'information commerciale sont mis en place. Un partenariat a été conclu avec une entreprise de la Côte d'Ivoire pour promouvoir la filière sésame dans ce pays.



134. Ensuite, les efforts consentis ont porté sur les activités de contrôle et de suivi ainsi que le renforcement du cadre institutionnel. En effet, le contrôle de 538 entreprises a permis de réprimer 411 infractions, de recouvrer 42.795.000 de FCFA d'amendes au profit du

trésor public et de saisir des produits périmés, prohibés ou avariés d'une valeur de 35.464.796 de FCFA. A cela s'ajoute l'élaboration de 12 fiches des prix et 12 fiches de stock des produits de grande consommation. Relativement au système d'information sur les marchés agricoles, les activités de suivi régulier ont concerné 87 marchés et 52 produits. Ce qui a permis la publication de 52 bulletins hebdomadaires radiophoniques des prix, 12 bulletins mensuels sur les céréales et 12 bulletins mensuels Albichire. De plus, un Cadre National de Dialogue Public-Privé a été créé et mis en place. De même, plusieurs comités ont été mis en place pour réfléchir sur les textes régissant la gestion des marchés, notamment le mode de gestion du marché central de Tahoua. En outre, le dispositif institutionnel, le Comité Technique et les Groupes de Travail Techniques (GTT) ont été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF. Plusieurs activités ont été menées dont entre autres l'examen du Protocole sur les Investissements par le GTT investissement, la formation des membres des GTT, les participations aux négociations et la vulgarisation de la ZLECAF.



135. Enfin, d'autres efforts sont relatifs au renforcement de capacités des acteurs du secteur et à la promotion des produits locaux. Il s'agit de la formation de (i) 1.738 opérateurs économiques notamment sur les nouvelles techniques de prospection à l'international, les méthodes digitales, la fiscalité, la passation des marchés publics et les outils de gestion des entreprises, (ii) 461 acteurs sur les activités du CMAN et les plateformes informatisées du commerce extérieur, (iii) 599 acteurs dans le cadre des Cellules Techniques Locales (CTL) de gestion des corridors, (iv) 281 acteurs de la filière sésame sur les techniques de fabrication

et de l'utilisation du compost, l'utilisation du commerce électronique et sur les règles du commerce international, les techniques de négociation commerciale, les techniques de transformation du sésame et (v) 421 autres de la chaîne de valeur cuirs et peaux dont 57 femmes sur le traitement des peaux, le tannage végétal, la technique qualité et design, le marketing produit client, la détermination des coûts et l'élaboration de plan d'affaires. A cela s'ajoutent l'accompagnement de 8 femmes transformatrices de sésame pour leur participation à différentes foires et la sensibilisation de 1.373 acteurs sur la réglementation en matière de concurrence ou de protection des consommateurs. En outre, la stratégie de commercialisation des produits de l'artisanat en cuirs et peaux a été élaborée, l'interprofession cuirs et peaux mise en place ainsi que l'élaboration et la recherche de financement de 48 plans d'affaires des acteurs de la chaîne de valeur cuirs et peaux. Dans le cadre de la promotion des produits locaux, (i) un mois de consommer local a été organisé au cours duquel 65 exposants ont été accompagnés, (ii) 13 foires commerciales des produits locaux organisées ayant enregistré environ 262 exposants.



136. En vue de redynamiser le secteur privé, les efforts se sont focalisés sur la promotion et l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales. C'est dans ce cadre que s'inscrit la formation de 5.250 jeunes en entrepreneuriat dont 120 en techniques de présentation convaincante de projets (PITCH) d'entreprises et de mobilisation de partenaires. De plus, 400 acteurs ont été sensibilisés sur le dialogue public-privé. Les efforts d'accompagnement des entreprises ont

également concerné l'actualisation de la charte des PME, la création de 3 guichets uniques de formalité des entreprises, l'incubation de 178 entreprises, l'interconnexion de 8 entreprises dans le cadre de la BSTP et l'appui de 3.743 entreprises pour un montant de 2,63 milliards de FCFA. De même, 11 rencontres business to business ont été organisées entre les opérateurs économiques du Niger et ceux des autres pays. Par ailleurs, 2 études ont été réalisées relativement aux opportunités des Zones d'Activités Economiques et à l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes au Niger.

3.6.2. Développement industriel

137. Les principales réalisations de promotion industrielle sont relatives à l'octroi des facilités aux entreprises naissantes et au développement des normes de qualité. Ainsi, 65 entreprises industrielles ont été agréées au code des investissements, 14 entreprises diagnostiquées, 8 entreprises accompagnées pour leur mise à niveau et 2 agréments sur le Schéma de Libéralisation des Échanges (SLE) de la CEDEAO accordés et 101 acteurs sensibilisés. Pour la normalisation et la promotion de la qualité, (i) 5 centres d'appui à la technologie et à l'innovation ont été créés, (ii) 92 produits ou services certifiés, (iii) 38 normes élaborées dont 22 vulgarisées (iv) 6.665 instruments étalonnés et vérifiés, (v) 54 entreprises accompagnées dont 52 pour la mise en place des systèmes de management de la qualité et 2 pour l'enregistrement de leurs produits en Indications Géographiques, (vi) 20 titres de propriété industrielle délivrés par l'OAPI et (vii) 5 inventeurs encadrés pour la rédaction des mémoires descriptifs des dossiers de demandes pour l'obtention de brevet d'invention. A cela s'ajoutent la formation et l'accompagnement de 120 acteurs ainsi que la sensibilisation de près de 800 autres acteurs sur des thématiques diverses en lien avec la promotion industrielle.

138. Dans le but de promouvoir les industries culturelles et créatives, des mesures d'accompagnement ont été apportés aux acteurs du domaine. Ces mesures comprennent d'abord la formation de 220 entrepreneurs culturels en élaboration de plan d'affaires entre autres, et de 28 jeunes sortants des EFAC en entrepreneuriat. Ensuite, (i) 18 bourses de formation (réalisation cinéma-audiovisuel, Mastercard, infographie, etc.) et 2 kits de tournage-montage ont été octroyés, (ii) 10 plans d'affaires traités et 2 transmis au FIDC pour financement, (iii) 56 projets accompagnés dont 37 à travers le Fonds de Développement des Arts et de la Culture (FONDAC) et 19 dans le domaine du cinéma,

(iv) 15 entreprises et 6 filières culturelles appuyées. Enfin, il convient de souligner l'élaboration de 4 dossiers de recherche de financement pour des entreprises culturelles, l'organisation de la Foire des Industries Culturelles du Niger (FICNI) ainsi que des conférences sur les industries culturelles et créatives, la formation de 47 cinéastes sur des thématiques cinématographiques, la délivrance de 56 licences d'entrepreneurs culturels et l'accompagnement de 9 événements culturels (festivals, foires, expositions, etc.). Par ailleurs, 171 cadres ont été formés sur diverses thématiques notamment les enjeux actuels de la lutte contre le trafic de biens culturels et la numérisation des collections. De même, 1.732 acteurs ont bénéficié de droits d'auteurs. Il convient également de souligner la sortie de 150 jeunes diplômés (dont 68 filles) de l'EFAC.



3.6.3. Tourisme et artisanat

139. Les efforts pour améliorer la compétitivité de l'artisanat et du tourisme sont essentiellement relatifs au renforcement de capacités des structures et acteurs du domaine. En effet, 19 ateliers, un bloc administratif et des latrines ont été construits ainsi que des équipements acquis au profit du village artisanal de Tillabéry. A cela s'ajoutent la construction du siège de la Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat de Tillabéry et des appuis en équipements à 3 centres de formation. Aussi, 86 autorisations d'exercice ont été délivrées dont 18 pour la création d'établissements d'hébergement touristique, 25 pour la restauration, 29 pour la création d'agence de voyage et 14 pour la location de voiture. A propos du renforcement des capacités des acteurs, 563 artisans ont été formés sur diverses thématiques et 2.113 artisans sensibilisés sur l'inscription sur le registre du métier. A cet effet, 4 guides

de formation aux métiers ont été élaborés. De même, 219 acteurs ont été accompagnés pour la participation aux foires et salons. Le Niger a ainsi organisé 4 foires et expositions et a fait participer des artisans à 4 autres au plan national et international. Le Niger a également participé à des expositions notamment à Dubaï, MIATO, CCRA-UEMOA, Paris, SURAJKUND Delhi pour faire connaître ses produits. Pour promouvoir le tourisme, (i) 3 manifestations touristiques ont été organisées, (ii) 7 festivals accompagnés (dont festival de Boudin Daji, fête de Azna, festival de grillade, festival gastronomique « Mille et une bouffes », festival Infass) et (iii) 4 cadres formés en management touristique et hôtelier. Par ailleurs, un plan stratégique de commercialisation des produits en cuir pour le marché local, sous-régional et international a été élaboré et la première édition du Hackathon Cuir Innov organisée sous le thème « Fabrication de sacs d'écoliers en cuir local ».



3.6.4. Pétrole

140. Dans le domaine du pétrole, les efforts ont été centrés sur les travaux de recherche et la poursuite de l'exploitation pétrolière. En lien avec l'exploration, les efforts comprennent la réalisation de 24 puits et de 469,61 km² de lignes 3D sur le bloc de Bilma. Par contre, l'Autorisation Exclusive de Recherche pour Hydrocarbures dénommée « KAFRA » à la Société SIPEX n'a pas été renouvelée en 2022. En ce qui concerne l'exploitation, 105 puits de développement ont été réalisés dans le bloc Agadem. A cela s'ajoutent l'octroi de 4 Autorisations Exclusives de Recherche (AER), la construction des centres emplisseurs de GPL ainsi que l'ouverture et l'exploitation d'un centre emplisseur de GPL de 2^{ème} classe à Arlit. De même, il convient de souligner le retour

dans le domaine de l'Etat du bloc Bilma suite à la fin de la période de prolongation de l'Autorisation de recherche accordée à la CNPCIN. Dans le cadre du projet de construction du pipeline pour l'exportation du pétrole, 1.258,6 kilomètres de tuyau ont été réalisés. En outre, le cadre juridique du domaine pétrolier a été renforcé avec l'adoption du décret portant sur le marquage des produits pétroliers en République du Niger et celui relatif à la cessibilité des propriétés à exproprier dans le cadre du projet de construction et d'exploitation du système de transport des hydrocarbures par canalisation Niger – Bénin.



3.6.5. Mines

141. Dans le domaine des mines, la recherche géologique et minière ainsi que la diversification de la production minérale et des partenaires ont été intensifiées. En matière de recherche géologique et minière, les efforts réalisés ont permis d'améliorer la connaissance du potentiel minéral. En effet, des travaux de cartographie géologique (au 1/200 000) ont été effectués sur 24 000 Km² sur les feuilles de Dosso, Doutchi et Tanout. Ce qui a permis de faire passer le taux de couverture nationale en cartographie géologique de 12,86% en 2021 à 14,66% en 2022. De même, la feuille Dosso a été couverte en géochimie parallèlement au levé géologique. Au total 521 échantillons ont été prélevés et analysés, permettant ainsi d'atteindre un taux de couverture national en cartographie géochimique systématique de 6,5% en 2022. Par contre, le taux de couverture en levé géophysique aéroporté est resté à 20%.

De plus, des travaux de géophysique de vérification au sol ont été effectués sur trois (3) anomalies détectées au cours de la géophysique aéroportée à Moa, Birni Kazoé et Damagaram Takaya. Cela a permis d'élaborer 2 cartes de produits géophysiques à différentes échelles (mag; Spectro, EM). A cela s'ajoute la réhabilitation du Laboratoire du CRGM à travers l'opérationnalisation des 5 unités sur 6 prévues, permettant ainsi de renforcer la capacité d'analyse des échantillons. En ce qui concerne la diversification de la recherche minière, les livrables comprennent l'octroi de 36 permis de recherche, une autorisation de prospection minière, 20 autorisations d'exploitation minière artisanale, 249 autorisations d'exploitation semi-mécanisée, 16 autorisations de traitement de haldes terril et résidu des mines et des carrières, 203 autorisations d'ouverture et d'exploitation de carrières et 42 agréments à la commercialisation des substances minérales. De plus, 7 conventions minières ont été signées. En outre, des agents ont bénéficié des actions de renforcement des capacités sur diverses thématiques, notamment le cadre législatif et réglementaire du secteur minier au Niger, la procédure d'octroi des titres miniers et des autorisations d'exploitation des carrières, la procédure d'expropriation dans le cadre de l'exploitation minière et la gouvernance des ressources naturelles du sous-sol. De même, il convient de souligner l'organisation du forum sur les mines et le pétrole de la CEDEAO (ECOMOF) en février 2022 à Niamey et la participation du Niger à cinq (5) forums internationaux de promotion minière. Par ailleurs, dans le cadre du suivi et contrôle des activités de l'exploitation minière ainsi que de la fermeture du site minier de la COMINAK, plusieurs missions ont été effectuées sur les sites de la COMINAK et de la SOMAIR. Enfin, 73,62 milliards de FCFA ont été liquidés en matière de droits d'instruction, de droits fixes, de redevances superficielles et minières, de taxes d'exploitation et de commercialisation sur les établissements classés et les exonérations.

3.7. Solidarité et inclusion socioéconomique des catégories en situation de vulnérabilité

3.7.1. Emploi et protection sociale

142. En vue de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, plusieurs sessions de renforcement de capacités des acteurs ont été organisées. Il convient de souligner notamment la formation de 928 groupes de jeunes, 26.393 jeunes en compétence-vie, 15.943 jeunes en micro-entreprenariat et appuyés en capital ou en équipement, 320 jeunes dans le cadre du Contrat de Reconversion Professionnelle (CRP), 80 jeunes dans le métier des BTP, 40 jeunes aux initiatives d'auto-emploi et 40 jeunes dans le métier d'aide cuisinier. De plus, 1.153 jeunes ont été placés en stage dans des entreprises, 1.699 jeunes ont bénéficié des services communaux d'emploi, 6.626 autres que les bénéficiaires ont utilisé les services communaux d'emploi et 1.006 jeunes ont reçu un ensemble intégré de services d'appuis transversaux. A cela s'ajoutent le recrutement et la formation de (i) 30 conseillers communaux d'emploi, (ii) l'identification et la formation de 737 coachs villageois, (iii) la sensibilisation de 142 employeurs sur le régime juridique d'emploi de la main d'œuvre étrangère et (iv) la formation de 30 promoteurs des agences d'emploi.

143. L'objectif de facilitation de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes s'est également illustré par le développement des outils et la réalisation des études. En effet, une plateforme digitale interactive de collecte, de traitement et d'analyse des données sur l'emploi et la formation professionnelle a été mise en place. Aussi, 51 projets d'entreprise des jeunes ont été mis en place dans le cadre du Programme d'Aide à la Création d'Entreprise (PACE). A cela s'ajoute le recensement de 118.517 salariés dont 52.547 femmes au niveau de 7.128 entreprises du secteur privé. Les principales études sont relatives à (i) l'harmonisation des filières et spécialités enseignées dans l'ETFP et l'enseignement supérieur, (ii) l'enquête nationale sur l'insertion des diplômés des ETPF, (iii) l'enquête nationale sur l'emploi et la formation des entreprises formelles (y compris agricoles) et (iv) les filières prometteuses dans les CFM.

144. D'autres initiatives de renforcement de capacités ont été menées dans le cadre de la promotion de l'application des normes au travail et la protection sociale des travailleurs. Cela comprend d'abord la formation de (i) 200 acteurs (inspecteurs de travail, préfets, directeurs régionaux et chefs d'agence) sur les questions de migration de travail,

(ii) 614 salariés en santé et sécurité au travail, (iii) 38 contrôleurs de la CNSS sur le décryptage des états financiers des entreprises, (iv) 25 inspecteurs et contrôleurs du travail sur les nouvelles approches et nouveaux instruments de l'inspection du travail dans le contexte du COVID-19, (v) 30 inspecteurs et contrôleurs du travail sur le travail forcé et le travail des enfants et (vi) 30 membres du comité directeur national sur la lutte contre le travail des enfants. De même, 2 comités de santé et sécurité au travail ont été mis en place, la convention collective interprofessionnelle du Niger signée et le plan d'actions sur le travail forcé des enfants adopté. A cela s'ajoutent la tenue et la participation à plusieurs rencontres dont la 68^{ème} Session ordinaire de la commission africaine des droits de l'homme et du peuple, la 7^{ème} réunion de la commission du conseil de travail et du dialogue social de l'UEMOA et la commémoration du mois de la prévention des risques professionnels. De même, 365 litiges individuels ont été soumis aux inspections régionales de travail, parmi lesquels 208 ont été réglés en conciliation et 39 transmis aux tribunaux.



145. Dans le cadre de la protection sociale, l'accent a été mis sur le renforcement du dispositif opérationnel des mutuelles. Il s'agit de (i) la création d'une mutuelle des agents de l'Etat, (ii) l'accompagnement de 58 mutuelles, (iii) l'alignement de 78 mutuelles à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), (iv) l'opérationnalisation de 5 nouvelles mutuelles, (v) l'agrément de 4 nouvelles mutuelles sociales et (vi) l'immatriculation de 9 autres. En outre, des sessions de formation ont été organisées à l'endroit de 224 mutualistes sur le pilotage des mutuelles, 47 agents chargés de la mise en œuvre de la Convention Générale de la Sécurité

Sociale de la CEDEAO et 25 agents chargés de la mise en œuvre de la Convention Multilatérale de la Sécurité Sociale de la CIPRES. A cela s'ajoute la sensibilisation de 425 agents de l'Etat et la mise en place de 2 garanties pour la prise en charge des frais médicaux (consultations, hospitalisation, évacuation sanitaire, pharmacie, maternité, etc.) dans 4 nouvelles mutuelles.

3.7.2. Population et actions sociales

146. En matière de démographie et d'autonomisation des groupes vulnérables, les capacités des acteurs ont été renforcées. C'est ainsi que des sessions de formation ont été organisées au profit de : (i) 165 agents de santé sur les outils de la Planification Familiale (PF) élaborés en langue de signe, (ii) 30 leaders des personnes handicapées sur la santé de reproduction, (iii) 50 femmes âgées sur les avantages de la scolarisation de la jeune fille et les inconvénients du mariage précoce et/ou forcé et (iv) plusieurs jeunes handicapés ruraux en mécanique et en couture. De plus, un livret pour l'animation des plages santé ainsi que le logo et les messages clés de la campagne Umbrella ont été élaborés pour faciliter les actions de sensibilisation notamment sur des thématiques en lien avec l'hygiène et l'assainissement, le paludisme, la nutrition et la PF. Les appuis aux groupes vulnérables comprennent essentiellement les kits alimentaires et non alimentaires fournis au profit des 150 chefs de familles démunies et de 80 bœufs mis à la disposition de 2.972 familles démunies. Par ailleurs, les normes et procédures de la prise en charge sanitaire et sociale des personnes âgées et la stratégie d'identification des cas sociaux ont été élaborées. En outre, le Plan Stratégique Intégré de Communication pour le changement Social et Comportemental a été évalué.

3.7.3. Promotion de la femme et protection de l'enfant

147. Relativement à la promotion de la femme, des sessions de formation ont été organisées et divers appuis apportés. Tous ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda Femme, Paix et Sécurité et de la Politique Nationale Genre. Concernant l'Agenda Femme, Paix et Sécurité, il s'agit essentiellement de : (i) la formation de 40 membres du Secrétariat national permanent sur les bonnes pratiques en lien avec la mise en œuvre du plan d'action national, (ii) la vulgarisation du plan d'actions national de l'agenda dans 2 régions du pays et (iii) l'élaboration d'une cartographie des acteurs intervenants sur l'agenda. Relativement à la mise en œuvre de la Politique Nationale

Genre, des appuis en vivres ont été apportés aux femmes et enfants déplacés d'Abala. De plus, 237 communes et 17 groupements féminins ont été dotés de moulins à grains, de matériel de conservation et de transformation des produits agro-sylvo pastorales et halieutiques, des machines à coudre pour les filles, 2.140 têtes de petits ruminants dont 600 moutons pour l'embouche, 36 plateformes multifonctionnelles et des vivres. En outre, 1.400 femmes ont bénéficié d'appuis financiers en AGR. A cela s'ajoute la formation de 6.586 femmes et filles sur diverses thématiques (commerce, informatique, restauration, nouvelles techniques de transformation et de conservation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutique, leadership, vie associative, technique d'influence, etc.). De même, 34 membres des cellules genre et 7 membres du réseau parlementaire genre formés ainsi que 38 élus locaux et cadres régionaux et départementaux de la région de Tillabéry ont été formés sur la budgétisation sensible au genre. Les efforts ont également porté sur l'élaboration (i) d'un programme de leadership féminin, (ii) d'un argumentaire sur les mutilations génitales féminines, (iii) d'un module de formation de référence sur les violences faites aux filles et aux femmes ainsi que la mise en place de 4 groupes thématiques au sein du cadre de concertation des intervenants de l'autonomisation de la femme. Par ailleurs, 2.100 jeunes ont été sensibilisés sur diverses thématiques par les paires dans les FADA et 25 mentors formés dans le cadre du programme ILLIMIN.



148. En matière de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), les capacités nationales de prise en charge ont été renforcées.

C'est ainsi que 2 centres de prise en charge des victimes de VBG ont été réhabilités dans les régions de Maradi et Tahoua à travers la réalisation d'un réfectoire, d'un foyer féminin, d'un dortoir d'hébergement et de 8 bureaux. A cela s'ajoute la formation de 68 cadres notamment en analyse institutionnelle genre, en programmation basée sur les résultats et en outils de collecte de données sur le phénomène de VBG. Par ailleurs, dans le cadre du cycle 6 de l'Initiative pour les Adolescentes du Niger appelée « ILLIMIN », 338 espaces sûrs ont été créés dont le personnel animateur a bénéficié des actions de formation (212 mentors, 212 alphabétiseurs, 38 acteurs, 12 relais communautaires, 41 facilitateurs communautaires, 18 superviseurs et 6 responsables de suivi-évaluation). Ainsi, 21.300 filles déscolarisées et non scolarisées ont été encadrées. En termes d'anticipation, (i) une journée parlementaire a été organisée sur la planification et la budgétisation sensible au genre, (ii) 200 avocats genre ou relais communautaires ont bénéficié de formation sur les outils de planification et les Violences Basées sur le Genre au niveau communautaire, (iii) 966 personnes formées sur les VBG et les droits humains et (iv) une étude sur l'ampleur et les déterminants des Violences Basées sur le Genre réalisée. En outre, un catalogue de formation sur les VBG a été élaboré, un bulletin Genre et Action confectionné pour améliorer la visibilité des actions et 2 conventions de partenariat signées.

149. S'agissant de la protection de l'enfant, l'accent a été mis sur le renforcement du cadre institutionnel et des capacités des acteurs.

C'est ainsi qu'un Comité National de Protection de l'Enfant et 265 comités de protection de l'enfant ont été mis en place, dont 141 en 2022 ainsi que 3 structures de coordination. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ces structures, 1.300 membres des comités départementaux, communaux et villageois de protection de l'enfant ont été formés sur les questions de protection de l'enfant, la procédure opérationnelle standard de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité et sur les premiers soins psychologiques adaptés à l'enfant en situation d'urgence et de COVID-19. De même, 1.435 acteurs, 100 professeurs de l'enseignement secondaire, 513 leaders communautaires ont été formés sur la protection des droits de l'enfant, 180 facilitateurs communautaires sur la lutte contre le choléra, 60 personnes sur la discipline non-violente à l'égard des enfants et 422 acteurs sur RAPID-PRO dans le cadre de l'approche communautaire de protection de l'enfant. A cela s'ajoute la sensibilisation de 18.230 personnes sur la

protection des droits de l'enfant. A l'occasion de la journée de l'enfant africain, (i) plus de 300 autres personnes ont été sensibilisées sur la protection des droits de l'enfant, (ii) 24 jeunes ont bénéficié des kits de travail pour leur autonomisation socio-économique et (iii) plusieurs mineurs de la Maison d'Arrêt de Daikaina ont reçu des kits d'hygiène.



150. D'autres efforts de protection de l'enfant ont porté sur le développement des outils et des appuis. En effet, 7 « Plates-Formes Régionales vers la fin du mariage des enfants » ont été créées, la base des données (CPIMS+) sur la protection de l'enfant mise à échelle et la Cartographie Nationale des Centres d'Accueil des Enfants en Situations difficile élaborée. De même, le guide de dialogue social sur la discipline non-violente à l'égard des enfants a été vulgarisé à Niamey et Diffa ainsi que le décret portant sur les Comités de protection vulgarisé dans toutes les régions. Cette vulgarisation a été également l'occasion pour la formation de 60 acteurs œuvrant dans le domaine. En vue de rendre opérationnelle la Convention de La Haye sur la protection de l'enfant et la coopération en matière d'adoption internationale et nationale, les Procédures Opérationnelles Standards (SOP) ont été vulgarisées dans les régions et l'Autorité Centrale mise en place. En termes d'appuis, 16 centres d'accueil privés des enfants en difficulté familiale ont bénéficié d'aides alimentaires et de moustiquaires. A cela s'ajoute la formation de 59 jeunes demandeurs d'asile en culture et informatique, de 40 apprenants des centres multimédias sur la gestion de l'hygiène menstruelle et de 19 personnes sur le théâtre interactif avec 4 pools de formateurs créés à Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder aux fins de mener des activités visant à mettre fin au mariage des

enfants. Par ailleurs, deux études ont été réalisées, une sur « l'état des lieux des travailleurs sociaux » et l'autre intitulée « Femme Paix et Sécurité ». Tous ces efforts ont permis de prendre en charge de 43.293 enfants en situation d'urgence, 32.722 enfants en mobilité, 4.746 enfants victimes d'abus sexuel, 24 enfants du centre d'accueil des enfants en difficulté familiale et 450 enfants vulnérables réintégrés dans le tissu socio-économique.

3.7.4. Entreprenariat des jeunes

151. Les efforts de promotion de l'entreprenariat des jeunes se rapportent essentiellement au renforcement de capacités et aux initiatives d'accompagnement de leurs projets. En effet, environ 20.000 jeunes ont été formés en entreprenariat dont 12.000 au titre des contributions des incubateurs et autres structures d'accompagnement. De plus, 1.500 jeunes ont été formés et coachés sur les procédures du programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu (TEF) pour l'obtention d'une subvention de 5.000 dollars US par jeune entrepreneur. En outre, des actions de sensibilisation ont été menées au profit de 200 jeunes dans le cadre de la sélection de 20 jeunes pour participer au youth connect africa à Accra et youth connect sahel à Dakar et 300 autres sur les formalités de création des entreprises, l'importance des achats groupés et les techniques de transformation. Concernant les initiatives d'accompagnement, 8 conventions ont été signées avec des partenaires et un compte créé dans le cadre du Projet Initiative pour le Développement de l'Entreprise (IDEE) en vue de faciliter l'accès au financement aux jeunes. Aussi, 232 entreprises des jeunes ont été incubées et 27 financées.

3.7.5. Actions humanitaires et gestion des catastrophes

152. En matière de gestion des catastrophes, les efforts sont relatifs au développement des outils en vue de renforcer la coordination et le pilotage de l'Action humanitaire. Cela comprend l'adoption du plan triennal du Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP), du plan de riposte aux catastrophes et du plan triennal de contingence inondations. A cela s'ajoute l'élaboration de la cartographie des zones inondables et d'une note d'orientation et de prise en compte de l'approche Humanitaire-Développement-Paix (Nexus HDP) en lien avec la préparation et l'accueil des Personnes Déplacées Internes (PDI) ainsi que les conditions de retour dans leurs localités d'origine.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique humanitaire et de gestion des catastrophes, (i) le plan d'actions PH/GC a été élaboré et validé ainsi que (ii) le site web a été actualisé, un outil de collecte des données Kobotoolbox mis en place et les fiches de collecte de données des inondations réactualisées et produites dans le but de renforcer les capacités de collecte, de traitement et de publication des données statistiques. A cela s'ajoutent l'adoption d'une loi sur la Gestion des risques (GRC), l'élaboration d'une Stratégie de communication sur l'occupation des zones inondables et la réactualisation de 7 plans de communications inondations régionaux.

153. Plusieurs actions de renforcement de capacités et d'assistance aux ménages sinistrés ont été menées. Elles ont concerné la formation de 240 relais communautaires sur la prévention des risques des catastrophes(inondation), 20 cadres sur les solutions durables et 7 autres cadres sur le Système d'Information Géographique (SIG). A cela s'ajoutent la sensibilisation de 1.006 personnes sur la montée des eaux du fleuve, la réalisation de 87 évaluations rapides sur les urgences humanitaires, le suivi de 22 camps et sites de personnes déplacées, la sensibilisation des personnes déplacées sur la coexistence pacifique et les feux de brousses et l'organisation de 5 foras communautaires sur la coexistence pacifique ayant permis de touché 3.604 personnes, 303 leaders communautaires, 36 Observatoire de Suivi des Vulnérabilité (OSV) et 42 Systèmes Communautaires d'Alerte Précoce et de Réponses d'Urgence (SCAP/RU).



154. En matière d'assistance aux populations vulnérables, la réserve alimentaire de sécurité a été constituée et des opérations d'aides réalisées. En effet, 160.555 tonnes de céréales ont été acquises pour la constitution de la Réserve Alimentaire Stratégique (RAS) sur la période, dont 119.300 tonnes en 2022. A cela s'ajoute l'acquisition de 2.683 tonnes de sucre pour la reconstitution du stock. De même, 149.400 tonnes de céréales et 78.888 tonnes ont été mises en place respectivement pour les ventes à prix modéré et la distribution gratuite ciblée. Spécifiquement pour l'année 2022, les opérations de la distribution gratuite ciblée ont touché environ 3,7 millions de personnes. De plus, environ 64.512 personnes (constituées essentiellement des déplacés internes de la région de Tillabéry, des populations impactées par le déficit, des sinistrés des inondations et des incendies) ont bénéficié d'une assistance alimentaire d'urgence de 922 tonnes de céréales. A cela s'ajoute la distribution de 341 tonnes de farine fortifiée au profit de 27.650 enfants de 06 à 23 mois des ménages vulnérables dans les zones d'urgence. Quant aux opérations de vente à prix modéré, elles ont touché 1,4 million de personnes avec une quantité de 90.990 tonnes de céréales.

155. Les réalisations en matière d'action humanitaire et de gestion des catastrophes ont également concerné le renforcement du dispositif institutionnel et les appuis aux personnes vulnérables. La mise en œuvre de ces derniers a contribué à : (i) la prise en charge de 52.226 ménages sinistrés des inondations, (ii) le retour de 60.000 Personnes Déplacées Internes (PDI) dans leurs villages d'origines, (iii) la prise en charge de 189.420 réfugiés et (iv) le relogement de 1.468 ménages sinistrés (968 à Niamey et 500 à Maradi). De même, 6.699 têtes d'animaux ainsi que 200 tonnes d'aliments bétail ont été distribuées à 1.214 ménages victimes d'inondations dans le cadre du Mécanisme de Réponse Immédiate (MRI). En outre, 10 communes de la région de Tillabéry affectées par les crises des catastrophes ont bénéficié de la mise en œuvre du 1er projet pilote Nexus HDP du HC3N. Dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité du dispositif et des réponses apportées en situation d'urgences humanitaires, 135 sites spontanés des PDI et 8 villages d'opportunités accueillant des réfugiés ont été suivis et 85.000 personnes en situation de détresse sensibilisées pour les secours d'urgence.



156. En matière de relèvement résilient et inclusif des communautés touchées par les conflits, plusieurs appuis ont été apportés. Il s'agit notamment du renforcement des moyens de subsistance, du soutien des activités génératrices de revenus et de travaux de protection et de restauration de l'environnement : (i) 60.000 sachets de semences potagères acquis et distribués, (ii) 162 tonnes de semences améliorées pour cultures pluviales acquises et distribuées, (iii) 500 Kits PMAT distribués, (iv) 3.000 litres de pesticides distribués, (v) 150 kits Caprins distribués, (vi) 120 kits embouche ovine distribués, (vii) 30 kits matériel/équipement de pêche distribués, (viii) 1.200 kits volaille distribués, (ix) 96.000 plants forestiers pour reboiser 300 ha ont été plantés et ont permis d'emblaver 217 ha de terre. De même, du soutien à travers la distribution des fournitures ménagères d'urgence, des appuis aux soins de santé et à la distribution de médicaments de première nécessité et du soutien à l'éducation ont été apportés. Il s'agit de (i) 300 kits ustensile distribués, (ii) 3.000 kits hygiène distribués, (iii) 130 kits solaires acquis, (iv) 23 consultations foraines réalisés, (v) 1.500 kits scolaires distribués, (vi) 5 écoles ont reçu 4.500 manuels, (v) 5 cantines scolaires dotées en PNA, (vi) 24 conseillers ont reçu la formation des formateurs sur la prise en charge psychosociale des enfants dans les zones affectées par les conflits et ont répliqué cette formation auprès de 864 enseignants formés dont 48 femmes. Par ailleurs, relativement à la prise en charge des déplacements forcés, 250 ménages de PDI ont bénéficié de kits abri leur permettant d'être à l'abri des intempéries.





Conclusion

Conclusion

La mise en œuvre du Programme de Renaissance III est intervenue dans un contexte marqué par des défis sécuritaire, climatique et géopolitique. Néanmoins, des résultats satisfaisants ont été enregistrés dans tous les domaines socioéconomique et politique.

En matière de mobilisation, de mise à disposition et d'utilisation des ressources budgétaires, des montants conséquents des recettes internes et des ressources extérieures ont été recouverts, et les taux de libération et de consommation des crédits ont connu des progressions sur la période. Du point de vue de l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes, une amélioration a été observée au niveau de l'essentiel des domaines qui couvrent les axes d'orientations de la DPG, ce qui a abouti à divers progrès.

Au plan sécuritaire, les succès enregistrés ont permis de créer les conditions et le retour progressif des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine.

En dépit des chocs exogènes, l'économie nigérienne a enregistré le taux de croissance le plus élevé de l'espace UEMOA en 2022. De même, la persistance de l'inflation, conséquence de l'augmentation des prix de produits importés du fait de la crise géopolitique internationale, des chocs sanitaires et de la mauvaise campagne agricole 2021, a été contenue à un niveau inférieur à la moyenne de l'UEMOA.

La promotion de la gouvernance politique et administrative a bénéficié des réalisations dans les domaines de renforcement du cadre démocratique, de la justice et des droits humains et de la lutte contre la corruption.

Les conditions d'offre des services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique, cadre de vie, etc.) ont été améliorées sur la période avec notamment la réalisation des infrastructures, l'acquisition des équipements ainsi que le renforcement des capacités humaines.

Les principales productions végétales et animales se sont accrues sur la période. De même, les actions de renforcement de la résilience des écosystèmes ont permis d'augmenter les rendements des terres et la production halieutique.

La réalisation des routes bitumées et rurales a permis d'améliorer la circulation routière et/ou désenclaver certaines zones. De même, l'augmentation de la puissance installée et du nombre des postes de distribution a contribué à l'amélioration de l'offre et de la qualité d'approvisionnement des services en électricité. De plus, une longueur importante de la fibre optique a été installée pour renforcer la couverture nationale en TIC.

Les investissements dans l'exploitation des ressources minières et pétrolières et l'amélioration du climat des affaires ont contribué à renforcer le cadre de valorisation des potentialités économiques du pays.

Enfin, en plus des soutiens spécifiques à la promotion des jeunes et des femmes, les populations vulnérables ont bénéficié de divers appuis pour faire face aux chocs de déficits alimentaires ou de catastrophes naturelles.

Toutefois, l'analyse de la performance de l'action gouvernementale connaît des limites, d'où la formulation des recommandations suivantes :

- Accélérer l'élaboration de documents de planification stratégique dans tous les ministères ;
- Mettre en place un mécanisme opérationnel pour s'assurer de la qualité des cadres de mesure de résultats (Actions, Résultats, Indicateurs) ;
- Organiser des sessions spécifiques de mise en cohérence des cadres de mesure des résultats entre les responsables des programmes ministériels et les structures rattachées hors tutelle ;
- Aligner les sessions des comités de pilotage des projets financés par les PTF au calendrier de préparation du budget ;
- Renforcer les capacités des responsables des programmes sur l'affectation optimale des crédits libérés en fonction des livrables attendus (éviter la dispersion des crédits libérés).



CAPEG

Cabinet du Premier Ministre
28 Avenue du Mounio
BP 13568 Niamey, Niger

Tél : +227-20 75 55 26

contact@capegniger.org / secretariatcapeg@gmail.com

www.capegniger.org